



# **INTÉGRATION URBAINE COMPARÉE DE DEUX CAMPUS UNIVERSITAIRES : CERGY ET PARIS OUEST-NANTERRE-LA DEFENSE**

Projet de recherche commandité par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)



Elodie CUCCAROLO – Marlene GERARD – Claudio MONTONI – Manon POLETTI  
Sous la direction de M. Pierre BERNARD et M. Hervé VIEILLARD-BARON  
Université Paris-Ouest Nanterre La Défense- Juin 2011

## Sommaire

|                                                                                                 | Page   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Remerciements</b>                                                                            | 4      |
| <b>Avant-propos</b>                                                                             | 5      |
| <b>Introduction</b>                                                                             | 6      |
| <br><b>Présentation du projet de recherche</b>                                                  | <br>8  |
| 1. Formalisation et définition des objectifs du projet de recherche.                            | 8      |
| a) Objectifs généraux et spécifiques.                                                           | 8      |
| b) Aspects formels pris en compte                                                               | 8      |
| 2. Méthodologie.                                                                                | 10     |
| a) Travail bibliographique.                                                                     | 10     |
| b) Etudes cartographiques et morphologiques.                                                    | 10     |
| c) Enquêtes auprès des étudiants et des résidents.                                              | 11     |
| d) Entretiens qualitatifs auprès des spécialistes.                                              | 11     |
| 3. Cadre théorique et problématique.                                                            | 12     |
| <br><b>I. L'émergence historique des universités de Cergy et de Nanterre</b>                    | <br>14 |
| 1. L'université en France : rappel historique.                                                  | 14     |
| a) L'université traditionnelle.                                                                 | 14     |
| b) L'université moderne.                                                                        | 15     |
| c) L'université aujourd'hui.                                                                    | 16     |
| 2. Nanterre : l'université comme corps étranger à la ville.                                     | 17     |
| a) Une fondation rapide et à moindre coût.                                                      | 17     |
| b) Le modèle du campus.                                                                         | 19     |
| c) Chronologie de l'évolution du campus de Nanterre.                                            | 20     |
| d) L'université de Nanterre dans l'imaginaire collectif : le mouvement de mai 68.               | 22     |
| e) Stratégies de communication de l'Université de Nanterre : vers une image plus consensuelle ? | 23     |
| 3. Cergy : l'université qui occupe la ville.                                                    | 24     |
| a) Une université récente aux ambitions définies                                                | 24     |
| b) Une université polycentrique                                                                 | 25     |
| <br><b>II. Organisation spatiale des sites universitaires et pratiques induites.</b>            | <br>28 |
| 1. Morphologie urbaine du site universitaire de Nanterre.                                       | 28     |
| a) Le modèle du campus, un hui clos.                                                            | 28     |
| b) Des locaux inadaptés aux besoins ?                                                           | 32     |

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| c) Un site enclavé, un tissu urbain fracturé. | 33 |
| d) Vers un quartier universitaire ?           | 36 |
| - Le projet Seine-Arche.                      | 36 |
| - Le futur pôle gare de Nanterre Université.  | 38 |
| - La construction de la maison de l'étudiant. | 38 |

## 2. Cergy : espaces universitaires et pratiques induites. 39

|                                                                                                          |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| a) De l'éclatement du bâti à la cohésion étudiante.                                                      | 39 |
| b) La vie en résidence universitaire : des pratiques différentes de celles des étudiants locaux.         | 44 |
| c) Les étudiants des Chênes : une aire de recrutement plus locale qui se fait sentir dans les pratiques. | 46 |

## III. Villes et universités : quels dialogues sont possibles ? 48

### 1. L'université et les élus locaux : collaboration ou tension entre les dirigeants ? 48

|                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| a) Relations ville-universités à Nanterre.                                                     | 48 |
| - La municipalité de Nanterre : entre tensions et solidarité.                                  | 48 |
| - Le Conseil Général des Hauts-de-Seine : un département riche qui profite peu à l'université. | 48 |
| b) Relations ville-universités à Cergy.                                                        | 50 |
| - Mairie et communauté d'agglomération : des initiateurs de projets.                           | 50 |
| - Ministère de l'enseignement supérieur : le financeur de l'université.                        | 53 |

### 2. L'université et les entreprises. 54

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| a) Cergy : dynamique et compétitive.            | 54 |
| b) Nanterre-La Défense : proximité et méfiance. | 57 |

### 3. Vie étudiante et culture 62

|                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------|----|
| a) Nanterre : le cloisonnement de la culture étudiante              | 62 |
| - La culture dans l'université.                                     | 62 |
| - La culture dans la ville de Nanterre.                             | 63 |
| b) Culture à Cergy.                                                 | 65 |
| - Une maison de l'étudiant qui a un effet structurant.              | 65 |
| - Des relations institutionnalisées entre la ville et l'université. | 66 |
| - Les conférences débats.                                           | 68 |
| - Activités sportives.                                              | 68 |

## Propositions 71

## Conclusion 76

## Bibliographie 78

## Annexes 81

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier dans un premier temps Monsieur Pierre Bernard du PUCA, pour nous avoir fait confiance, ainsi que pour sa générosité en matière de formation et d'encadrement.

Nous remercions également Monsieur Hervé Vieillard-Baron pour son aide et ses conseils judicieux concernant les objectifs développés dans ce rapport, apportés lors des différents suivis.

Enfin, nous exprimons toute notre gratitude à tous les consultants et étudiants rencontrés lors des recherches effectuées et qui ont accepté de répondre à nos questions avec gentillesse.

## **Avant-propos**

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), créé en France en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative en urbanisme, construction, architecture et sciences humaines, des actions d'expérimentations, et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine<sup>1</sup>.

Le PUCA développe depuis sa création des actions autour des programmes pluriannuels de recherche thématique, d'innovation et d'expérimentation, lesquels sont menés dans le cadre des priorités du moment. Aujourd'hui, les programmes du PUCA mettent en débat, dans une logique d'équilibre et de synergie des approches, quelques « enjeux de société » dans lesquels s'inscrivent les thématiques relatives à l'urbanisme, l'aménagement, la construction et l'architecture :

- Comment adapter les gouvernements des villes à leurs nouvelles responsabilités ?
- Comment renforcer la cohésion sociale dans une société marquée par les inégalités ?
- Comment anticiper et prendre en compte les évolutions démographiques dans les domaines de l'habitat et de l'urbain ?
- Comment aménager la ville pour réduire la contradiction entre développement économique et préservation de ressources ?

Les actions lancées par le PUCA s'inscrivent dans le cadre de plusieurs « axes stratégiques » dont émergent avec force les thématiques relatives au gouvernement, au renouveau urbain, à la cohésion sociale, aux solidarités intergénérationnelles, au logement, au développement économique local et aux évolutions environnementales des villes.

Parmi les différents programmes du PUCA, celui concernant l'aménagement universitaire suscite un intérêt particulier à la fois par son ampleur et ses ambitions. Les réflexions qui concernent la ville soulèvent implicitement la problématique de l'université aujourd'hui. Il y a un rapport ambivalent et polymorphe entre la ville et l'université, entre l'urbain et les composantes de l'urbanité, et par conséquent entre l'universalité et la localité. La question sur l'intégration ville-université renvoie aux pratiques étudiantes, mais aussi à l'inscription spatiale et à l'occupation collective des implantations universitaires, aux paysages et aux structurations spatiales. Elle pose également le problème de la gouvernance au sein de l'université et de l'interaction entre les acteurs locaux et les autorités universitaires (autant de phénomènes et dynamiques qui touchent à ces individus dits « étudiants » et à ces lieux de vie dits « universités »).

Il s'agit aujourd'hui de réfléchir de façon comparative aux formes diverses de l'intégration urbaine, économique, sociale et culturelle des universités françaises afin de mieux poser les bases d'un nouvel aménagement universitaire, plus responsable, plus égalitaire et plus « soutenable ».

---

<sup>1</sup> PUCA. *Le PUCA. Enjeux, programmes, méthodes 2007-2012. Le futur des villes à l'impératif du développement durable*. La Défense. République Française. Décembre 2007.

## **Introduction**

Les réflexions sur les relations « ville-université » sont anciennes. Au Moyen Âge déjà, la présence de l'université dans la ville et celle d'une masse de jeunes souvent déracinés posait aux autorités urbaines et politiques des problèmes d'encadrement, de surveillance, de police des mœurs et surtout de cohabitation avec les populations voisines. Ces soucis continuent de mobiliser les autorités locales, ce qui n'empêche pas la manifestation d'autres problématiques mettant en conflit l'ancestral rapport ville-université.

Récemment, l'accroissement des effectifs d'étudiants et l'augmentation des besoins en locaux universitaires ont contribué à l'émergence d'un urbanisme universitaire très marqué par le fonctionnalisme architectural et le syndrome de l'urgence (« faire vite et pas cher »).

L'établissement des universités sur des terrains situés à l'extérieur des centres-villes a parfois contribué à la médiocrité urbanistique et à la mise à distance d'enseignants et d'une population d'étudiants composite, parfois indisciplinée et contestataire. Par ailleurs, le développement de l'actuel système de formation supérieure, essentiellement axé sur les besoins du marché de la connaissance, a contribué à une certaine dégradation du système universitaire traditionnel.

Aujourd'hui, ce sont les critères de compétitivité et de différenciation qui sont privilégiés par les universités. La visibilité internationale, la masse critique, le classement sont autant de critères de distinction qui créent des situations d'inégalité, de compétition, d'autonomisation, voire de conflit ouvert entre les universités. Les étudiants ne sont pas indifférents à ces situations, même si celles-ci sont plus ou moins cachées à l'ombre d'un système de formation supérieure ressenti parfois comme injuste, au sein d'implantations universitaires et de villes peu attractives. Dès lors, on peut comprendre que des questions soient posées sur les nouvelles modalités d'intervention politique sur l'appareil universitaire.

L'étude présentée dans ce rapport a pour objet l'intégration urbaine comparée de deux universités franciliennes : Cergy et Paris Ouest-Nanterre-La Défense. Elle s'organise selon trois parties : émergence historique des universités, organisation spatiale des sites universitaires et formes de dialogue possibles entre ville et université. Ces parties traitent de thématiques diverses, mais complémentaires, qui s'inscrivent dans la réflexion actuelle sur l'aménagement universitaire en France.

Contribuer à l'étude du lien « ville-université » implique de réfléchir aux fondements et aux moyens de régulation des rapports des universités à leur ville réceptrice ou aire d'influence. En effet, c'est en terme de régulation que l'on doit analyser les formes diverses de l'intégration sociale en tant que modes de formation et de perpétuation de l'ordre social.

Si les universités françaises sont confrontées au contexte de globalisation politico-économique, lesquels guident partiellement les intérêts de l'appareil universitaire, les rapports humains demeurent une dimension de la vie universitaire à ne pas négliger. Les enquêtes réalisées dans le cadre de cette étude soulignent les formes de pratiques étudiantes et les difficultés relationnelles des

universités et des villes de rattachement. Elles concernent aussi bien les étudiants que les résidents des résidences universitaires.

Assurer l'intégration de l'université dans la ville implique la redécouverte de l'université par les élus et par les citoyens. Ainsi, il ne s'agit pas, dans ce rapport, de décrire minutieusement les infrastructures universitaires et le territoire urbain qui les accueille, mais de proposer des axes de réflexion sur les usages des étudiants, des enseignants, des agents et de tous les individus qui fréquentent le territoire universitaire et la ville qui l'entoure. Les stratégies urbaines sont au cœur des travaux urbanistiques d'aujourd'hui, et nous souhaiterions les accompagner dans tous les domaines qui touchent à l'université.

Pour penser les « nouveaux territoires urbains » dans et autour des universités étudiées, il est nécessaire de prendre en compte les dynamiques globales d'intégration sociale et urbaine. Il ne faut pas non plus oublier les difficultés liées à la massification de l'enseignement supérieur, à la dégradation symbolique de l'université en tant que lieu du savoir et les dysfonctionnements spatiaux des implantations universitaires.

Précisément, notre étude comparative, à partir des sites de Nanterre et de Cergy, s'appuiera sur ces réflexions relatives à l'avenir de l'université, afin que celle-ci ne se limite pas à un objet urbain mal identifié et à un instrument au service de besoins économiques.

Nous souhaitons, au final, qu'elle demeure un lieu dans lequel l'expression, les contradictions et l'esprit critique puissent s'exprimer dans un contexte satisfaisant.

## **Présentation du projet de recherche**

### **1. Formalisation et définition des objectifs du projet de recherche.**

#### **a) Objectifs généraux et spécifiques.**

C'est dans le cadre des actions menées par le PUCA que la présente étude traitera de façon comparative des formes diverses de l'intégration des universités de Cergy et de Nanterre.

Les objectifs spécifiques fixés par le projet de recherche sont les suivants<sup>2</sup> :

- Analyser l'émergence historique de la problématique de l'ouverture urbaine et sociale dans le cadre des universités de Nanterre et de Cergy.
- Décrire l'organisation spatiale des deux universités et l'ouverture paysagère à la ville et à ses habitants.
- Évaluer l'usage comparé des locaux des espaces universitaires et les taux d'occupation des bâtiments.
- Traiter les relations entre la gouvernance universitaire et les représentants des collectivités territoriales.
- Expliciter les liaisons universitaires avec les entreprises locales, et les différentes formes de partenariat.
- Expliquer la place de la vie étudiante dans la ville et celle du logement étudiant dans le logement social local.
- Décrire les rapports existants entre les projets des deux universités et les projets des municipalités dans le domaine culturel.

#### **b) Aspects formels prises en compte.**

Pour formaliser notre recherche, il nous a fallu tenir compte de plusieurs éléments.

D'abord, il s'agit de réfléchir à l'intégration de deux universités dans leur ville de rattachement. Toutefois, le concept d'intégration est polysémique et donc peu clair, se déclinant aussi à différentes échelles et selon plusieurs dimensions. Malgré toute la complexité de cette notion, nous avons traité l'intégration dans son acception formelle, ce qui nous permettrait d'entrer dans le débat contemporain sur la nature du lien social dans ses rapports avec le territoire et l'espace social, en tenant compte de la diversité des échelles spatio-temporelles et des acteurs sociaux.

Ensuite, nous avons pris en compte le territoire d'étude. En effet, Nanterre et Cergy sont deux universités inscrites dans deux communes différentes, marquées par des logiques urbaines spécifiques liées à la dynamique de métropolisation qui se développe au cœur de la région d'Île-de-

---

<sup>2</sup> Les objectifs de l'étude ont été fixés conformément au cahier de charges retenu par la convention de recherche établie à cet effet entre l'Université de Nanterre (UFR de Sciences sociales et administratives, Département de géographie, Master spécialité Aménagement, urbanisme et durabilité des territoires) et le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) en novembre 2009.



France.

L'échelle de la ville correspond à l'échelle locale, c'est-à-dire au résultat d'une histoire construite par l'articulation du spatial et du social. L'état du présent renvoie nécessairement renvoyer à une histoire qui explique le façonnement du paysage et de la population<sup>3</sup>. Ainsi, parler d'une ville c'est d'abord évoquer ses paysages et morphologie parce qu'il n'y a pas de lecture possible de l'espace social sans référence aux aménagements passés, lesquels sont toujours chargés de signes et de symboles qu'il s'agit d'identifier. En ce sens, nous envisageons de traiter l'intégration universitaire selon une approche qui privilégie l'échelle locale et la démarche historique afin de mieux expliquer l'ouverture spatiale des universités étudiées dans un contexte social et urbain spécifique. Nous incluons ces deux universités dans le territoire de l'Île-de-France, ce qui implique forcément une réflexion sur l'influence de la distance à Paris sur les pratiques et usages des étudiants, des enseignants, des collectivités locales.

En outre, nous avons considéré une population-cible qui correspond à plusieurs échantillons d'étudiants des universités de Cergy et de Nanterre, et à un panel de résidents des résidences universitaires. Il s'agit d'individus choisis pour leur représentativité. Les dynamiques étudiantes s'associent à des pratiques spatiales spécifiques qui traduisent ces différents besoins, motivations, projets et capacités. Nous avons traité la question des pratiques spatiales des étudiants pour mieux expliquer la correspondance entre les choix individuels, et les opportunités offertes par les différentes dimensions de l'espace.

Enfin, nous envisageons à la fin de l'étude de proposer certains enjeux prioritaires concernant l'intégration ville-université dans le cadre des deux universités étudiées, ceci afin de mieux cibler les actions nécessaires pour bien mener l'aménagement universitaire à l'avenir.

Nous adopterons ici une vision assez large de l'intégration universitaire, en focalisant la réflexion sur les usages.

---

<sup>3</sup> Xavier Browaeys et Paul Chatelain. *Étudier une commune. Paysages, territoires, populations, sociétés*. Paris. Armand Colin. Collection U. 2005.

## 2. Méthodologie

### a) Travail bibliographique.

Avant de formuler une proposition de recherche au sujet du rapport ville-université, il a convenu au préalable de s'inscrire dans une problématique pertinente. La recherche de ce qui pose problème ne peut se faire sans méthode et sans considérer les critères formels de la méthodologie scientifique. En ce sens, il a été important de réaliser une revue de la littérature afin de légitimer l'étude. En effet, l'intérêt et la pertinence d'une recherche sont avant tout d'ordre théorique<sup>4</sup>. Ainsi, pour mieux préciser, délimiter et problématiser la question sur l'intégration ville-université, nous avons essayé de montrer la concordance des éléments bibliographiques avec le sujet traité. Nous avons donc limité notre champ cognitif au domaine de l'urbanisme et de l'aménagement universitaire en France, ceci afin de constituer un corpus théorique cohérent.

Ainsi, divers outils ont été explorés afin de savoir ce qui a été dit à propos de notre sujet d'étude. En ce sens, la révision de dictionnaires spécialisés, d'ouvrages généraux, d'articles et de livres spécialisés concernant le rapport ville-université a été très pertinente, en permettant, d'une part, de mieux préciser l'objet de recherche, et d'une autre, de réduire l'ampleur théorique de la démarche.

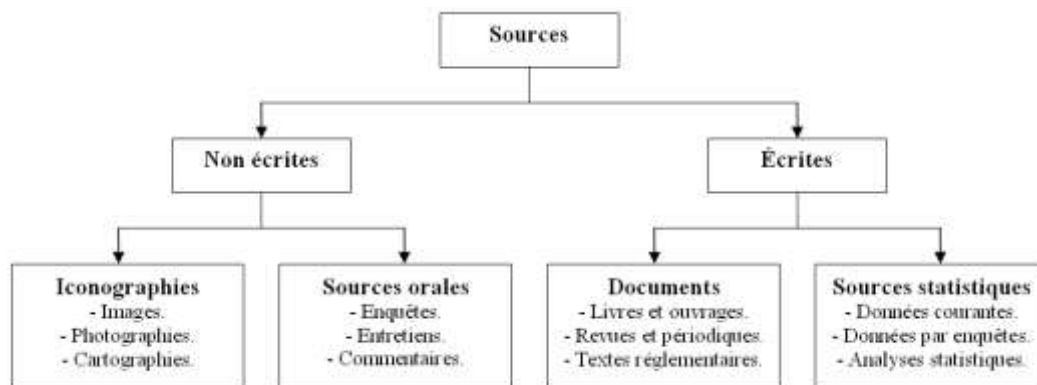


Figure 1 : Sources documentaires utilisées par le projet de recherche sur l'intégration urbaine comparée des universités de Cergy et de Nanterre.

### b) Etudes cartographiques et morphologiques.

L'information géographique procède de tous les phénomènes auxquels on peut attacher une localisation. Pour formuler une représentation des phénomènes localisables il est nécessaire se concentrer sélectivement sur un ou plusieurs aspects d'eux, et pour l'interpréter il est nécessaire élaborer une modélisation cartographique, qui limiterait son champ d'exploration à certains aspects, naturels et/ou anthropiques, de l'environnement.

Les techniques cartographiques utilisées par notre étude ont compris l'établissement des méthodes de fabrication et de production cartographique ainsi que l'élaboration des spécifications de la carte au terme de l'analyse puis de la structuration des données et de leur mise en forme en langage graphique. L'image interprétée contient plusieurs niveaux d'information qui permettront de décrire l'espace et les pratiques spatiales de forme partielle mais rigoureuse.

<sup>4</sup> J. Chénier. *La spécification de la problématique*. In : B. Gauthier. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec. Presses de l'Université de Québec. 1984. p. 49-75.

Avec les études cartographiques et morphologiques nous cherchons à permettre la localisation et l'identification des implantations universitaires, la description fidèle de l'environnement, l'évaluation des dynamiques urbaines attachées et la communication des données sélectionnées afin de donner une vision schématique de l'intégration urbaine des universités de Cergy et Nanterre.

### **c) Enquêtes auprès des étudiants et des résidents des cités universitaires.**

Des enquêtes quantitatives, auprès des étudiants des deux universités et auprès des résidents des résidences universitaires les plus importantes, ont été envisagées afin de mieux comprendre les modes d'intégration urbaine liés aux usages et aux pratiques étudiants à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieure des implantations universitaires concernées. Des questions fermées, dans la plupart à choix multiple, ont été posés aux individus afin de dégager des ordres de grandeur et ainsi établir des tendances et des pistes de réflexion concernant notre sujet d'étude (voir annexes).

Aussi, des questions ouvertes, sans réponses pré-codées, ont été posées aux étudiants afin de savoir ce qui pour eux constituent les finalités de l'université ou de la vie à l'université. En répondant ce qu'ils voulaient, les enquêtés ont donné des pistes pour mieux comprendre les points de vue, les états d'esprit et même une certaine construction idéologique de l'étudiant d'aujourd'hui.

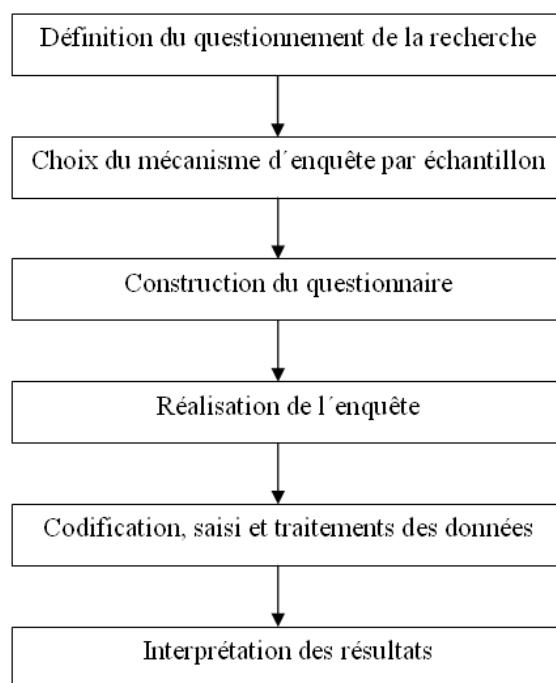


Figure 2 : Etapes de la recherche par enquête par échantillon concernant le projet de sur l'intégration urbaine comparée des universités de Cergy et de Nanterre.

### **d) Entretiens qualitatifs auprès des spécialistes.**

L'enquête par interview implique un rapport direct entre l'enquêté et l'enquêteur ainsi que des qualifications spécifiques de la part d'un et de l'autre. Nous avons donc envisagé dans cette étape de développer une interaction riche avec les spécialistes et acteurs concernés par le rapport ville-université, en posant des questions directes et structurées, voire délicates, dans une logique d'entendement et d'apprentissage.

### 3. Cadre théorique et problématique.

Le concept d'intégration renvoie d'abord à une conception de l'ordre social et des relations entre individu et société, entre pouvoir politique et groupes sociaux. La question de l'intégration sociale est traditionnellement celle d'un vouloir-vivre ensemble dans les sociétés aux fonctions très différenciées et à la division du travail social très avancée<sup>5</sup>. Cette différenciation sociale se traduit par un processus d'individuation qui affaiblit en quelque sorte la conscience collective de la communauté, laquelle était caractérisée par la conformité des individus à un système de normes produites et contrôlées mécaniquement par les instances du pouvoir politique<sup>6</sup>.

En ce sens, contribuer à l'étude de l'intégration implique réfléchir aux fondements et aux moyens de la régulation des rapports sociaux par le pouvoir politique. En effet, c'est en termes de régulation que l'on a analysé les formes diverses de l'intégration sociale en tant que modes de formation et de perpétuation de l'ordre social<sup>7</sup>.

Toutefois, l'intégration est un processus pluriel et multidimensionnel du point de vue des dynamiques et des acteurs sociaux. Le concept n'a pas seulement de sens dans une conception où la société civile est fondamentalement déchirée par les luttes de classes. En effet, on peut s'intéresser aux fractures autres que les conflits de classes, productrices d'autres dynamiques et autour desquelles s'élaborent d'autres identités ou mouvements sociaux. Dès lors, la question de l'intégration est associée à celle du lien social, et elle devient donc un enjeu socio-politique majeur. Néanmoins, les formes du lien social ont changé avec les transformations de la société, laquelle est caractérisée aujourd'hui par le respect des normes collectives, certes, mais aussi par leur inscription au sein des nouvelles formes de vie commune.

En effet, l'intégration consiste en l'inscription de l'individu dans le collectif, nécessitant donc des forces sociales organisées, culturellement, socialement, politiquement, économiquement, spatialement, temporellement, c'est-à-dire un primat du collectif sur l'individuel. Toutefois, faire encadrer l'individu par sa collectivité d'appartenance pour l'intégrer à la société n'a pas grand sens dès lors qu'il s'agit de lutter contre la perte d'identité sociale du collectif où il se situe<sup>8</sup>. En d'autres mots, la formulation de ce rapport de dépendance individu-société n'est pas toujours pertinente lorsqu'on essaie de l'appliquer à la part de la population condamnée à la dépendance sociale ou à d'autres maladies de société (ségrégation, marginalité, exclusion, etc.). Dès lors on essaie de se questionner au sujet des nouvelles modalités d'intervention du pouvoir politique sur les individus et les groupes sociaux, dont émergent avec force les questions relatives à la citoyenneté, à la politique de la ville ou à l'intégration urbaine.

Il ne peut avoir d'intégration sociale qui ne soit spatiale parce que c'est la société qui produit l'espace et vice-versa. Ainsi, on dénote la revendication d'une conception de l'intégration profondément liée à celle de l'espace. L'espace est une composante du milieu humain, objet d'une morphologie sociale et d'une géographie humaine marquées par une dynamique effervescente, et dont l'on trouve des éléments (agrégats d'éléments plus fondamentalement) qui semblent pertinents si l'on considère la question de l'intégration, tels les villes universitaires ou les universités elles-

---

<sup>5</sup> Émile Durkheim. *De la division du travail social*. Paris. Presses universitaires de France. 1967.

<sup>6</sup> C'est le cas des *institutions* qui peuvent éventuellement être considérées aujourd'hui comme des moyens de contrôle social ou comme des éléments de normalisation individuelle fondamentalement répressifs.

<sup>7</sup> Catherine Rhein. *Intégration sociale, intégration spatiale*. In : *Espace géographique*. Tome 31. *Morphologie spatiale. Morphologie sociale*. Paris. Éirès. 2002. pp. 193-207.

<sup>8</sup> Jacques Donzelot et Philippe Estèbe. *L'état animateur : essai sur la politique de la ville*. Paris. Esprit. 1994.

mêmes avec ses paysages et ses espaces de vie.

C'est singulièrement dans la ville que l'on trouve une échelle pertinente pour l'action politique ciblée et donc pour l'analyse de l'intégration socio-spatiale à différentes échelles. Il s'agit du lieu où apparaissent les déchirures du lien social et donc les intentions et les actions qui cherchent escompter une solution. Cette solution définit éventuellement une certaine forme d'intégration. En ce sens, c'est particulièrement dans le domaine des politiques urbaines que l'on voit l'émergence d'une nouvelle fonction du pouvoir qui cherche développer des nouvelles modalités d'intégration et d'insertion de populations fragiles, marginalisées ou défavorisées. Ces populations ont besoin de participer à la société qui les accueille et pour cela il faut s'insérer, s'adapter et assimiler les normes et valeurs de la culture, les significations des groupes, les interdépendances dues aux échanges et mobilités.

Par ailleurs, le mélange spatial des activités et des catégories sociales est supposé constituer une condition fondamentale d'apparition d'un rapport social égalitaire, qu'il s'agisse de groupes sociaux, d'individus, voire des agrégats structurés par des fonctions sociales diverses. Alors, comment l'objectif de rapprochement ville-université s'intègre-t-elle dans les politiques urbaines qui mettent en lumière l'enjeu sur l'intégration en France ? Il y a une trace historique et paysagère de la construction du rapport ville-université pour chacune des universités étudiées, rapport structurant au sein duquel se développent des formes nouvelles de sociabilité, lesquelles dépendent davantage des effets sociaux en chaîne.

L'intégration des universités dans leurs villes de rattachement est essentielle dans le sens où elle traduit un nouveau processus d'intériorisation culturelle et idéologique qui s'inscrit dans la production d'un nouveau lien social qui cherche surtout la revalorisation de l'université et de leur inscription socio-spatiale effective. Alors, quelles formes d'intégration urbaine, économique, sociale et culturelle pour les universités de Cergy et de Nanterre au sein de leurs villes réceptrices ?

# I. L'émergence historique des universités de Cergy et de Nanterre

## 1. L'université en France : rappel historique.

### a) L'université traditionnelle.

L'université est d'abord une organisation corporative, une association privilégiée entre maîtres et élèves qui cheminent ensemble sur le chemin de la connaissance, avant de devenir le lieu où le maître enseigne, un bâtiment ou un quartier réservé à l'enseignement<sup>9</sup>. En Europe, l'université est apparue au Moyen âge comme une tentative pour regrouper les lieux de savoir et de formation indépendamment des évêques. C'est au cours du XII<sup>ème</sup> siècle que l'université devient un lieu d'enseignement, restant dotée d'un statut et d'une charte. Puis, durant le XIII<sup>ème</sup> siècle, l'université se subdivise en facultés (*facultas, scientia*), généralement théologie, droit, médecine et arts libéraux, et en *nations*.

Au début, la présence de l'Université représentait une source de prestige, de reconnaissance et de ressources humaines pour les villes réceptrices<sup>10</sup>. Toutefois, le lien ville-université n'est nullement assuré aux débuts du mouvement universitaire. Si des capitales européennes se dotent très tôt d'une université prestigieuse (ex. Bologne, Paris, Oxford), il se trouve parfois que certaines refusent la création d'universités dans leur périmètre administratif. En effet, la présence d'une masse de jeunes souvent déracinés posait aux autorités urbaines et politiques des problèmes d'encadrement, de surveillance, de police des mœurs et idées, de cohabitation avec les populations locales. Ces soucis qui agitent en permanence les autorités urbaines n'empêchent pas les villes de tirer une légitime fierté et de substantiels revenus de ces institutions. L'université médiévale, longtemps marquée par la culture et l'architecture religieuses<sup>11</sup>, déclina du XIV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, au moins en France<sup>12</sup>.

La Révolution, puis l'Empire et surtout la Troisième République ont favorisé une laïcisation des universités et impulsé une architecture universitaire monumentale et solennelle avec des programmes d'infrastructure divers (amphithéâtres, salles de cours, laboratoires, bibliothèques, lieux d'archives et de recherche). Ceci a renforcé chez les étudiants et les enseignants le sentiment d'appartenance à une méritocratie associée à l'idée prédominante de l'Université comme la Maison de la Science et du Progrès. Néanmoins, un nouveau système de formation directement axé sur les besoins de l'État, celui des Grandes Écoles, est mis en place afin de satisfaire le développement de certaines disciplines privilégiées par le pouvoir politique (ex. Médecine, Pharmacie, Ouvrages Publics). Ceci a contribué, d'une part, à la dégradation du système d'enseignement supérieur

---

<sup>9</sup> Le latin *universitas* désigne une organisation corporative entre maîtres et élèves (*societas, consortium*). L'établissement d'enseignement supérieur était le *studium*, dont le bon fonctionnement dépendait des liens tissés par cette corporation. Richard Kleinschmager, Thierry Paquot et Denis Pumain. *Dictionnaire La ville et l'urbain*. Paris. Anthropos. Éd. Économique. Collection Villes. 2006.

<sup>10</sup> Patrick Gilli, Daniel Le Blévec et Jacques Verger. *Les universités et la ville au Moyen Âge. Cohabitation et tension*. Boston. Brill. *Education and society in the Middle Ages and Renaissance*. 2007.

<sup>11</sup> L'architecture universitaire a longtemps été maquée par l'architecture religieuse, d'où l'implantation de bâtiments destinés aux études ou au culte religieux. Ainsi par exemple, la Sorbonne, fondée en 1303, jadis un collège de théologiens, s'enrichit d'une église qu'il existe encore. En outre, la culture religieuse au sein de l'université faisait de celle-ci un lieu élitiste, sélectif, masculin et donc peu démocratique et qui exerçait un certain effet de distancement sur ceux qui n'avaient pas la possibilité de fréquenter ce Temple du Savoir.

<sup>12</sup> Françoise Choay et Pierre Merlin. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. 2<sup>ème</sup> édition. Paris. Quadrigue/Manuel. 2009.

universitaire, traduite essentiellement par la mort annoncée de l'Université<sup>13</sup>, et d'autre part, par la fin de la culture universitaire classique, c'est-à-dire de l'Université traditionnelle.

## **b) L'université moderne.**

L'architecture universitaire a longtemps été marquée par l'architecture religieuse, monumentale et solennelle avant de devenir une architecture essentiellement moderne et fonctionnaliste<sup>14</sup>. En effet, l'université s'est démocratisée et le nombre des étudiants n'a cessé de croître. Face à l'accroissement des affectifs d'étudiants universitaires, il a fallu agrandir et multiplier les universités qui, compte tenu du prix du foncier, se sont établies sur les terrains moins chers situés à l'extérieur du centre ville. L'éloignement des campus a eu le grand mérite de tenir à distance une population composite, indisciplinée et contestataire. Sans succès, des voix se sont élevées pour fustiger la médiocrité de l'architecture scolaire ou pour appeler à une réconciliation de la ville avec l'université. Le syndrome de l'urgence (faire vite et pas cher), l'idéologie urbaine dominante, l'inexpérience des aménageurs, les rigidités administratives et l'insuffisance des crédits ont conforté les faux campus mal reliés à la ville et souvent sous-équipés en activités secondaires.

Si d'incontestables efforts budgétaires ont été faits, il n'en va pas de même pour la réflexion urbanistique, la qualité architecturale et l'implantation des nouveaux sites dans leur contexte urbain. Le parc immobilier ancien mérite une réelle réhabilitation, les restaurants demeurent trop fonctionnels et pas assez accueillants, le logement étudiant reste le parent pauvre à côté des bibliothèques universitaires. Les universités plus récentes, édifiées en suivant la logique des grands ensembles avec des procédés de préfabrication, ont mal vieilli et réclament d'être mieux reliées aux autres pôles attractifs de l'agglomération urbaine.

Après une phase de diffusion et de création de la fonction urbaine universitaire<sup>15</sup>, ce sont désormais les critères de visibilité internationale, de masse critique et de diversité qui sont privilégiés pour favoriser le groupement universitaire sur des sites plus importants. À l'échelle du système des villes, se pose la question de la taille urbaine nécessaire à la vie des universités.

## **c) L'université aujourd'hui.**

Aujourd'hui, les relations entre collectivités locales et universités sont en train de changer avec la réforme en profondeur que connaît l'enseignement supérieur. Cette nouvelle donne se traduit notamment par la distribution inégale des moyens dans l'enseignement supérieur et la recherche. En outre, on dénote l'émergence de deux systèmes universitaires différents, les uns réservés à une demande plus ou moins locale, les autres organisés en grands pôles de niveau international. De nouvelles attentes s'ajoutent aux missions fondamentales des universités et de nouveaux critères tels la visibilité, l'employabilité, l'insertion professionnelle, le renforcement des liens de l'université avec son territoire d'implantation. L'attractivité de l'université dépend largement de l'attractivité du territoire dans lequel elle s'insère. De plus, l'université française s'inscrit dans une logique d'autonomie et d'alliances avec les différentes structures qui se situent sur le territoire environnant. On constate l'émergence de nouveaux programmes cherchant à mettre fin

---

<sup>13</sup> En France, l'Université a été officiellement supprimée par la Convention de 1793 et recrée en 1896 sous l'impulsion du philosophe Louis Liard pendant la Troisième République.

<sup>14</sup> Au cours des années 1960, on assiste à l'implantation massive d'universités sur des terrains périphériques, dans lesquels se sont appliqués les principes du fonctionnalisme de la Charte d'Athènes.

<sup>15</sup> Durant les années 1990, on assiste à la création de nombreuses universités et d'antennes universitaires dans les villes moyennes.

à l'émiettement territorial de la carte universitaire et de la recherche (loi LRU, Opération campus, PRES, RTRA).

Dans ce contexte d'autonomisation des universités, pourquoi revenir sur les études concernant l'intégration ville-université aujourd'hui ? Parce qu'il s'agit de mettre en lumière les dimensions sociales, économiques et spatiales associées aux universités et aux villes universitaires. Précisément, quelle est la relation entre deux universités d'époques différentes et leur ville de rattachement ?

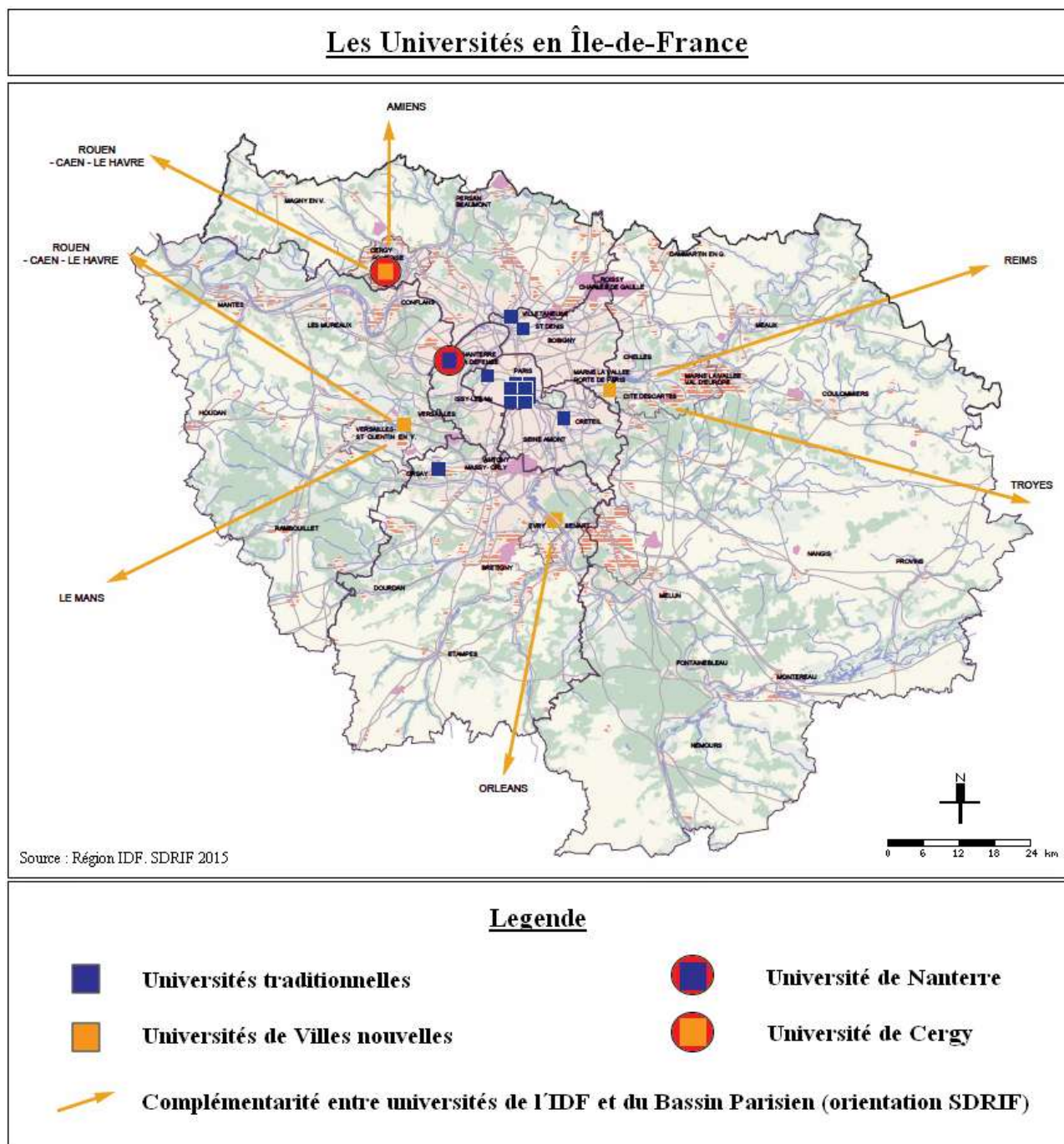


Figure 3 : Les universités en Île-de-France. Les universités de Nanterre et de Cergy répondent à des logiques d'implantation différentes : l'une est associée à une ville de banlieue, l'autre à une ville nouvelle.



## 2. Nanterre : l'université comme corps étranger à la ville.

### a) Une fondation rapide et à moindre coût.

Campus des années soixante, l'université de Nanterre a été élaborée à une époque où trop à l'étroit dans leurs vieilles enceintes, les universités ont manifesté l'envie d'émigrer vers de nouvelles terres<sup>16</sup>. En effet, avec la hausse du nombre de bacheliers et la diversification des filières, les locaux des universités parisiennes étaient devenus trop étriés et inadaptés. Ainsi, afin de désengorger la Sorbonne, c'est à 13 km de Paris, à Nanterre, qu'on installe alors une nouvelle université.



Figure 4 : Le chantier du campus de Nanterre vers 1963 (Source : guide numérique de l'étudiant-Paris X).

Le choix de l'emplacement du campus en périphérie est justifié par l'espace disponible sur la commune de Nanterre mais aussi par le coût du foncier. Par soucis d'économie on s'oriente vers les zones bon marché, sur un ancien camp d'aviation militaire de 32 hectares situé en banlieue industrielle constituée de bidonvilles et grands ensembles. La ville de Nanterre s'était lancée dès les années cinquante dans une politique de grands ensembles afin de mettre fin à l'habitat provisoire, la population des bidonvilles diminuant de 14000 personnes en 1965 à 6000 en 1969. Néanmoins, le site du campus restait situé dans une zone peu attractive mais desservie par le train Paris-Rouen et la halte de la Folie, assurant ainsi un lien vers la capitale.

---

<sup>16</sup> Guy Burgel. *Paris X - Nanterre et le Grand Axe de la Défense*. In : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 62-63. *Ville et Territoires*. Paris. PUCA. Juin 1994. pp. 179-186.



Figure 5 : Gare de la folie vers 1963 (Source: guide numérique de l'étudiant de Paris X).



Figure 6 : Inauguration de la faculté de Lettres et Sciences Humaines en 1964 par Christian Fouchet, Ministre de l'Education Nationale, et Georges Pompidou, Premier Ministre (Source: guide numérique de l'étudiant – Paris X).

En 1964, les premiers étudiants effectuaient leur rentrée à Nanterre alors que la construction des premiers bâtiments avait débutée en 1963. Construit à la hâte, le campus n'a pas été pensé en termes d'intégration ni inséré dans une stratégie urbaine. Le paysage se ressent toujours de cette genèse difficile, expliquant en partie l'enclavement de l'université. Cette implantation fut reçue tel un corps étranger par la commune de Nanterre; sans doute les conditions du projet et de sa réalisation auront contribué à susciter l'indifférence locale à l'égard de ce coin de ville, délaissé, urbain qui voisinait avec les gadoues et le bidonville<sup>17</sup>.

<sup>17</sup>

François Dubet. *Universités et villes*. Paris. L'Harmattan. 1994.



Figure 7 : Les premiers examens de juin 1966 ont lieu dans les hangars de l'ancien camp d'aviation (Source : guide numérique de l'étudiant de Paris X).

La construction rapide de l'université entraîna l'utilisation provisoire de bâtiments se trouvant sur le site. Ainsi, les premiers examens ont lieu dans les hangars de l'ancien camp d'aviation militaire. Aujourd'hui sur le campus, certains étudiants de l'IUP ont cours dans des structures provisoires (de type Algeco) mais semblant être devenues définitives faute de mieux.

Ainsi, la connaissance de la genèse de l'université de Nanterre semble essentielle afin de comprendre les mécanismes actuels d'occupation de l'espace et appréhender la singularité de ce campus. D'après Guy Burgel, Nanterre n'est pas un campus comme un autre. Moins parce que son nom reste dans les mémoires collectives au mouvement de contestation de 1968, que parce que sa création et son implantation sont exceptionnelles<sup>18</sup>.



<sup>18</sup>

G. Burgel. *Paris X – Nanterre : du campus incomplet au quartier universitaire urbain*. France. Actes Premiers. 1991.

Figure 8 : Campus de Nanterre, hier et aujourd'hui (Source : guide numérique de l'étudiant – Paris X)

## b) Le modèle du campus.

Le modèle du campus a été adopté à Nanterre. Issu de la culture américaine, après guerre il semblait utopique. Loin de la ville, les étudiants étaient censés pouvoir se concentrer sur leurs études et rien ne devait les détourner de leur devoir. En 1967, l'architecte Stoshopf considère que les occupants des installations universitaires ont besoin d'être garantis du bruit, des ennuis de la circulation et des pollutions qu'elle entraîne. S'éloigner de la ville, en l'occurrence de Paris, était aussi une réponse aux idéaux hygiénistes. En 1937, Le Corbusier exprimait la fascination pour le modèle du campus : chaque collège ou université est une unité urbaine, une petite ou une grande ville. Mais une ville verte!<sup>19</sup> Ainsi, le rôle des espaces verts au sein du campus est considéré comme majeur et garant d'une quiétude universitaire idéalisée.

L'université de Nanterre ne se réduit cependant pas au campus, elle possède deux antennes sur les sites de l'IUT Ville d'Avray et de Saint-Cloud qui témoignent de l'extension de sa zone d'influence. Cependant, notre étude posant la question de l'intégration du campus dans la ville de Nanterre, nous n'évoquerons pas ces IUT.



Figure 9 : Le campus de Nanterre, son carré vert central. La Défense en arrière plan.

## c) Chronologie de l'évolution du campus de Nanterre.

| Année | Faits historiques importants                                                                                             |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1958  | Achat du terrain.                                                                                                        |
| 1963  | Début du chantier.                                                                                                       |
| 1964  | Ouverture des bâtiments A,B et du Restaurant Universitaire. Première rentrée universitaire.                              |
| 1968  | Construction des bâtiments de Sciences Economiques.                                                                      |
| 1970  | Rattachement de l'IUT de Ville d'Avray à l'université.                                                                   |
| 1971  | Inauguration de la Bibliothèque Universitaire.                                                                           |
| 1992  | Ouverture du bâtiment DD(Sciences Sociales), a riivée d'Internet et des salles informatique.                             |
| 1995  | Ouverture du théâtre et du bâtiment L (UFR LLPhi).                                                                       |
| 1996  | Ouverture de la Maison René Ginouvès d'archéologie et ethnologie, pour une recherche fédérative avec le CNRS et Paris I. |
| 1997  | Construction de la maison Max Weber.                                                                                     |
| 2002  | Réhabilitation des bâtiments B et F et construction d'une galerie de cheminement.                                        |
| 2003  | Aménagement du carré central, installations sportives et des espaces verts rénovés.                                      |
| 2005  | Ouverture du bâtiment des services logistiques et du laboratoire de psychophysiologie.                                   |
| 2006  | Construction du bâtiment de l'UFR des sciences et techniques des activités physiques et sportives.                       |
| 2008  | Construction du nouveau bâtiment d'anglais.                                                                              |
| 2010  | Construction de la maison de l'étudiant                                                                                  |

<sup>19</sup> A. Sauvage, *Villes inquiètes en quête d'universités : Enquête sur les espaces universitaires, étudiants et leurs aménagements*. In : F. Dubert. 1994. *op. cit.*

Tableau 1 : Faits historiques importants dans l'implantation spatiale de l'université de Nanterre.

Au fil du temps, le campus n'a cessé d'évoluer et se diversifier, proposant aujourd'hui de nombreuses installations sportives dont une piscine, des installations culturelles avec un théâtre, ou plus insolites comme une oisellerie (bâtiment BSL). Composée de huit Unités de Formation et de Recherche et délivrant 268 diplômes différents, l'université comprend cinquante équipes de recherche - dont quatorze sont associées au CNRS- et 600 enseignants chercheurs.



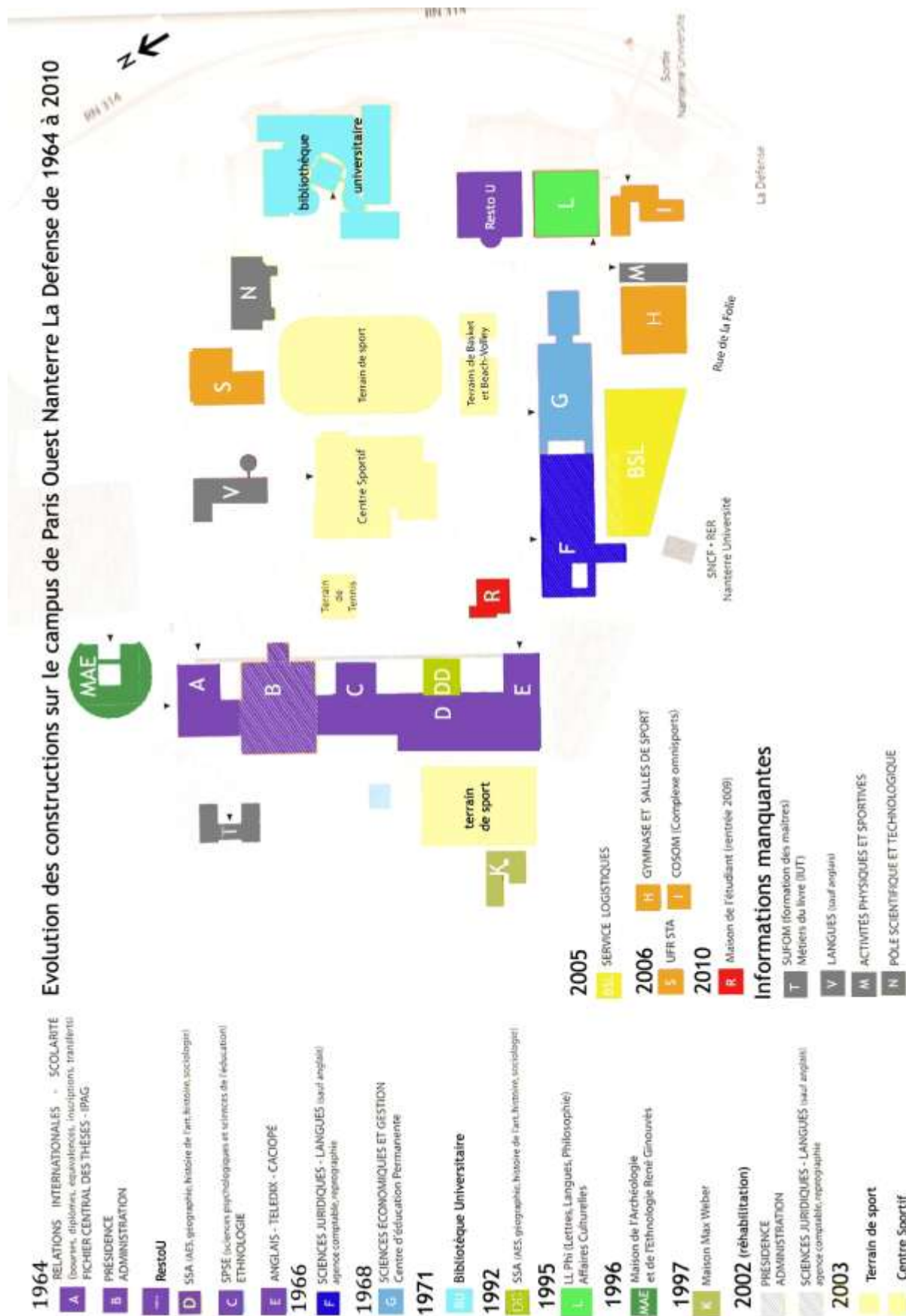


Figure 10: Evolution du campus (Source : Groupe Master.)

#### d) L'université de Nanterre dans l'imaginaire collectif : le mouvement de mai 68.

Nanterre fut un des épicentres du mouvement étudiant de mai 1968, dont les figures emblématiques furent Daniel Cohn-Bendit et Alain Geismar. Des professeurs fondateurs, dont le germaniste et doyen Pierre Grapin, le philosophe Paul Ricoeur ou le latiniste Jean Beaujeu, avaient mis en place des relations plus égalitaires avec les assistants et les élèves. Toutefois, la majorité des professeurs, dont l'historien René Rémond, s'opposèrent au « mouvement des enragés » du 22 Mars, notamment en signant une pétition, lue au Conseil de la Faculté le 22 Avril, menant à la création d'une force universitaire de sécurité sous l'autorité du doyen, à la création d'un Conseil universitaire de discipline et à la banalisation des zones non construites de l'Université, désormais ouvertes à l'intervention de la police.



Figure 11 : Affrontements entre la police et les étudiants dans le campus de Nanterre pendant Mai 1968 (Source : guide numérique de l'étudiant de Paris X).

Le sociologue Alain Touraine, Guy Michaud et Ricoeur s'y opposèrent, signant à cet effet une tribune dans le journal *Le Monde* daté du 2 Mai]. Une journée « anti-impérialiste » fut organisée dans la faculté par les étudiants, au cours de laquelle le cours de René Rémond fut annulé, suscitant des conflits entre les étudiants contestataires et certains étudiants souhaitant assister à son cours. Le doyen Grapin prit alors la décision de fermer administrativement la fac, ce qui conduisit à l'extension du mouvement au quartier Latin au début proprement dit de mai 68. Huit étudiants de Nanterre, dont Cohn-Bendit, sont convoqués en commission disciplinaire; les professeurs de Nanterre Henri Lefebvre, Guy Michaud, Alain Touraine et Paul Ricoeur les accompagnent alors en soutien.



Figure 12 : À gauche, mobilisation des étudiants de l'Université de Nanterre en Mai 1968. À droite, coordination nationale à l'Université de Nanterre en Février 2009 (Source : guide numérique de l'étudiant de Paris X ; Flickr par François Lafite).

Le bâtiment G, des Sciences économiques notamment, a été initialement destiné à accueillir l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. L'effervescence de 1968 a conforté les opposants (enseignants et élèves) à ce transfert dans leur refus de quitter Paris intra muros. Seuls quelques pionniers de l'IEP, dont le professeur Mendras, s'y installèrent. Ces événements de mai 68 restent encore aujourd'hui associés à l'université de Nanterre et participent à entretenir l'image d'une université contestataire.

#### **e) Stratégies de communication de l'Université de Nanterre: vers une image plus consensuelle?**

Cependant, aujourd'hui, le dynamisme et l'influence des universités ne semblent plus s'évaluer selon le militantisme de ses étudiants. C'est plus les formations professionnalisantes qui attirent de plus en plus d'étudiants. Ainsi, la faculté des universités à communiquer une image positive et correspondant aux attentes des futurs étudiants prend de l'importance.

L'université de Nanterre se revendique d'un héritage tout en insistant sur le caractère unique de ce campus : théâtre d'une histoire riche en événements qui ont marqué le monde universitaire à la fin des années 60, l'Université de Nanterre offre à sa communauté universitaire une perle rare en région parisienne : un vrai campus, situé à deux pas de La Défense, et bien desservi par les transports en commun. Lieu de vie et de culture avec sa piscine, ses espaces verts et son théâtre, l'Université se veut aussi un lieu où les formations de pointe le disputent aux formations internationales, le tout adossé à une recherche mondialement connue dans les domaines les plus divers.

L'Université des Hauts-de-Seine s'est forgé ces dernières années une image à la hauteur des ambitions d'un grand établissement, comme avaient pu le rêver ses fondateurs. Si la proximité du quartier d'affaires de la Défense est mentionné - bien qu'il appartienne à une culture semblant encore éloignée de celle de l'université, la nouvelle dénomination de Nanterre semble confirmer un désir de s'en rapprocher. En effet, l'université de Paris X Nanterre est aujourd'hui aussi connue sous le nom de Paris Ouest, Nanterre, La Défense. Cette terminologie met en évidence la position particulière du campus, proche de Paris et d'un centre d'affaires international mais aussi situé en banlieue communale. Autant de contrastes que l'université veut atténuer, communiquant l'image d'une université entretenant des liens avec la Défense.

L'évolution du logo de l'université témoigne aussi de ce désir d'associer la Défense au campus de Nanterre. Cependant, dans les faits, les rapports entre universitaires et le monde des affaires ne sont pas si naturels et fréquents. L'image de l'arche de la Défense est plus érigée comme un symbole qui pourrait être mondialement connu, au même titre qu'on aurait pu employer l'image de la tour Eiffel dans le cas où l'on aurait revendiqué un lien avec Paris. Le renouvellement de l'image de l'université et de ses méthodes de communications semblent donc indiquer qu'elle souhaite se place internationalement comme faculté d'excellence.



Figure 13 : Evolution du logo de l'Université de Nanterre.



### 3. Cergy : l'université qui occupe la ville.

#### a-Une université récente aux ambitions définies

La création de l'université de Cergy-Pontoise s'est inscrite dans un plan appelé Plan Université 2000, plan gouvernemental lancé en 1990 à la Sorbonne qui avait pour ambition de revaloriser l'enseignement supérieur français et surtout d'adapter les structures à un nombre d'étudiants en forte progression : il a été multiplié par 5 entre 1960 et 1990, passant de 310 000 à 1.7 millions. Le plan a permis, outre l'université de Cergy, trois autres implantations dans trois autres villes nouvelles d'Île-de-France (Marne-la-vallée, Evry et St Quentin-en-Yvelines), ainsi qu'un agrandissement notamment de la faculté de Saint Denis ainsi que certaines universités parisiennes, mais aussi la modification de la configuration de la faculté de Créteil.

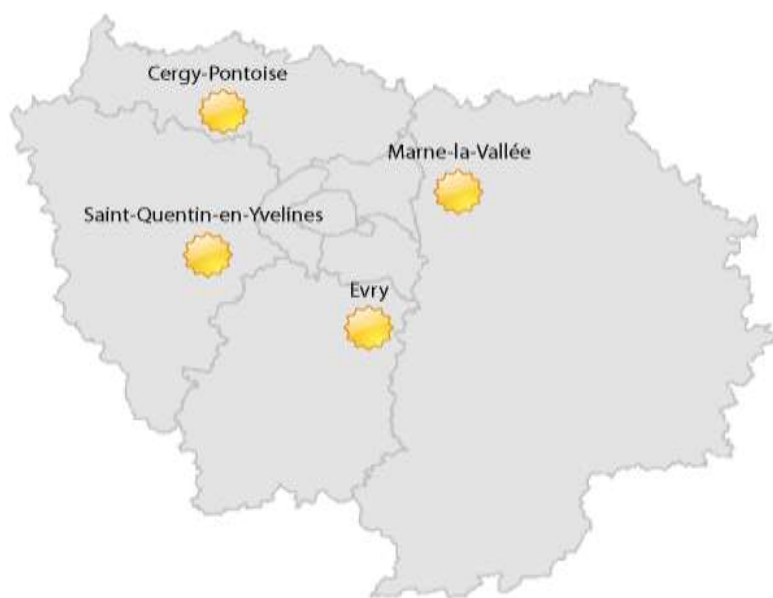


Figure 14 : Emplacement des universités des villes nouvelles en Île-de-France (Source : équipe master)

Le plan « Université 2000 » avait quatre objectifs principaux :

- Un rééquilibrage à l'échelle nationale de la carte des formations : il s'agit de contrebalancer l'attractivité prégnante des universités parisiennes, qui peinent à accueillir tous les étudiants qui souhaitent venir en Île de France.
- Un renforcement des relations fac/entreprises : notamment afin d'adapter l'université aux impératifs économique qui sont déjà pris en compte par les grandes écoles privées qui les concurrencent.
- Le développement des relations université-ville : après l'expérience notamment nanterrienne, l'université, pour qu'elle profite au territoire qui l'accueille, n'a plus vocation à créer une urbanité ex-nihilo mais à « irriguer » sa ville socle.
- La réalisation de schéma d'aménagement pour les sites universitaires : puisqu'ils doivent être intégrés dans la ville, les terrains universitaires doivent faire l'objet d'études préalables qui permettent d'aboutir à une inclusion cohérente des universités dans leurs villes d'accueil.

L'université de Cergy-Pontoise a été construite en 1991. Elle est le fruit d'un consensus entre le Syndicat d'Agglomération Nouvelle, l'Etat et le Conseil Général du Val d'Oise. Son objectif principal, conformément aux objectifs du Plan U2000, était de faire face à l'accroissement de la population étudiante et de désengorger les universités parisiennes. La création de l'université a permis aussi à la ville nouvelle d'accueillir un pôle universitaire qui réponde notamment aux besoins locaux, en faisant le choix de veiller à la primauté des parcours professionnalisant.

### **b-Une université polycentrique**

L'université accueille aujourd'hui environ 19000 étudiants répartis en sept implantations sur trois villes : Cergy-Pontoise, Sarcelles et Argenteuil. Les domaines principaux de formation sont le droit, les lettres, les langues, les sciences humaines et sociales, l'économie-gestion ainsi que les sciences et technologies. Les trois écoles doctorales sont les sciences et ingénierie, le droit et les sciences humaines et enfin l'économie et les mathématiques.

Etudier l'université de Cergy-Pontoise ne peut pas se faire en n'étudiant pas l'influence du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, dont elle fait partie avec la plupart des écoles qui se trouvent sur le territoire de la ville de Cergy-Pontoise.

Il y a actuellement quatre sites de l'université sur la ville de Cergy-Pontoise, qui sont implantés de façon distincte :

- Le site de Neuville (Sciences techniques, biologiques, électroniques, informatiques).
- Le site des Chênes (Principalement sciences humaines).
- Le site de Saint Martin (sciences techniques).
- Le site de Saint-Christophe (commerces et langues).



Figure 15 : Les quatre sites universitaires à Cergy.

De plus, Cergy-Pontoise accueille des écoles d'enseignement supérieur qui forment, avec l'université, le PRES :

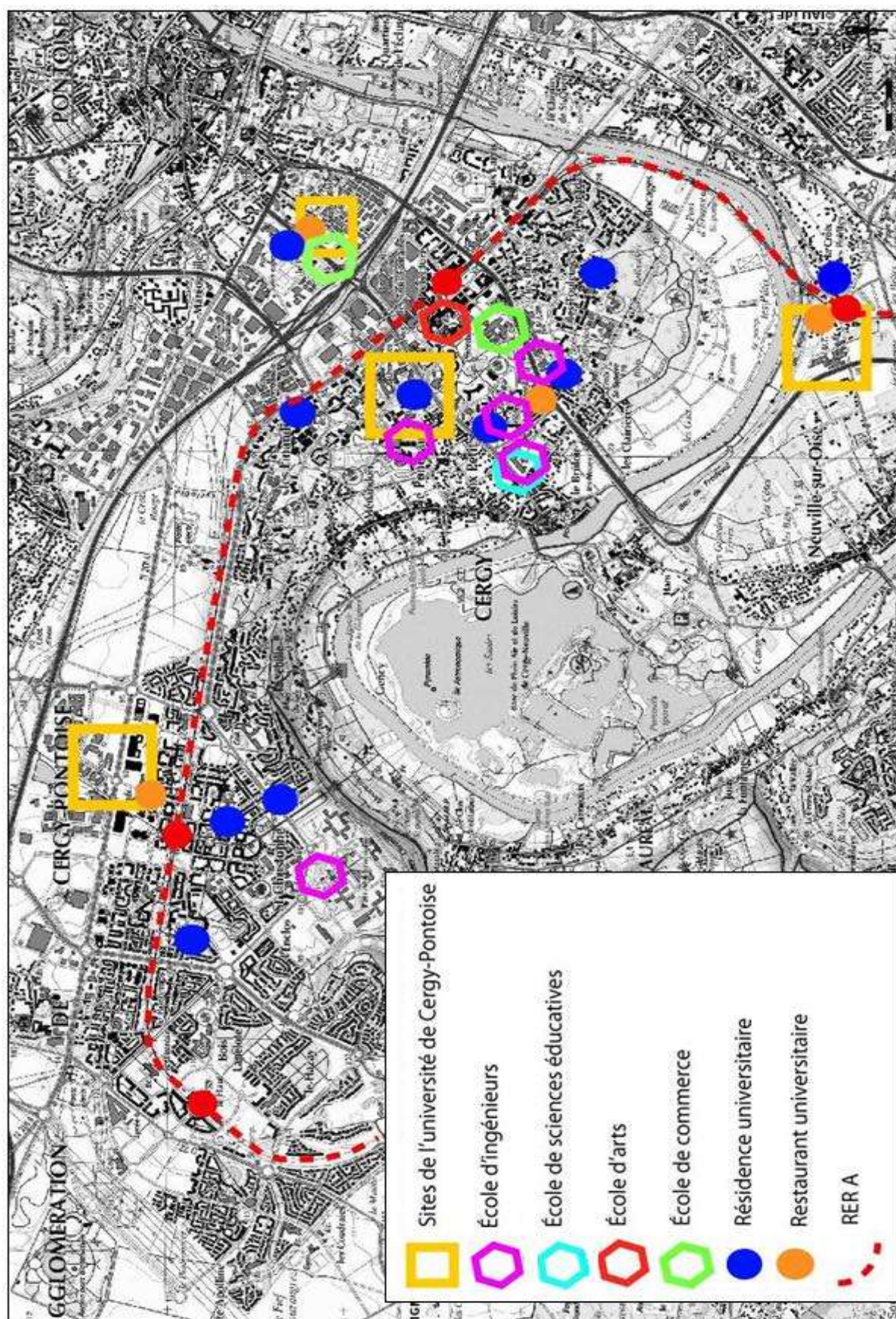
- L'ESSEC et ESCIA qui sont deux écoles de commerce.
- L'ENSAPC qui est une école d'art.
- L'institut polytechnique Saint Louis qui regroupe écoles d'ingénieurs, écoles de biologie industrielle, de géologie et de sciences sociales et éducatives.

Enfin, près du site de Neuville, la ville va accueillir – l'emplacement ayant été préféré au site de Nanterre – les futures réserves du Louvre, qui seront desservies par le RER A via la station Neuville Université.

Concernant les structures qui accompagnent la vie étudiante, les résidences universitaires publiques et privées sont réparties autour des sites, tout en n'étant pas forcément au contact des structures scolaires : les étudiants pratiquent presque toujours la ville pour aller d'une infrastructure à l'autre. Sur le site des chênes, les étudiants se restaurent principalement sur la dalle au sud, dans les enseignes de restauration rapide.



Figure 16 :Sites d'enseignement supérieur à Cergy (Source : Groupe Master.)





## **II. Organisation spatiale des sites universitaires et pratiques induites**

Nées à différentes époques et selon différents contextes, les universités de Nanterre et de Cergy correspondent à deux modèles d'aménagement universitaire spécifiques : celui du campus à Nanterre et celui de l'université à Cergy. L'organisation spatiale et les rythmes de vie sont donc variables et ont des conséquences sur le fonctionnement urbain.

### **1. Morphologie urbaine du site universitaire de Nanterre.**

Les morphologies enclavées correspondent à des formes qui tournent le dos à la ville et qui produisent alors un effet de rupture par rapport à l'environnement, une certaine fragmentation dans la structure de la ville et un fonctionnement en espace défendable<sup>20</sup>. L'enclavement comme forme urbaine produit un phénomène de fermeture. A Nanterre, quelle sont les formes de fermeture ? Spatiale, sociale, perceptive, politique ?

#### **a) Le modèle du campus, un huis clos.**

Nanterre est la seule université parisienne à regrouper toutes les disciplines de Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales mais l'on constate une fragmentation spatiale selon les disciplines.

La création d'une galerie de cheminements reliant extérieurement les bâtiments A à E semblaient témoigner d'une volonté d'apporter plus d'homogénéité au campus. Cependant, les circulations à l'intérieur de ces mêmes bâtiments sont souvent impossibles, les portes séparant chaque UFR étant fermées. Ce sectionnement de l'espace limite les circulations des étudiants dans les couloirs où on pourait lieu des animations ponctuelles (stands tenus par les associations de l'université, marché de Noël par exemple)



Figure 17 : Galerie de cheminement, campus de Nanterre.

<sup>20</sup> Céline Loudier-Malgouyres. *L'effet de rupture avec l'environnement voisin des ensembles résidentiels enclavés. Une approche morphologique de l'enclavement résidentiel en France*. In : *Les annales de la recherche urbaine*. n° 102. Paris. MEDAD. PUCA. Juillet 2007. pp. 69-77. Si bien cet étude corresponde à une caractérisation de l'enclavement résidentiel en France, il reste très utile pour définir en termes typo-morphologiques les caractéristiques de l'enclavement du campus universitaire de Nanterre.

Si la connaissance de la ville de Nanterre semble limitée chez les étudiants, le campus lui-même paraît mal connu par ses usagers qui ignorent souvent que des projections de cinéma ont lieu ou bien l'existence d'associations.

Les limites du campus semblent rigides dans le sens où la majorité des personnes le fréquentant sont étudiantes, mais dans un même temps rien dans le paysage n'indique ou n'invite les passants à s'y aventurer. De plus, pour quelqu'un qui arriverait pour la première fois sur le campus, la question de l'accès au campus se poserait. En effet, les entrées ne sont en rien significatives. L'accès majeur s'effectue du côté de la gare et semble trop étroit aux heures d'affluences alors qu'une autre entrée peu fréquentée donne sur l'autoroute et la prison.

Les bâtiments constituant le campus datant d'époques diverses, leur style diffère. Cependant, la majorité des constructions arbore une façade dans le style architectural des années 70. Durant les beaux jours, l'espace vert central prend vie et il semble que les étudiants sont alors plus aptes à passer plus de temps sur le campus.



Figure 18 : Pauvreté du style architectural de l'université de Nanterre (source: flickr, François Lafite).

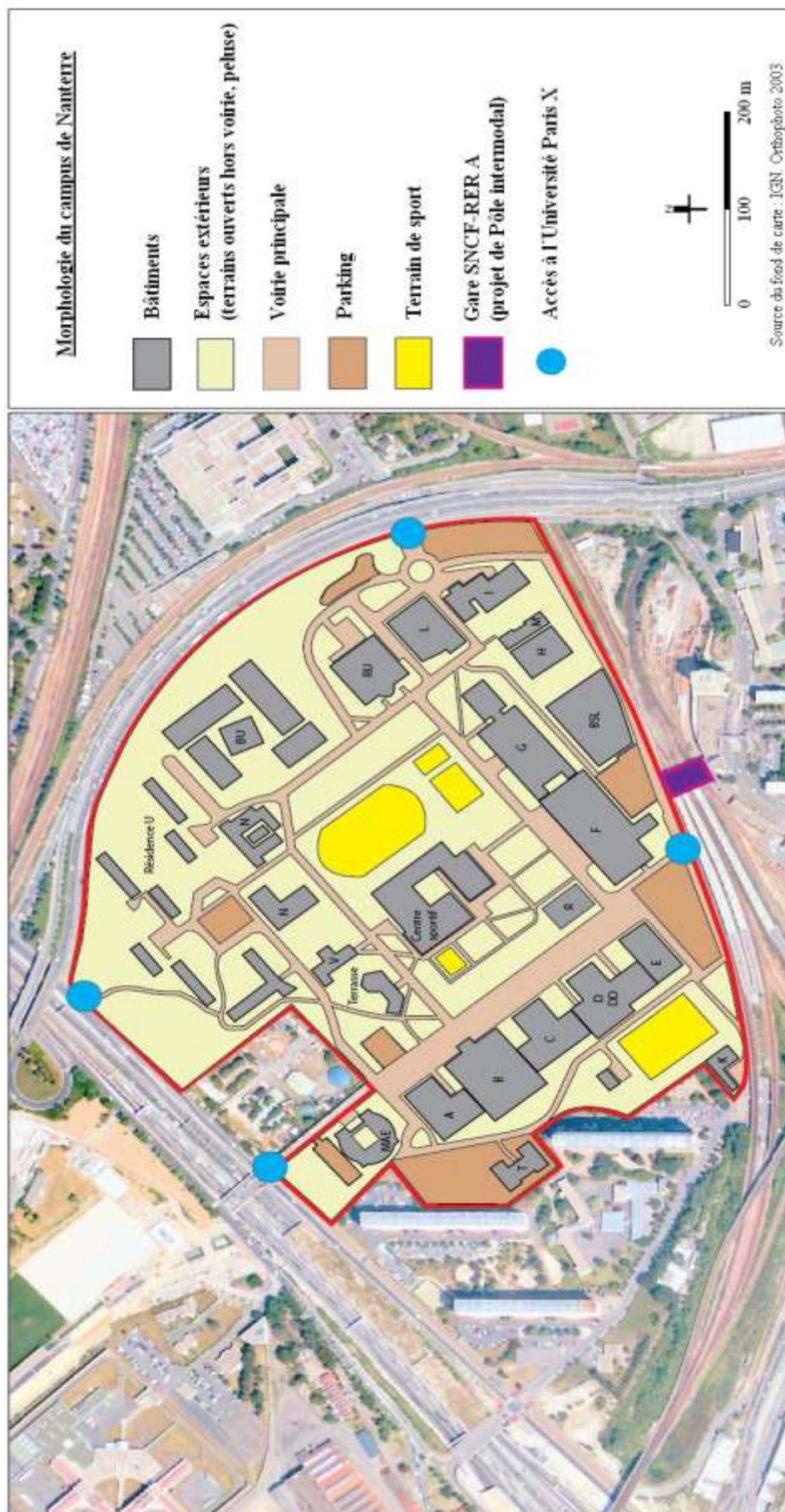


Figure 19: Morphologie du campus de Nanterre (Source : Groupe Master.)



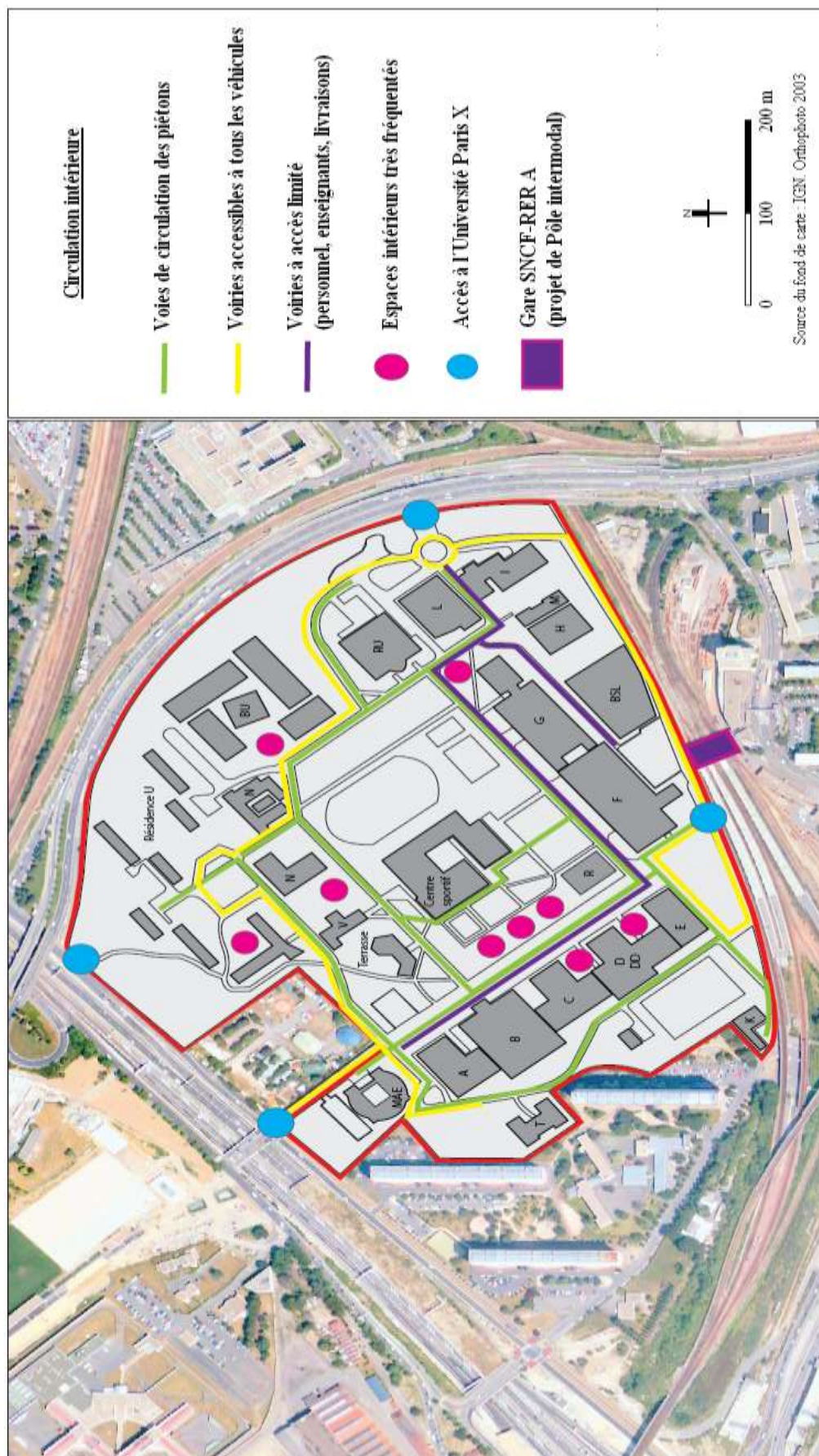


Figure 20: Circulations sur le campus de Nanterre (Source : Groupe Master.)



## b) Des locaux inadaptés aux besoins ?

Initialement prévue pour accueillir 15000 étudiants, l'université de Nanterre en comptait déjà 20000 en 1969. Lors de la rentrée 2009/2010, 31 432 étudiants étaient inscrits dans l'établissement. Le manque de locaux est un problème qui se pose quasiment dès l'ouverture et qui paraît d'autant plus paradoxal que l'université a été créée afin de désengorger les universités du centre de Paris qui souffraient elles-mêmes du manque d'espace.

En 2009, l'université de Nanterre offrait un ratio de 4,96 m<sup>2</sup>/étudiant (SHON), contre 9,5 m<sup>2</sup> en moyenne nationale. Afin de répondre aux problèmes posés par ces carences de locaux, l'université mène des études afin de rationaliser l'espace dont elle dispose. Aussi, un diagnostic a donné lieu à des propositions de réaménagement.

| Composante  | Nb étudiants | M2/étudiant<br>TOTAL | M2/étudiant<br>Administration | Ratio RCU<br>Administration | M2/étudiant<br>Enseignement | Ratio RCU<br>Enseignement |
|-------------|--------------|----------------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| UFR STAPS   | 811,00       | 2,93                 | 0,27                          | 0,35                        | 1,66                        | 1,21                      |
| UFR SSA     | 4 212,00     | 1,78                 | 0,13                          | 0,35                        | 1,05                        | 1,21                      |
| UFR SPSE    | 3 526,00     | 1,46                 | 0,14                          | 0,35                        | 0,82                        | 1,21                      |
| UFR SJAP    | 6 952,00     | 1,28                 | 0,12                          | 0,40                        | 0,83                        | 1,12                      |
| UFR SEGMI   | 3 986,00     | 1,51                 | 0,16                          | 0,40                        | 0,83                        | 1,12                      |
| UFR LLPhi   | 2 340,00     | 1,56                 | 0,13                          | 0,40                        | 0,82                        | 1,52                      |
| UFR LANGUES | 1 484,00     | 1,51                 | 0,15                          | 0,40                        | 1,11                        | 1,52                      |
| UFR ANG-AM  | 855,00       | 2,29                 | 0,20                          | 0,40                        | 1,22                        | 1,52                      |

Tableau 2 : Surfaces par composante (surfaces utiles) : Comparaison des ratios de Paris Ouest avec le Référentiel des constructions universitaires (Source : Actualisation du Schéma directeur d'Aménagement du campus de l'université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense, octobre 2009).

| Paris Ouest Nanterre     |          |                             |                      | Moyenne nationale     | Application de la<br>moyenne nationale<br>SDO au nb<br>d'étudiants | Besoin en<br>surfaces<br>supplémentaires | Besoin en<br>Surfaces<br>utiles | Besoin en<br>SHON |
|--------------------------|----------|-----------------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------|-------------------|
| Composante               | TOTAL    | Nb étudiants<br>(2007-2008) | M2/étudiant<br>TOTAL | Moyenne nationale SDO |                                                                    |                                          |                                 |                   |
| UFR STAPS                | 2 374,28 | 811,00                      | 2,93                 | 3,24                  | 2627,64                                                            | 253,36                                   | 193,40                          | 211,13            |
| UFR SSA                  | 7 495,51 | 4 212,00                    | 1,78                 | 3,24                  | 13646,88                                                           | 6 151,37                                 | 4 695,70                        | 5 126,14          |
| UFR SPSE                 | 5 146,95 | 3 526,00                    | 1,46                 | 3,24                  | 11424,24                                                           | 6 277,29                                 | 4 791,82                        | 5 231,08          |
| UFR SJAP                 | 8 893,00 | 6 952,00                    | 1,28                 | 3,26                  | 22663,52                                                           | 13 770,52                                | 10 511,85                       | 11 475,43         |
| UFR SEGMI                | 6 014,00 | 3 986,00                    | 1,51                 | 3,26                  | 12994,36                                                           | 6 980,36                                 | 5 328,52                        | 5 816,97          |
| UFR LLPhi                | 3 649,95 | 2 340,00                    | 1,56                 | 3,85                  | 9009                                                               | 5 359,05                                 | 4 090,88                        | 4 465,88          |
| UFR LANGUES              | 2 244,55 | 1 484,00                    | 1,51                 | 3,85                  | 5713,4                                                             | 3 468,85                                 | 2 647,98                        | 2 890,71          |
| UFR ANG-AM               | 1 956,50 | 855,00                      | 2,29                 | 3,85                  | 3291,75                                                            | 1 335,25                                 | 1 019,27                        | 1 112,71          |
| 37 774,74 24 166,00 1,79 |          |                             |                      | 3,47                  |                                                                    | 43 596,05                                | 33 279,43                       | 36 330,04         |

Tableau 3 : Référentiel des constructions universitaires : un besoin de 36.330 m<sup>2</sup> SHON (Source : Actualisation du Schéma directeur d'Aménagement du campus de l'université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense, octobre 2009)

### c) Un site enclavé, un tissu urbain fracturé

Alors que le campus devrait être un lieu d'ouverture sur la ville et de communication, il fonctionne davantage comme un huis clos. Cette situation de repli s'explique en partie par la genèse de l'université, construite rapidement sans être pensée en termes d'intégration. Aussi, ce manque d'ouverture rappelle les idéaux des architectes considérant que le campus doit fonctionner en autarcie et offrir aux étudiants un cadre de vie calme propice au travail. Cependant, le campus de Nanterre est bien loin du rêve américain et souffre de la faiblesse de l'offre en matière de services qui ne sont pas suffisamment diversifiés (en matière de restauration par exemple ou par l'absence de laverie).

Aussi, le campus représente un espace peu attractif pour les étudiants qui dans la majorité des cas, ne s'y rendent seulement pour assister à leurs cours. Ces carences d'urbanité expliquent l'insularité de l'université et permettent d'affirmer que pour les étudiants de Nanterre la ville n'existe que par le campus universitaire<sup>21</sup>.

A cet enclavement s'ajoute le monofonctionnalisme, «chaque discipline constituant un monde en soi»<sup>22</sup> puisqu'en effet, chaque bâtiment regroupe une matière. La connaissance même du campus par les étudiants se limite souvent au bâtiment auquel ils sont rattachés.



Figure 21 : Un des bâtiments du campus de Nanterre vu depuis le Boulevard des Provinces Françaises (Source : Marcel Roncayolo. *Territoires en partage*. 2007)

Si la connaissance de la ville de Nanterre est limitée chez les étudiants, l'environnement immédiat du campus peut expliquer ce manque d'intérêt, entretenant l'image d'une ville peu attractive. En effet, le campus est entouré de grands ensembles, de friches industrielles et d'une prison. Alors, l'université n'apparaît pas comme un espace public propice à l'urbanité ou à la vie étudiante.

<sup>21</sup> P. Le Gales et M. Oberti. *Lieux et pratiques sociales des étudiants dans la ville : Rennes, Besançon et Nanterre*. In : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°62-63. Ville et Territoires. Juin 1994.

<sup>22</sup> Le Gales et Oberti. 1994. *op. cit.*

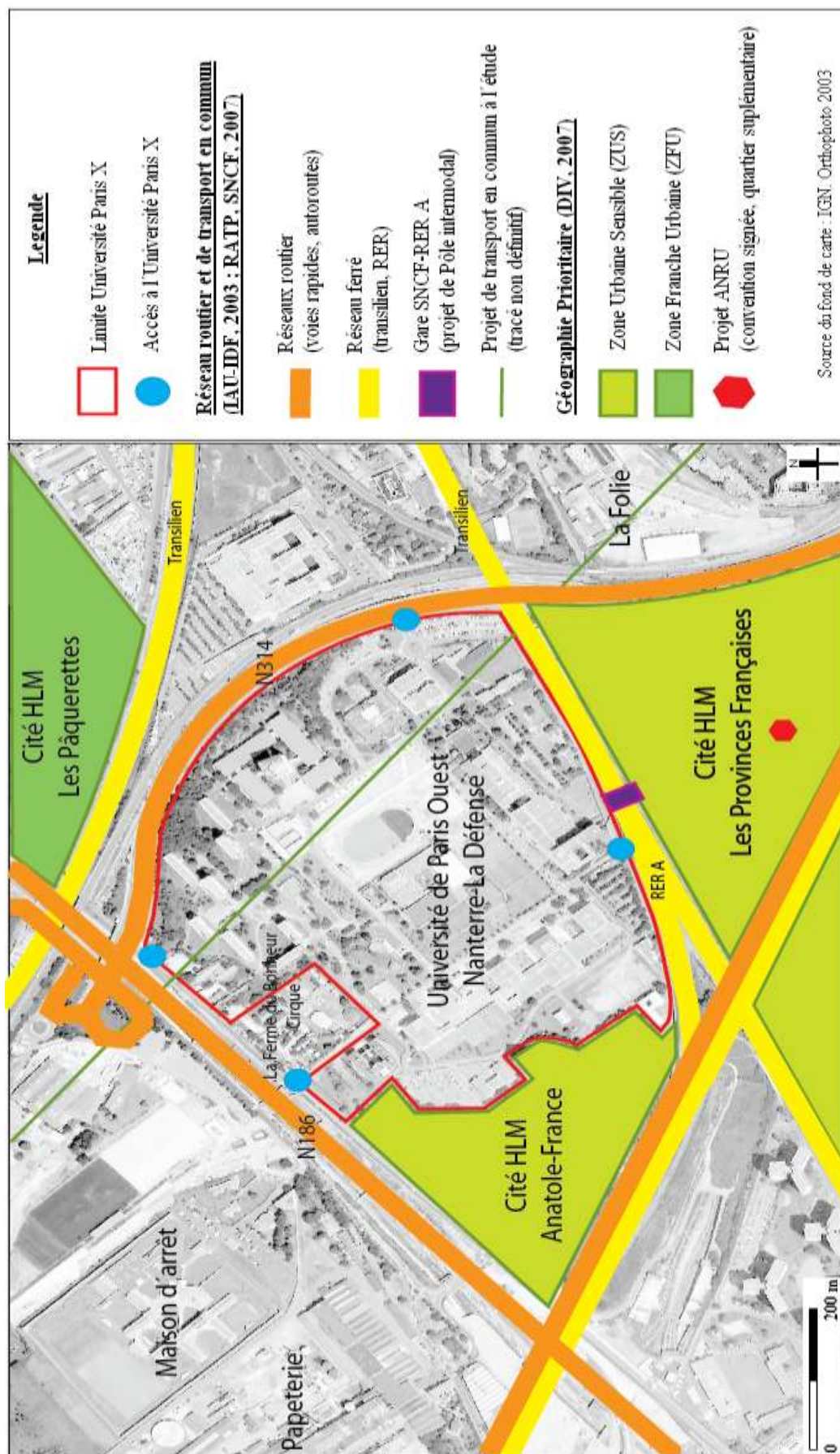




Figure 22: Les environs du site de l'université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense (Source : Groupe Master).



Figure 23 : La cité Anatole France et l'autoroute aux abords du campus.

Des ruptures sont imposées par le tissu urbain, accentuant la tendance générale des universités à se clore sur elles mêmes et ignorer le voisinage. Les infrastructures de transport telles que les deux autoroutes aux abords du campus, représentent ici des fractures. Le RER qui est un lien vers Paris constitue aussi un moyen de fuite rapide dès la fin des cours.



Figure 24 : Illustration du délaissement des franges du campus.

Les franges du campus sont délaissées, il n'y a pas de transition entre l'université et la ville. « La coupure, pour ne pas dire le vide urbain aux rives du domaine universitaire ne permet pas ces côtoiements imprévus »<sup>23</sup>.

Les lisières des universités se vident alors qu'elles sont des places fortes; manquent des

---

<sup>23</sup> Sauvage. 1994. *op. cit.*

transitions. Dans ces vides, se trouvent des lieux qui semblent improbables : une aumônerie, des abris de fortune, les chapiteaux d'un cirque. Les franges ont donc été investies de façon assez désorganisée voire illégale comme en atteste la présence de la ferme du Bonheur, lieu culturel alternatif situé en marge - au sens propre comme au sens figuré.

La banlieue n'est plus ce qu'elle était suite à la mutation des activités et l'augmentation des couches moyennes mais la zone de l'université semble rester à l'écart de ces changements. Le prolongement de la Défense, le grand axe de l'Arche à la Seine, introduisent dans ces logiques perturbation et espoir<sup>24</sup>. Malgré cette coupure entre ville et université il ne semble pas y avoir de demande étudiante, Paris fournissant aux étudiants ce qu'ils ne trouvent pas sur le campus ou à Nanterre en matière de services, lieux de rencontre. De ce fait, Nanterre n'est pas vue comme une ville étudiante. « Les étudiants de Nanterre, plus bourgeois, plus dispersés, souvent chez leurs parents, se définissent moins comme étudiants.

Dans un tel contexte, comment s'amorce la réinvention de la ville universitaire? En quoi l'université peut contribuer au rapprochement avec la ville? A Paris X, des universitaires s'efforcent de tisser des relations avec diverses collectivités notamment en vue de faire reconnaître et avancer des projets d'aménagement urbain indispensables.<sup>25</sup>

#### **d) Vers un quartier universitaire ?**

##### **- Le projet Seine-Arche.**

Si le campus évolue, la ville aussi. L'université est au cœur de projets majeurs comme le projet Seine Arche.

Patrick Jarry, maire de Nanterre et Président de l'EPASA décrit ce projet comme n'étant « pas un nouveau quartier de Nanterre mais trois quartiers enfin reliés et complétés. Cet aménagement ne consiste pas à fabriquer des mètres carrés mais à produire de la ville avec ce que cela comporte de liens sociaux. ». Le site de l'université est intégré à cette ambition de prolonger l'axe Défense-Arc de Triomphe jusqu'à la Seine. Pourtant, recréer du lien semble difficile, impliquant divers acteurs aux intérêts divergents.

M. Burgel soulignait le rôle majeur de l'université concernant un rapprochement entre la Défense et la ville de Nanterre en déclarant « Paris X peut être le levain de cette fermentation de l'Ouest parisien, de cette diffusion du technopôle et du ghetto, de cette union enfin réalisée de l'efficacité et de la solidarité ».

---

<sup>24</sup> Burgel. 1991. *op. cit.*

<sup>25</sup> Dubet. 1994. *op. cit.*





### **- Le futur pôle gare de Nanterre Université.**

Aussi, le projet de pôle gare pourrait recréer de la continuité et de l'urbanité puisqu'un de ses objectifs est d'ouvrir l'université sur la ville et désenclaver les cités des Provinces Françaises.

Le chantier démarré en 2006 devait s'achever début 2011. Finalement, la livraison de la nouvelle gare est maintenant annoncée pour 2014, représentant la pierre angulaire du renouveau de Nanterre dans le prolongement de La Défense. L'équipement actuel, à l'origine « provisoire », date de 1972 . Le projet de réaménagement, lancé dès 1994, a été voté officiellement en 2005 par le Stif. Il ne concerne pas uniquement la rénovation des deux gares mitoyennes RER et SNCF qui voient passer chaque jour 65 000 voyageurs. Il s'agit de créer un véritable pôle de transport accueillant les trains franciliens, le RER A, mais aussi la future ligne de tramway T1 en provenance du nord (Saint-Denis, Villeneuve, Gennevilliers, Colombes), les bus, les taxis et les vélos. La vocation du projet est de créer un lien entre les différents quartiers (le campus universitaire, le quartier des Provinces-Françaises, la cité administrative regroupant la préfecture, le tribunal et le conseil général). Baptisée cœur de quartier, cette opération urbaine de 3,5 ha (132 000 m<sup>2</sup> à construire) comprend des logements, des bureaux, des commerces, des équipements publics, des résidences étudiantes et hôtelières. Le souterrain d'accès à l'université a été élargi, les quais et l'accès à l'université réaménagés. Mais le plus gros reste à faire : la création d'une esplanade franchissant les voies ferrées et la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil pour les voyageurs. Offrir plus de services serait un moyen de fixer les populations étudiantes, tout comme la future maison de l'étudiant, et peut-être impulser du dynamisme pour un futur quartier universitaire.

### **- La construction de la maison de l'étudiant.**

Alors que Cergy dispose déjà d'une Maison de l'étudiant, le chantier est actuellement en cours sur le campus de Nanterre. Ce nouvel aménagement se situe à un emplacement stratégique sur le campus puisqu'en effet, tous les étudiants arrivant sur le campus par le train ou le RER passeront devant. Le choix de cet emplacement semble judicieux comparé par exemple à la localisation de la bibliothèque universitaire qui semble comme isolée dans un coin du campus.

Cette maison de l'étudiant représente un investissement supplémentaire pour l'université dont le coût total de fonctionnement à l'échelle du Campus s'élève à 10 878 790€/an. Cependant, en 2010, alors que le Département continue de financer à hauteur de 10 millions d'euros de subvention annuelle le pôle Léonard de Vinci, structure privée accueillant moins de 5 000 étudiants, l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense voit sa subvention oubliée du budget. Depuis 2005, le Conseil général des Hauts-de-Seine allouait une subvention de 900 000 € à l'université de l'ouest parisien dans le cadre d'un contrat d'objectifs pluriannuel qui a pris fin en 2008. Le conseil général explique qu'un contrat de quatre ans avait été conclu avec l'université qui, en contrepartie, avait proposé un projet en adéquation avec la politique du département. « Cette année, l'université publique n'a pas présenté de projet satisfaisant, c'est pour cette raison que la subvention n'a pas été renouvelée. Mais nous restons toujours ouverts à toute nouvelle proposition, » indique-t-on au conseil général.



## 2. Cergy : espaces universitaires et pratiques.

### a) De l'éclatement du bâti à la cohésion étudiante.

La principale caractéristique des universités implantées dans les villes nouvelles est le fait que ce sont des universités jeunes, créées ex-nihilo. Ce qui peut présupposer des lacunes en termes de mise en place est un fait une caractéristique qui profite aux interactions ville université. En effet, l'université de Nanterre étant une « extension » de la Sorbonne, placée à Nanterre par l'Etat sur des terrains disponibles, sur un territoire historiquement construit (y compris politiquement), les tensions ne se sont apaisées que récemment entre mairie et université. L'impression de « corps étranger » à Nanterre n'a pas eu lieu à Cergy : la ville comme l'université sont des créations ex nihilo.

D'après Agnès Sander, architecte et professeur à Nanterre et à Cergy, le fait que la ville comme l'université soient des objets récents crée une émulation et un intérêt plus grand pour le territoire local, notamment pour les professeurs d'urbanisme : il reste à faire. L'article à propos de la localité à Cergy Pontoise de Caroline de Saint-Pierre<sup>26</sup>, anthropologue qui a étudié Cergy-Pontoise tout au long des années 90, résume : « L'exemple de Cergy est intéressant, parce qu'il montre qu'il n'y a pas besoin d'épaisseur historique pour qu'une ville génère des narrations sur la forme de son urbanisation et sur son histoire comme marque singulière d'une localité ». La ville nouvelle bénéficie d'un leitmotiv de singularité dès sa construction<sup>27</sup>, rapporté par l'article qui relate notamment le « carnet de bord » de Bernard Hirsch : Dans ces récits, la création d'une ville est présentée comme une véritable « aventure » s'apparentant à la conquête d'un territoire. La construction de Cergy est d'emblée posée comme une tâche « exaltante » : ceux qui y travaillent « se démarquent des méthodes coutumières à la haute administration ». Ainsi, Cergy ne devait pas être une cité-dortoir (B. Hirsch : « C'est notre objectif no 1 de ne pas faire une cité-dortoir, on a freiné la construction de logements avant qu'on ait les emplois et les équipements. », et ce afin de respecter l'objectif de contrebalancer l'attraction parisienne.

L'autre volonté des politiques, des associations, des architectes et des urbanistes a été de « personnifier la ville » : une ville avec un immense centre vert et des partis pris architecturaux remarquables, tel l'axe majeur de Cergy-le-Haut ou le port. Ces singularités architecturales, notamment, forge l'identité de la ville de Cergy-Pontoise et renforcent la volonté des étudiants, des professeurs, des politiques, des associations de participer à l'émulation et à la dynamique encore en cours.

---

<sup>26</sup> C. de Saint-Pierre. *Créer de la localité en ville nouvelle : l'exemple de Cergy*. In : *Ethnologie française* 2003/2, Tome XXXVII, pp. 81-90.

<sup>27</sup> Coordinée par Bernard Hirsch, ingénieur des Ponts et Chaussées, travaillant à la direction départementale de l'Équipement, qui va être chargé par Paul Delouvrier, en juin 1965, de lancer la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Il a dirigé ensuite à partir de 1967 la Mission d'Aménagement de la Ville nouvelle, puis l'Établissement Public d'Aménagement jusqu'en 1975.



Figure 26 : Le port de Cergy, l'axe majeur, et sa vue sur le parc central de la ville nouvelle.

D'autre part, la ville de Cergy reste dynamique et propose par exemple chaque année un concours pour architectes, urbanistes, ingénieurs, avec le concours de l'AFTRP. Ce concours attire des candidatures à l'échelle internationale. A l'image de Cergy le Haut et de l'axe majeur, il y'a clairement une volonté de « créer » de la ville, au-delà des logiques de promoteurs, même s'il persiste une impression de « vide » due à la croissance démographique, supposée forte, qui a été modérée. De ce fait, la voiture est très présente dans la ville. Mais les piétons et vélo trouvent leur compte également : il existe et parcours pour les vélos (« les 9 heures de vélos ») et parcours piétonniers – un parcours de 17km permet de faire le tour de la commune uniquement par des chemins piétonniers, qui sont bien entretenus (35 agents municipaux sont constamment employés à l'entretien des massifs). Pour reprendre l'article de Caroline de Saint-Pierre, les habitants de Cergy ont un attachement à Cergy, qui tient beaucoup au fait de sa verdure, de son ouverture, de son particularisme, comme le dit un ancien habitant de la petite couronne, agent SNCF, président d'une association qui intervient dans la préservation de l'axe majeur :

« Quand on vit dans un environnement propre, agréable, qu'il y a des espaces et de la verdure, on se sent mieux. Moi, j'ai vécu à partir de 1985, autrement, d'abord quand, au début, on avait les enfants en bas âge, on se baladait partout. Qu'est-ce qu'on a pu faire comme balades à pied, c'est interminable. On n'en voit jamais le bout. On découvre toujours quelque chose [...] Sartrouville, c'était une cuvette, on avait une usine (les ciments Lafarge) qui nous polluait. C'était très serré. Ici, il y a de l'espace, on respire. J'imagine mal avoir à retourner en petite couronne [...] C'est vrai que je trouve ce projet de l'Axe Majeur formidable, sûrement que dans quelques années, quand nos petits-enfants viendront là, d'avoir laissé cet espace libre, sans construction... on en a besoin de ces espaces, il y a à peu près le même genre avec la coulée verte à Cergy-le-Haut ».

Mais on ne peut pas réduire le dynamisme de Cergy par rapport à Nanterre à son simple caractère récent. En effet, la distance à Paris est un élément fondamental : Cergy se situe à une quarantaine de kilomètre de Paris, alors que Nanterre est à seulement une dizaine. Toujours d'après Agnès Sander, cet éloignement de Paris joue en cela qu'il permet notamment aux pouvoirs politiques locaux d'émerger plus facilement, mais aussi parce que le réseau de politiques, d'associations, de professeurs à Cergy est plus « fermé », en cela que les « talents » ne vont pas forcément être absorbés par Paris : « Quand on est professeur à Cergy, notamment d'urbanisme, on est un notable » ironise Agnès Sander. En cela, « [le] défi de créer, dans une des très grandes régions urbaines parmi les plus monocentriques du monde, de vrais centres secondaires susceptibles de contrebalancer le poids tyrannique du centre principal »<sup>28</sup> a réussi à l'intégration de l'université dans sa ville d'accueil. L'équipe de la planification de Cergy-Pontoise a d'ailleurs employé les

<sup>28</sup>

Berroy S., Cattani N. et Saint-Julien T. La contribution des villes nouvelles au polycentrisme francilien : l'exemple de la polarisation liée à l'emploi. In : Espaces et sociétés 2004/4, 119, pp. 113-133.

services de sociologues<sup>29</sup>.

Alors que les professeurs de Nanterre n'ont pas forcément envie de travailler avec la mairie (ce qui présuppose d'ailleurs parfois des contreparties de type colloque dans le sens de la mairie, participation en tant que professeur à des réunions contre le projet de l'extension de la Défense etc.), les professeurs de Cergy se sentent davantage impliqués dans le tissu, notamment associatif, local. Les appels à projet se font beaucoup localement, par exemple, alors que l'université de Nanterre a une vocation davantage nationale. Ces interactions plus faciles entre l'université et la mairie ou la communauté d'agglomération de Cergy font finalement jaillir des partenariats très intéressants concernant la vie culturelle, mais aussi les partenariats université – entreprises.

---

<sup>29</sup> Vadelorge L. *Grands ensembles et villes nouvelles : représentations sociologiques croisées*. In : *Histoire urbaine* 2006/3, n° 17, pp. 67-84.



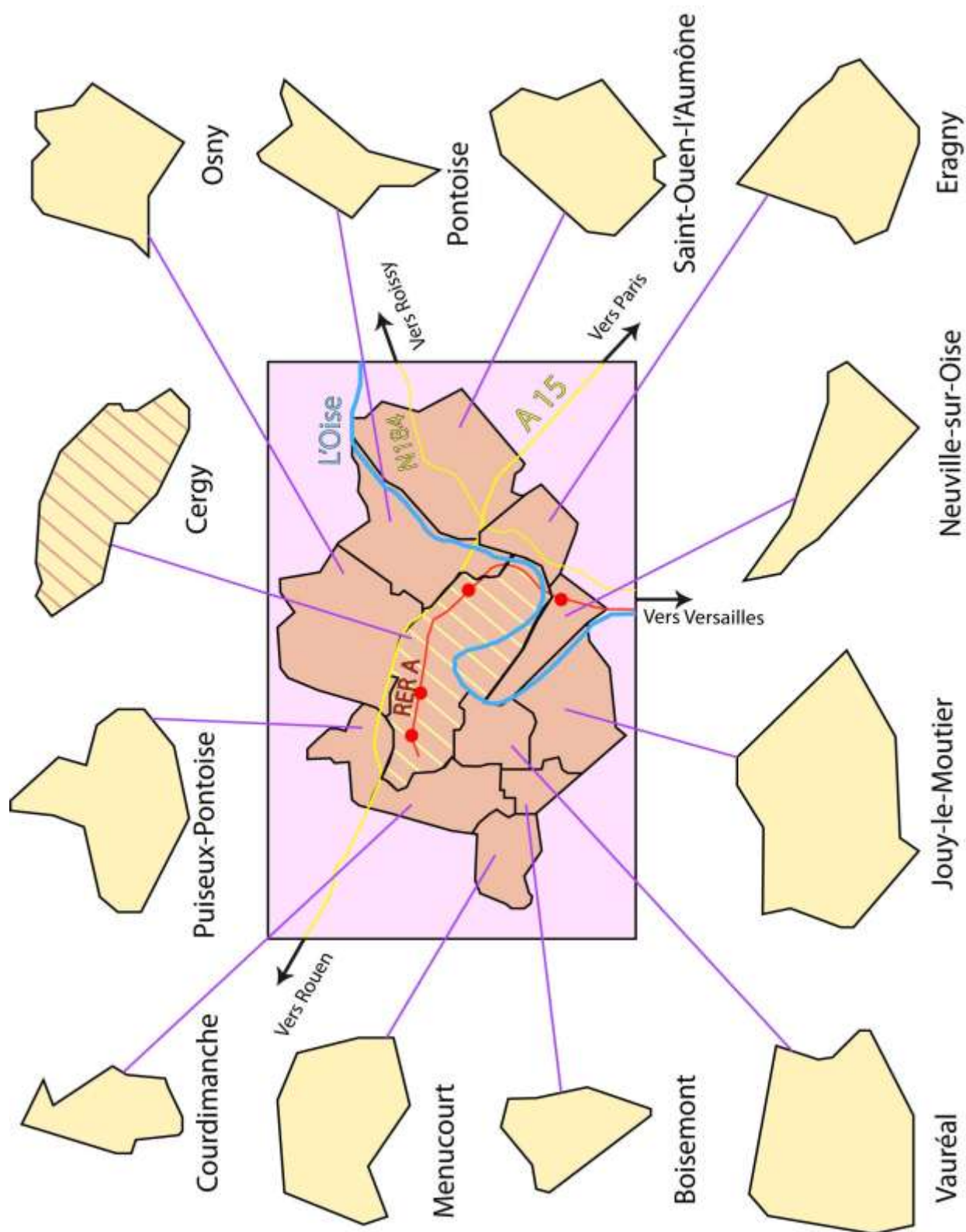


Figure 27 : L'agglomération de Cergy-Pontoise (Source: Master 2010)

Le recrutement de l'université de Cergy permet d'ailleurs lui-même que les étudiants pratiquent la ville : il est en effet en grande partie local, même si les écoles de Cergy, notamment l'ESSEC et l'école d'Arts, ont un recrutement national. Les débouchés locaux sont aussi présents : les entreprises de Cergy emploient les élèves sortant de l'université, qui a une forte vocation professionnalisante. Le taux de maintien des actifs résidents à Cergy est d'ailleurs un des plus élevés de la région parisienne, avec près de 47% en 1999. On note aussi la relative faiblesse de la dépendance à Paris en termes d'emplois (12% des actifs de l'agglomération travaillent à Paris)<sup>30</sup>, ainsi qu'une aire d'influence en essor, qui correspond aussi à la création de l'université :

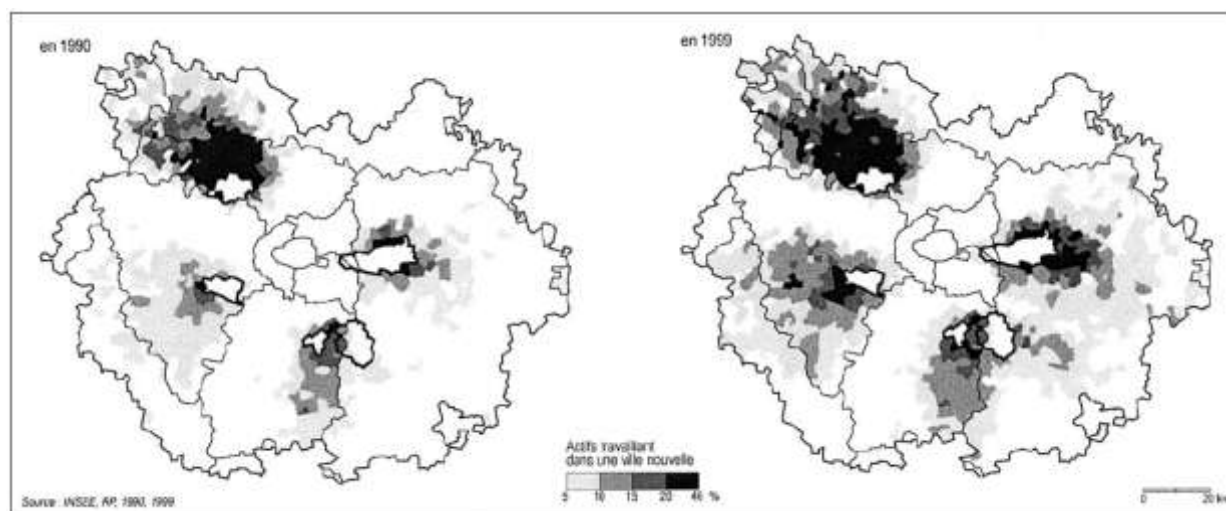


Figure 28 : Aires d'influence des villes nouvelles dans les années 1990 (Source : C. de St Pierre, 2003).

Les rencontres étudiants – entreprises, les salons de l'emploi, les offres d'emploi du secteur font d'ailleurs partie du décor des murs de la faculté : les relations université – monde économique sont beaucoup plus décomplexées qu'à Nanterre, qui possède une tradition de recherche.

La pratique du site des chênes par les étudiants est en effet fortement liée à la dalle de la préfecture. D'une part parce que le principal mode de transport utilisé, le RER, se trouve au sud même de la dalle et de ses commerces (trajet figuré par la ligne noire discontinue sur le schéma page suivante), et d'autre part parce qu'il n'y a pas de grand restaurant universitaire aux abords immédiats des bâtiments des Chênes. En pratiquant la dalle, les étudiants sont en contact direct avec les structures administratives (préfecture et communauté d'agglomération), les structures culturelles (théâtre national) ainsi que les commerces de la dalle.

<sup>30</sup> Berroir S., Cattan N. et Saint-Julien T., *La contribution des villes nouvelles au polycentrisme francilien : l'exemple de la polarisation liée à l'emploi*. In : *Espaces et sociétés*. 2004/4, 119, p. 113-133.

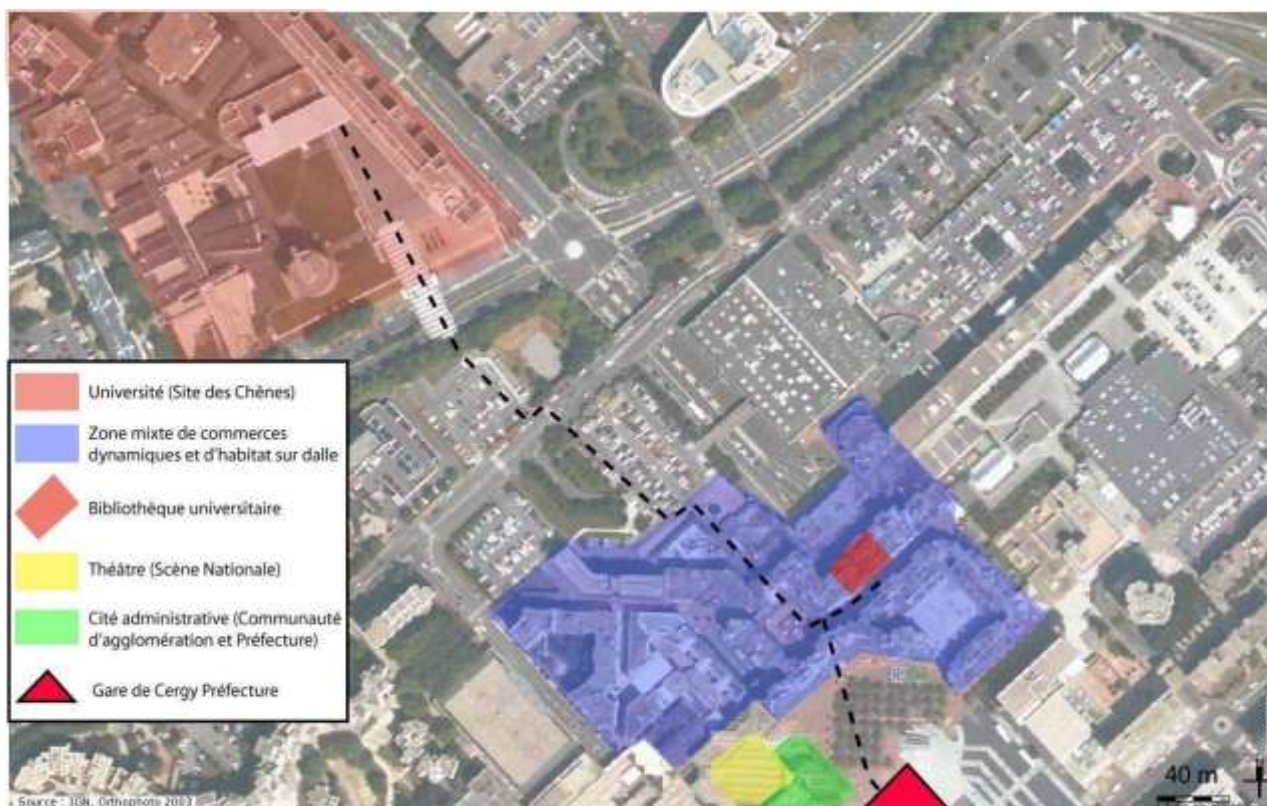


Figure 29 : Lieux associés aux pratiques des étudiants sur le site des Chènes, à Cergy.

Enfin, en plus de la pratique lors des trajets d'arrivée et de départs à l'université ainsi que lors du déjeuner, les étudiants doivent également aller jusqu'à la dalle pour pouvoir aller dans la bibliothèque universitaire : elle se trouve sur la dalle également, au milieu des commerces et des logements. Elle est ouverte à tous. L'accès au sud depuis la faculté des chênes est, malgré la passerelle d'envergure, gênée néanmoins par la traversée d'une route et de deux parkings.

On a donc une cohésion assez forte entre les étudiants et la ville, notamment et d'abord parce que les étudiants connaissent Cergy, en viennent, ou viennent des environs pour beaucoup. La multiplicité des initiatives due à la dynamique encore présente de la ville nouvelle et l'éloignement de Paris permettent de créer une identité Cergyssoise qui donne un socle solide pour une collaboration ville-université qui fonctionne.

En ce qui concerne les étudiants qui ne viennent pas de Cergy ou des environs, la pratique de la ville est un peu différente.

#### **b) La vie en résidence universitaire à Cergy : des pratiques étudiantes différentes de celles des étudiants locaux.**

Les étudiants qui vivent en cité universitaire à Cergy sont pour la grande majorité originaires d'autre part. Ils ont en moyenne 22 ans (sensiblement identique à Nanterre), et sont majoritairement, à hauteur de 63%, des hommes. Une différence entre les sexes significative qu'on ne retrouve pas à Nanterre. On peut gager que cette différence est due aux formations plus techniques proposées à Cergy : écoles d'ingénieurs, de chimiste, DUT d'électronique etc.



Figure 30 : La cité universitaire des Linandes Mauves, à Cergy.

A travers notre panel de résidents, qui se compose de 30 étudiants, interrogés à la cité universitaire des Linandes Mauves, nous avons pu constater qu'un peu plus de la moitié des habitants étudient sur le site des Chênes, le reste du panel étudiant dans des formations techniques (écoles d'ingénieur, école d'électronique, IUT de Neuville).

Le restaurant universitaire est peu utilisé par les résidents (20% d'entre eux). Ils mangent très majoritairement dans leur chambre. Peut-être pour des questions de budget, mais aussi parce que le site des chênes ne possède pas de restaurant universitaire directement sur le site de l'université. Ils font leurs courses aux mêmes endroits proches (Leader Price et Auchan), desservis par les bus.

Le point intéressant est que la fréquentation de la ville par ces étudiants initialement étrangers à ce territoire est très limitée :

- 60% d'entre eux ne fréquentent aucun autre quartier de la ville que leur lieu de résidence, leur lieu de courses, et leur lieu d'étude. 26% d'entre eux fréquentent le quartier de la préfecture, 16% le quartier de St Christophe (qui reste un quartier fréquenté pour sa structure universitaire). Enfin, 2 étudiants sur 30 ont déjà fréquenté le parc du lac.

- Si les structures sportives de l'université sont plutôt bien fréquentées – par 40% des étudiants interrogés, les équipements culturels le sont moins. En effet, 57% nous ont répondu ne jamais fréquenter ni bibliothèque, ni théâtre, ni cinéma sur le territoire de Cergy. 40% fréquentent une bibliothèque universitaire. Seulement 2 étudiants sur les 30 interrogés profitent du théâtre de Cergy, et 2 fréquentent un cinéma local.

- Concernant les sorties, Paris reste clairement devant Cergy, malgré la distance entre les deux villes : 28 étudiants sur 30 sortent à Paris, et 6 à Cergy.

- Enfin, les conditions de vie globale sont globalement appréciées : deux tiers des étudiants se déclarent « plutôt satisfait » ou « satisfait » de leurs conditions de vie à Cergy. Cependant, cette part de résidents positifs monte à 93% à la cité universitaire à Nanterre.

Les résidents des Linandes Mauves ont finalement une vie majoritairement cantonnée entre leur lieu de vie, leur lieu d'études, leur lieu de courses et Paris. Ils fréquentent rarement Cergy-Pontoise au-delà des impératifs études/alimentation.



**c) Les étudiants des Chênes : une aire de recrutement plus locale qui se fait sentir dans les pratiques de la ville.**

Les étudiants interrogés sont issus d'un panel de 64 étudiants, d'une part composé d'étudiants en dernière année de licence de géographie et d'autre part d'un panel plus large composé de formations diverses. Ils sont très majoritairement étudiants aux Chênes. Un étudiant vient de l'IUFM. Les deux tiers sont des femmes.

D'après notre enquête, le principal mode de transport utilisé est le bus : il est utilisé par plus de la moitié des enquêtés. 42% utilisent volontiers leur voiture. C'est sensiblement plus qu'à Nanterre, avec un peu moins de 6% des interrogés. 40% utilisent le RER : il s'agit seulement du troisième moyen de transport le plus utilisé, alors qu'à Nanterre, c'est sans surprise le mode de transport le plus usité (par 97% des étudiants interrogés). Enfin, 6% des étudiants de Cergy enquêtés pratiquent la marche à pied pour se rendre à l'université, contre plus de 30% des étudiants de Nanterre.

On a donc clairement une ville étendue, dont les habitants fréquentent plus volontiers le territoire via des modes de transport motorisé (voiture et/ou bus). Le réseau de bus est d'ailleurs plutôt performant et joue son rôle de liant entre les quartiers : 20 lignes de bus quadrillent l'agglomération de Cergy-Pontoise et de nouvelles lignes voient toujours le jour.



Figure 31 : La façade Est de l'université des chênes, avec son parking en rez-de-chaussée.

Concernant les habitudes quotidiennes, plus de la moitié des étudiants fréquentent les sandwicheries de la dalle pour leur déjeuner, et c'est la réponse majoritaire. 42% du panel apportent de quoi déjeuner depuis chez eux, et l'on retrouve à peu près la même proportion à Nanterre. Malgré la distance entre l'université des Chênes et le restaurant universitaire, 17% le fréquentent tout de même. A Nanterre, malgré un restaurant universitaire plus proche, 11% du panel nous ont répondu qu'ils y déjeunaient. Peut-être est-ce dû à la qualité de la cuisine. Enfin, 15% déjeunent à la cafétéria qui se situe à l'intérieur même des bâtiments de l'université.

Les étudiants interrogés fréquentent davantage la ville que les étudiants en cité universitaire : 12% seulement ne fréquentent aucun autre quartier que leur lieu d'étude et/ou d'habitation s'ils habitent à Cergy. Le quartier le plus fréquenté par les étudiants interrogés est la dalle de la préfecture, en cohérence avec le fait qu'ils y déjeunent volontiers le midi. Les trois fontaines, St Christophe et Cergy le haut sont assez bien fréquentées : entre 13 et 20% des étudiants. Neuville, le port et le parc



restent des territoires peu attractifs pour les étudiants : seulement 2 à 7% des enquêtés nous ont répondu y aller.

A propos des pratiques culturelles, les réponses des étudiants ne vivant pas dans les cités universitaires sont différentes de celles du groupe de résidents des Linandes mauves :

- L'équipement culturel le plus fréquenté est le cinéma, avec près d'un tiers des sondés. Les bibliothèques universitaires recueillent quasiment la même proportion d'étudiants les fréquentant. Le théâtre reste toujours aussi peu attractif, malgré les tarifs avantageux : 3% des interrogés.

- Les activités sportives dans le cadre universitaire, comme à Nanterre, attirent nettement moins les étudiants qui ne vivent pas en résidence universitaire : 80% du panel nous ont dit ne pas y participer.

- Enfin, être syndiqué reste rare pour les étudiants de Cergy : seulement un étudiant sur soixante-quatre nous a dit être adhérent à l'UNEF.

Pour 64% des étudiants interrogés, le but de l'université est d'abord de fournir un diplôme qui permettra de trouver un travail. On retrouve la même proportion à Nanterre, si ce n'est qu'à Cergy, la réponse « apprendre, se forger une culture générale » ou encore « se former un esprit critique » recueille moins de 10% des réponses alors qu'à Nanterre, il s'agissait d'un quart des réponses.

On a donc clairement une différence entre la pratique de la ville lorsqu'on l'a fréquenté avant l'université et lorsqu'on y arrive simplement pour une durée réduite au déroulement de ses études. Les étudiants qui ne vivent pas en résidence universitaire (et dont l'aire de recrutement est plus proche de la ville) sortent plus volontiers à Cergy et connaissent mieux la ville. Reste que leurs pratiques sont très liées à l'implantation universitaire. Mais elles confirment aussi que l'interface les Chênes – Dalle de la Préfecture fonctionne bien.



Figure 32 : La dalle de la Préfecture (Source : Alvar Lavague, 2008).

### **III. Villes et universités: quels dialogues sont possibles?**

#### **1. L'université et les élus locaux : collaboration ou tension entre les dirigeants?**

##### **a) La relation ville-université à Nanterre**

##### **- La municipalité de Nanterre : entre tensions et solidarité.**

Nous avons vu précédemment comment l'université de Nanterre est le fruit de la recherche d'espaces libres proche de Paris pour des étudiants de plus en plus nombreux, et comment l'Université de Nanterre n'a pas été pensée selon une stratégie urbaine d'intégration mais imposée à la municipalité.

Dans ce contexte précipité et peu réfléchi, les relations entre la mairie et l'université de Nanterre ont lentement progressé. Dans un premier temps, de 1975 jusqu'aux années 2000, l'atmosphère était tendue du fait d'avoir implanté une université sur le territoire de Nanterre contre sa volonté. Au cours des années 2000, les relations se sont orientées vers un dialogue et un rapprochement (à travers la création d'itinéraires cyclables ou la prise en compte de questions écologiques). Les rapprochements étaient cependant relativement réduits à des questions secondaires.

A cette même période, un accord de principe fut signé pour que la voie longeant les bâtiments A à E du campus soit classée comme espace public afin que l'entretien, l'éclairage et la surveillance soient gérés par la ville. Cependant aucun projet réel n'est ressorti de cet accord. La vision d'un campus partagé en îlots avec une gestion partagée des bâtiments et des équipements, n'est pas la volonté de tous les dirigeants de l'université. La présidence souhaite protéger le campus de Nanterre comme une unité bien qu'aujourd'hui il soit traversé par une population qui n'est pas exclusivement estudiantine.

Début 2000, de nouveaux conflits voient le jour lors des négociations relatives au tracé du tramway. L'université a résisté afin de modifier le projet – elle fut alors appuyée par le Ministère – car le tracé proposé passait trop près des bâtiments et semblait enfermer le campus dans des limites rigides. La gestion du patrimoine foncier reste une question centrale et « *la tentation est grande de vendre* » *dixit* Monsieur Jean-François Deneux, car les terrains y ont acquis une grande valeur.

Madame Colette Vallat, aujourd'hui vice Présidente de l'université de Nanterre, chargée du Patrimoine, du Développement durable et des relations territoriales, doit gérer les relations entre la ville et l'université. Depuis trois ans elle organise avec la mairie de Nanterre des conférences « ville-université » pour discuter des questions d'aménagement et gérer les désaccords sur l'utilisation du campus et de ses marges (qui sont des espaces clés constituant une réserve foncière pour l'université).

Une charte a été signée à la fin de la dernière conférence en Mars 2010 afin d'officialiser des valeurs communes et des objectifs partagés entre la mairie et l'université. Le dialogue est là mais il est parfois difficile de concilier évolution du campus vers un modèle plus ouvert, notamment vers la Défense, et convictions politiques arrêtées de la Mairie. La municipalité insiste sur les offres de formations de qualité pour une bonne insertion professionnelle. Monsieur Laurent Elghozi déclarait lors d'une conférence que « l'université est un creuset formidable [...] l'intégration est à améliorer pour que les étudiants de Nanterre deviennent aussi des Nanterriens ». Le rapprochement entre la ville et les étudiants n'est pas seulement vu comme une possibilité d'associer vie économique locale et étudiants mais aussi comme une opportunité politique, puisqu'il fut question ensuite du vote des

résidents étudiants.

Les franges de l'université sont depuis toujours des sources de problèmes et de conflits pour et entre l'université et la ville. Les problèmes connus dans la zone de logements sociaux Anatole France, situés à l'Est de l'université, répercutent sur le campus des soucis d'insécurité et de trafic de drogue. Cependant le problème n'a pas vraiment été traité, et les autorités préféreraient « savoir le problème ici plutôt qu'ailleurs ».

Un autre lieu pose problème depuis des années : la ferme du bonheur située au nord de l'université. La ville souhaite construire des logements sociaux sur cet emplacement qui lui appartient. Afin de libérer cet espace la mairie a concédé un nouveau terrain plus près de la Seine afin que la ferme s'y installe. La ferme du bonheur « *n'est pas compatible avec la vie étudiante* » d'après Colette Vallat qui préférerait y voir des logements étudiants. Pour elle, d'autres projets comme implanter l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), ou les archives départementales auraient plus de sens et contribueraient à améliorer l'environnement du campus. Cependant la ferme du bonheur reste un lieu alternatif symbolique à l'université. Roger des Près (le fondateur de la ferme) y développe une gestion qu'il qualifie d'« agro-poétique » ainsi que des expérimentations écologiques. Les avis restent partagés, certains voient la présence de cette ferme comme une gêne alors que pour d'autres, ce lieu insolite pourrait permettre un rapprochement entre la ville et l'université.

Avec la future gare de Nanterre université, la mairie va permettre une revalorisation de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, qui sera un pôle important de la ville. Le projet vise à intégrer l'université à son environnement pour qu'elle ne soit plus considérée comme l'arrière cours de la Défense mais comme dans sa continuité. Cependant, d'ici 2014, date de la fin du chantier, l'université et la ville devront s'entendre sur plusieurs problématiques notamment celles de la gestion des franges et de développement d'un campus plus durable.

### **- Le Conseil Général des Hauts-de-Seine : une implantation dans un département riche qui profite peu à l'université nanterrienne.**

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a aidé pendant de nombreuses années l'université de Nanterre à se maintenir et à initier de nouveaux projets grâce à des subventions. La suppression d'une subvention de 900 000 euros a suscité une vive polémique en ce début d'année 2010.

Patrick Devedjian, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, a annoncé, lors du débat d'orientations budgétaires, qu'il ne souhaitait pas reconduire cette subvention du département sans contrepartie de la part de l'université. Il demande que la présidente de l'université s'engage dans un programme de formation lié aux besoins du département. L'université a alors dénoncé les sommes versées par le Conseil Général au pôle privé Léonard-de-Vinci et à l'université Paris-Dauphine. Le maire de Nanterre, Monsieur Patrick Jarry a abordé le sujet lors du dernier colloque ville/université en Mars 2010, il s'agit d'après lui « d'une méconnaissance totale de ce qu'est l'université [...] L'université participe à la formation de tous les cadres et intellectuels dont nous avons besoin ! ».

Récemment, Le vice-président UMP, Monsieur Thierry Solère, a déposé un amendement au budget 2010, en proposant d'attribuer une subvention de fonctionnement de 750 000 euros à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense pour l'année 2010-2011. L'université de Nanterre est encore perdante et ce « bras de fer » la rapproche de la municipalité, dont les rapports avec le gouvernement sont également tendus.

D'autre part, la question du site de Gennevilliers est une autre source de conflit avec le département : le rectorat de Versailles a confirmé en novembre 2009, que la nouvelle antenne universitaire de Gennevilliers - 8 500 m<sup>2</sup> à proximité de l'A 86 - sera pour une très large partie occupée cette année par l'université de Cergy-Pontoise. Ce site a pourtant été construit par le Conseil Général des Hauts-de-Seine pour l'université de Nanterre qui a suivi le projet depuis le début.

Initialement construit pour accueillir 16 000 étudiants, Paris-Ouest en compte aujourd'hui près de 32 000. Elle accueille trop d'étudiants par rapport aux capacités du campus et la répartition des salles de classe reste problématique chaque année. « La fac de Cergy n'avait pas, comme nous, un besoin impératif de locaux » déclare la présidente de Nanterre, Madame Bernadette Madeuf. « Il y a des années qu'on vit dans des préfabriqués. Plus de 10 % des étudiants en première année y suivent leurs cours ».

Par ailleurs, l'université subit les conséquences des travaux d'aménagement de la gare de Nanterre-Université. Deux bâtiments doivent être démolis pour permettre le réaménagement du pôle gare. D'après le rectorat de Versailles, Nanterre avait émis trop de réserves et de conditions à son arrivée à Gennevilliers.

Ces nouvelles polémiques créent alors des tensions entre les universités de Nanterre et Cergy. Il semble que l'université de Cergy soit favorisée au détriment de l'université vieillissante de Nanterre. Cette dernière accueille plus d'étudiants qu'elle ne devrait, et rencontre des difficultés compréhensibles pour les gérer. L'université de Cergy apparaît comme une solution alternative que le rectorat essaye de mettre en valeur, son objectif est de rééquilibrer l'offre universitaire dans le Nord du département.

## **b) La relation ville-université à Cergy.**

L'université de Cergy est, du fait de sa morphologie, plus aisément intégrable à la ville. Cergy est une ville jeune, près de la moitié de sa population a moins de vingt-cinq ans. La ville doit donc répondre aux besoins de cette population; ainsi de nombreux projets ont été initiés par Cergy et la communauté d'agglomération dirigées par Monsieur Dominique Lefebvre. Le maire n'hésite pas à dire dans plusieurs journaux locaux que Cergy « C'est l'agglomération qui a la compétence de l'enseignement supérieur. Elle est ainsi à l'origine de la création de notre université. »<sup>31</sup>

On peut donc sentir ici, contrairement à Nanterre, une réelle appartenance de l'université à la ville. Cette dernière a financé de nombreux projets qui n'auraient pas pu voir le jour sans son aide (développement du campus de l'Essec, réseau très haut débit entre établissements). L'Etat a également pris des engagements, notamment financiers.

### **- Mairie et communauté d'agglomération : des initiateurs de projets.**

Dominique Lefebvre est à la fois le maire de Cergy et le président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, et cette double fonction permet de lancer des projets rapidement sur la ville de Cergy. Revenons dans un premier temps sur des projets majeurs récents gérés par les collectivités locales qui ont et qui vont participer à l'intégration de l'université dans la ville.

---

<sup>31</sup> Magasine « Douze comme une », n°156



Figure 33 : Plan Masse du projet Théâtre 95

L'arrivée des étudiants de l'IUFM sur le site de Gennevilliers fait que Cergy a bénéficié depuis peu de nouveaux étudiants et de nouveaux locaux au détriment de l'université de Nanterre. Les deux universités doivent aujourd'hui partager ces bâtiments, ce qui est source de conflits dans la répartition des classes, ce qui n'est déjà pas simple au sein d'une même université. Pourtant le partage semble être la meilleure solution car les logiques des deux universités semblent complémentaires.

Une nouvelle opération de requalification du quartier autour du Théâtre 95 lie la ville à l'université. En l'espace de deux ans, ce périmètre compris entre l'avenue Bernard Hirsch, la rue du Verger et le boulevard de l'Hautil, va faire l'objet d'une vaste opération de réaménagement afin de désenclaver le secteur et le relier à son environnement proche – la préfecture, le parc, la gare – et lui conférer une ambiance de centre-ville. Pour parvenir à ce résultat, plusieurs grands chantiers vont se succéder sur cette zone.

Les principaux, menés par la Communauté d'agglomération, concernent l'extension du Théâtre 95, l'aménagement d'un grand parvis, mais aussi la requalification complète de l'avenue Bernard Hirsch et du boulevard de l'Hautil.



Figure 34 : L'avenue Bernard Hirsh réaménagée.



Ce projet d'aménagement est intéressant dans le sens où il requalifie un quartier de la ville pour les habitants mais aussi pour l'université avec l'extension de l'ESSEC. Pour Dominique Lefebvre « l'extension du Théâtre, celle de l'Essec, la présence de nouveaux logements et le travail important que nous allons effectuer sur les espaces publics va permettre d'intégrer pleinement ce secteur au centre-ville. »<sup>32</sup>. Son discours reste politique mais montre toutefois que les objectifs de la ville et de l'agglomération de Cergy sont de développer la ville avec l'université, mais aussi de créer de nouveaux centres attractifs dans la continuité du centre ville actuel de Cergy près du centre commercial des 3 Fontaines.

La ville de Cergy est constituée de nombreuses dalles, de grandes places, et de rues très larges, ce qui donne une sensation de vide. Ce sentiment est dû au manque de population en comparaison à l'étendue de la ville. Ce projet va sûrement emmener une nouvelle population et de nouveaux étudiants mais ils seront toujours dispersés dans une ville trop vaste. Il semble difficile de densifier la ville qui possède de nombreux espaces à construire. Ces espaces peuvent néanmoins être considérés comme des espaces de détente pour la population et connectés entre eux.

En octobre 2009 Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, a décidé de retenir le site de Cergy-Pontoise pour l'installation du futur centre national de conservation, de restauration et de recherches patrimoniales (CNCRRP). Les réserves d'une dizaine de musées nationaux, dont Le Louvre, Orsay, l'Orangerie, ainsi que trois laboratoires de recherche CNRS travaillant sur les questions de restauration et de diffusion des œuvres et du patrimoine national (peinture, sculpture, monuments) viendront s'implanter à Neuville, près du principal pôle scientifique et technologique de Cergy.

Pendant un an, l'université de Cergy qui était alors en compétition avec Nanterre, a apporté son soutien au projet ce qui a permis à la ville de remporter l'implantation du CNCRRP. La présidente de l'université de Cergy déclarait à ce propos : « Nous pouvons donc nous féliciter d'avoir accompagné ce projet dont la réalisation resserre un peu plus nos liens déjà solides avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ». Cergy cherche également à développer un nouveau pôle attractif près du pôle de Neuville, site universitaire pour le moment au milieu de nulle part. La communauté d'agglomération offre aussi la possibilité d'aménager sur 18 hectares supplémentaires un nouveau parc d'activités, une Cité des métiers des arts décoratifs qui pourrait accueillir l'ensemble des prestataires au service du futur Centre (restaurateurs spécialisés, transporteurs, etc.). De multiples partenariats peuvent être envisagés avec les entreprises locales de même qu'avec l'Université et les grandes écoles de l'agglomération réunies au sein du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Pour le moment ces projets restent intentionnels mais la mairie mise sur ce renouveau afin de dynamiser la vie du quartier.



Figure 35 : Le site d'implantation du futur Centre de conservation du patrimoine à Neuville (Source : « Douze comme

32

Magazine « Douze comme une », n°157. février 2010

**- Ministère de l'enseignement supérieur : le financeur de l'université**

La naissance de l'université de Cergy-Pontoise, dans les années 90, dans un contexte de construction des villes nouvelles, a nécessité une importante aide financière de la part du ministère de l'enseignement supérieur. Les défis à relever étaient nombreux en termes de proximité et d'égalité des chances, et l'université a appris par son dynamisme à cultiver et à afficher ses différences par rapport aux autres universités. En effet, pour exister de façon indépendante Cergy-Pontoise a dû se démarquer très tôt des modèles universitaires traditionnels comme à Nanterre, courtisée pour sa recherche performante : Cergy a choisi de valoriser l'insertion professionnelle. Cette volonté d'indépendance a été récemment distinguée par son ministère qui lui a permis d'accéder au 1er janvier dernier à l'autonomie, la plaçant en tête des universités « RCE » (responsabilités et compétences élargies).

De plus l'université de Cergy-Pontoise a été sélectionnée et fait partie de l'opération campus. C'est un plan de grande ampleur en faveur de l'immobilier universitaire représentant un investissement de plus de cinq milliards d'euros. Il s'agit de faire émerger des campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université française à l'international. Une aide financière de 20 millions d'euros a été attribuée à chacun des quatre campus innovants : Cergy, Dijon, Le Havre et Valenciennes.

Cette aide financière va permettre de développer le projet « Cergy University ». Il s'appuie sur le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Cergy-Pontoise Val d'Oise qui rassemble tous les établissements d'enseignement supérieur du site, soit 21 000 étudiants, dont 3 000 sont diplômés chaque année au niveau master. Le projet propose une stratégie visant à transformer Cergy en une grande ville universitaire internationale.

Les rapports de l'université de Cergy avec sa gouvernance peuvent être considérés comme très favorables. La mairie et l'agglomération sont un réel soutien financier et créateur de projet. A l'opposé de Nanterre qui possède une histoire lourde et doit encore tisser des liens avec les collectivités locales.

## 2-L'université et les entreprises

### a-Cergy: dynamique et compétitive

Les universités des villes nouvelles telles que Cergy ont fondé leur attractivité sur une offre de formations professionnalisantes contrairement à Nanterre dont le point fort est la recherche. De ce fait, on reproche encore à ces jeunes universités de ne posséder qu'une recherche trop embryonnaire en comparaison avec les universités parisiennes. Cependant, il semblerait que Cergy s'oriente plus vers le monde professionnel que celui de la recherche et fonde son dynamisme sur des partenariats avec les entreprises.

Comme l'ont mis en évidence nos enquêtes de terrain auprès d'étudiants, leur attente majeure envers l'université est d'obtenir un diplôme afin de s'insérer dans la vie active. Cergy semble bien avoir saisi ces attentes, revendiquant comme finalité de l'université celle de conduire les étudiants vers le monde du travail. Sur le site de l'université on constate qu'« une des missions premières de l'université est de former ses étudiants à un métier et de permettre leur insertion sur le marché du travail ».

Pour cela, l'université de Cergy propose 28 Licences professionnelles et 42 Masters professionnels (voir tableau comparatif avec l'offre de Nanterre) auxquels s'ajoutent les formations des écoles privées. Dans le cadre de ces formations, de nombreux professionnels sont amenés à intervenir afin de présenter leur métier et leurs activités aux étudiants. Ainsi, l'entreprise fait son entrée dans le monde universitaire.

| Licences Professionnelles à Cergy                                 | Licences professionnelles à Nanterre                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Production et diagnostic (biotechnologie)                         | Chargé de clientèle particuliers                                                                               |
| Activités industrielles de la filière béton                       | Gestion d'actifs financiers                                                                                    |
| Bureaux d'études et conception technique                          | Santé – gestion des organisations sanitaires et sociales                                                       |
| Chimie – formulation industrielle                                 | RH: Formation des formateurs                                                                                   |
| Commerce-spécialité technico-commercial en commerce international | RH: Gestion des rémunérations                                                                                  |
| Communication et médias                                           | Communications audiovisuelles locales et de proximité                                                          |
| Communication de proximité et nouveaux médias (IUT Sarcelles)     | Métiers de l'édition et ressources documentaires                                                               |
| Communication et information: réseaux et sécurité                 | Management des organisations : métiers de la gestion des associations                                          |
| Direction des services d'hébergement en hôtellerie internationale | Management international: métiers de l'hôtellerie et restauration                                              |
| Electronique et informatique des systèmes industriels (Neuville)  | Electricité et électronique : mesures hyperfréquences et radiocommunication                                    |
| Gestion des réseaux ferrés (IUT Argenteuil)                       | Electricité et électronique : équipements aéronautiques et spatiaux                                            |
| Gestion technique du patrimoine immobilier                        | Mécanique: structures aéronautiques et spatiales                                                               |
| Infrastructures ferroviaires et signalisation                     | Production industrielle : propulsions aéronautiques et spatiales                                               |
| Instrumentation et métrologie                                     | Production industrielle : informatique industrielle et productique                                             |
| Management de la chaîne logistique                                | Développement social et médiation par le sport: gestion et développement des organisations                     |
| Management des entreprises par la qualité totale                  | Développement social et médiation par le sport: médiation socio-éducative par l'activité sportive              |
| Management et gestion commerciale                                 |                                                                                                                |
| Management et gestion commerciale dans les services               |                                                                                                                |
| Management de la gestion commerciale option Interim               |                                                                                                                |
| Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti                 | Bâtiment et construction : management et gestion du bâti                                                       |
| Restauration gastronomique à vocation internationale              |                                                                                                                |
| Services multimédias pour les réseaux d'entreprises               |                                                                                                                |
| Technico-commercial en milieu industriel                          |                                                                                                                |
| Technico-commercial en milieu industriel par apprentissage        |                                                                                                                |
| Tourisme, responsable international                               | Aménagement et urbanisme: coordination de l'action touristique locale et développement durable des territoires |
| Transport de marchandises                                         |                                                                                                                |
| Transport de voyageurs                                            |                                                                                                                |
| Travaux publics, infrastructures ferroviaires                     |                                                                                                                |

Tableau 4: comparaison de l'offre de formations à l'université de Cergy et à Nanterre (Licences professionnelles)

Cergy se présente comme une université dynamique en matière de relations avec les entreprises et communique largement à ce sujet. Des portes ouvertes sont organisées chaque année pour présenter l'université mais aussi afin d'expliquer aux étudiants qu'ils seront encadrés tout au long de leur projet. Projet universitaire va alors de pair avec projet professionnel. Dans les couloirs de l'université, de nombreuses affiches communiquent sur les partenariats avec les entreprises.

Le rôle du SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) est à prendre en compte, cet un organisme informant et orientant les étudiants. Afin de préparer ces derniers à leur entrée dans le monde professionnel, des ateliers sont organisés. On y apprend à rédiger un CV ou une lettre de motivation selon l'usage, à se préparer à un entretien d'embauche ou de stage. Ainsi, aux compétences acquises lors des cours s'ajoutent des formations pratiques et appliquées à l'entrée dans la vie active. De tels ateliers ne peuvent qu'inciter les étudiants à se projeter vers leur future carrière.

Le SCUIO-IP informe aussi sur les réalités du monde du travail, partant du principe qu'une bonne connaissance du marché de l'emploi permet une orientation adaptée aux objectifs des étudiants : « Pour avancer dans ce nouvel univers qu'est le monde de l'entreprise, il faut le connaître et avoir une carte de la situation, des repères qui vous indiquent si vous êtes sur le bon chemin ou non. » (site de l'université de Cergy).

Effectuer un stage est aussi considéré comme un moyen de passer de la théorie à la pratique. Il a été rendu obligatoire dans bon nombre de formations professionnelles mais peut-être aussi effectué sur la base du volontariat (voir tableau des stages en annexes).

Le site de l'université propose des offres de stage et d'emplois et constitue donc un relais entre le monde professionnel et les étudiants. Un réseau d'anciens étudiants en relation avec des professionnels, le SCREP (Service commun relations entreprises, professionnalisation et formation continue) propose aussi des offres de stage et d'emplois. Le réseau universitaire et professionnel de l'UCP compte aujourd'hui 7609 diplômés et étudiants répartis dans 43 pays. Actuellement, 1373 entreprises proposent 822 offres d'emploi ou de stage. Par le biais de ce site, les recruteurs reçoivent automatiquement les profils d'étudiants correspondant à leur recherche. Ce type de réseau constitue une plateforme accessible à tous les étudiants de Cergy et prouve aussi que les entreprises locales voient l'université comme un vivier de recrutement.

En effet, les entreprises semblent s'être rapprochées de l'université de Cergy. Outre les interventions de professionnels dans le cadre de formations professionnelles, ils peuvent se rendre dans les locaux de l'université et louer certains espaces s'ils souhaitent organiser des événements.

Cette collaboration va même plus loin, l'université s'adaptant aux besoins d'une entreprise en particulier. Des « formations sur mesure » peuvent être créées à Cergy. Elles forment des futurs professionnels pour une certaine entreprise. Ce type de formation est néanmoins décriée, limitant l'enseignement à des domaines appliqués très restreints et cantonnant les étudiants à une carrière dans l'entreprise en question.

Il faut aussi noter que dans un contexte d'autonomisation, les universités se considèrent aussi elles mêmes de plus en plus comme des entreprises. Le site de l'université la présente comme « une « entreprise » de près de 1000 salariés accueillant plus de 18 500 étudiants et apprentis cette année ». Si des guillemets suggèrent qu'encore on appelle avec prudence l'université « entreprise », les pratiques des Présidents d'établissements supérieurs tendent à se rapprocher des pratiques managériales. En effet, en plus de maîtriser son foncier, l'université devient aussi responsable en matière de ressources humaines. Des offres d'emplois pour les enseignants-chercheurs, vacataires

ou ATER sont publiées sur le site de l'université. Cette gestion du personnel va de pair avec la gestion d'un budget. On peut alors se questionner sur le futur de l'université, si son but premier ne sera pas de générer des bénéfices, et si cette nouvelle orientation ne se fera pas au détriment de la qualité de l'enseignement et son accessibilité.

A une échelle plus large, le CEEVO (Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise) milite pour le dynamisme de son territoire et le rapprochement de l'enseignement supérieur avec les entreprises. La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise présente en quelques chiffres les atouts de cet espace :

- 12 communes soit plus de 8.000 hectares
- 190.000 habitants
- 90.000 emplois
- 65.000 logements
- + de 3.500 entreprises
- 745.000 m<sup>2</sup> de bureaux
- 600 hectares industriels commercialisés
- un Aéroport International (PARIS - CERGY-PONTOISE) ouvert au trafic aérien
- 28.000 étudiants
- près de 3.000 commerces et assimilés
- 1 centre hospitalier régional
- 3 théâtres et 18 salles de cinémas
- 1 base de loisirs et 1 port de plaisance
- 10 arbres par habitants (contre un arbre pour 10 habitants à Paris)

Le CESE 95 (Carrefour Enseignement Supérieur-Entreprises du Val d'Oise) constitue une branche du CEEVO, véritable interface entre l'université et le monde professionnel. Ce partenariat est présenté comme un dialogue équitable et fructueux : « Afin d'accroître leur compétitivité sur un marché mondialisé, les entreprises doivent s'appuyer sur des formations supérieures correspondant aux besoins de leurs activités et sur des compétences scientifiques et technologiques de haut niveau leur permettant de développer des projets innovants. Le CESE 95 souhaite ainsi favoriser le dialogue et les coopérations entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche et de l'enseignement supérieur » (site du CESE 95).

Si le recrutement d'étudiants formés localement est un objectif affiché de ce partenariat, des formations continues sont aussi proposées aux professionnels. Ainsi, en étant actif, on peut aussi étudier afin de s'adapter à l'évolution des techniques.

Ces partenariats permettent à des pépinières d'entreprise de voir le jour (à Neuville par exemple). Aussi, des pôles de compétitivité se constituent localement. Dits « clusters » en anglais, ces pôles se définissent comme la combinaison, sur un espace géographique donné, de centres de formations et d'unités de recherche publiques ou privées, engagées dans une démarche partenariale, destinée à dégager des synergies autour de projets communs à caractère innovant. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché et qui devra rechercher la masse critique pour atteindre une compétitivité mais aussi une visibilité internationale. En terme de budget, c'est plus d'1,5 Milliards d'euros que l'Etat a décidé d'engager sur la période 2005-2008. Les régions et collectivités locales complètent ce financement.

Le Conseil Général du Val d'Oise et les acteurs économiques locaux (dont le CESE 95) sont impliqués, depuis 2004, dans quatre pôles de compétitivité labellisés :

- System@tic: logiciels et systèmes complexes (pôle mondial)



- Mediceo: santé et sciences du médicament (pôle mondial)
- Mov'eo: mobilité durable et transports urbains (pôle mondial)
- Cap digital : image, multimédia et vie numérique (pôle à vocation mondiale)

Le 5 juillet 2007, deux nouveaux pôles ont été labellisés :

- Finance innovation: domaine de la finance (pôle mondial)
- Astech: aéronautique et spatial

De plus, l'Etat a reconnu l'intérêt de la création d'un cluster en Ile de France, sur le thème des logiciels libres « Ouverture Paris Région », qui sera rattaché au pôle mondial System@tic.

Enfin, 3 nouveaux pôles ont été créés en Val d'Oise :

- Advancity: gestion urbaine, mobilité durable
- Cosmetic valley: parfumerie et cosmétique
- Elastopole: caoutchouc et polymères

Malgré le dynamisme de Cergy pour créer des liens entre université et entreprises locales, les domaines d'études restent assez restreints. Les disciplines artistiques ne sont par exemple pas enseignées et limiter exclusivement l'offre de formation à des domaines étant nécessairement en lien avec le monde professionnel semble un choix tout aussi risqué que tourner le dos aux entreprises.

## **B. Nanterre-la Défense: proximité et méfiance**

Les enseignements proposés à l'université de Nanterre couvrent un plus large éventail :

- des lettres et des langues,
- des sciences humaines et sociales,
- des sciences juridiques, économiques et de gestion,
- de la technologie,
- de la culture et des arts,
- des sciences de l'information et de la communication,
- et des activités physiques et sportives.

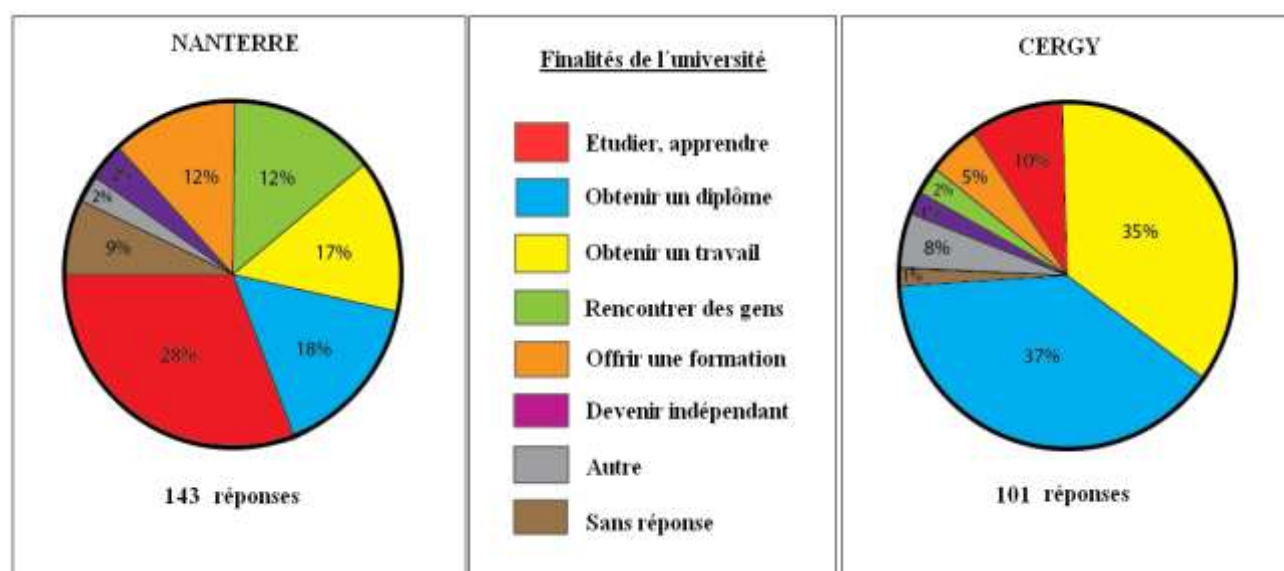
On pourrait penser que la proximité du campus au centre d'affaires de la Défense permettrait de tisser des liens entre l'université et les entreprises mais dans les faits, peu de partenariats existent. Même si l'université enseigne majoritairement des sciences dites « molles » relevant de domaines qui ne sont pas directement productifs et ne semblent pas attirer l'attention des entreprises, on constate que même dans les disciplines représentant une potentielle occasion de rapprochement vers la Défense, en Economie et Gestion par exemple, l'université reste repliée sur elle-même. Le Droit ou l'Aménagement pourraient aussi constituer des occasions de collaborer.

L'université de Nanterre doit plus sa réputation à ses écoles doctorales (52 laboratoires contre 22 à Cergy) qu'à ses formations professionnelles. Un Annuaire est édité, présentant les compétences de l'ensemble des équipes de recherche de l'Université. Cette recherche bien organisée semble enfermer l'université dans un carcan, comme si faire de la recherche était une activité intellectuelle excluant toute coopération avec les entreprises.

Un membre du CREFOP (Centre des Relations avec les Entreprises et de la Formation Permanente) de Nanterre exprime ce divorce entre l'université et les entreprises: « certains chercheurs se pensent au-dessus de tout. Il y a un réel mépris et une méconnaissance du monde de l'entreprise. On fantasme sur les salaires, on cultive les a priori. ».

De nouvelles formations comme des licences et des masters professionnels ont vu le jour à Nanterre, cependant, il est plus dans la culture de l'université d'orienter les élèves vers des carrières publiques que vers le privé. Alors que l'université souffre d'une image dégradée, elle semble rester inerte et l'ouverture d'une formation professionnelle est toujours une victoire pour ses initiateurs. Au divorce entreprises-universités semble s'ajouter une césure interne à l'université : les « anciens » auprès desquels il reste difficile de faire passer le discours des « modernes », favorables à des partenariats avec le monde professionnel.

Un professeur ayant lancé une Licence professionnelle témoigne de la difficulté de créer ce type de formations. Au début, il est allé chercher des conseils et des appuis à Cergy car « Les petites facs sont plus dynamiques et ne sont pas prisonnières de leur recherche. A Nanterre, je suis tout seul et j'ai abandonné le projet de créer un Master professionnel. Il y a des mots tabous dans cette université. 'Débouchés, métiers, professionnalisation', ce sont des gros mots. On m'a même rapporté qu'un syndiqué avait dit 'y en a marre de ces formations professionnelles qui poussent comme de la pourriture' ».



Paradoxalement, la majorité des étudiants attendent de l'université un diplôme afin de s'insérer dans le monde du travail (voir résultats de nos enquêtes ci-dessus). Mais face à cette majorité silencieuse, une minorité active de syndicats étudiants et certains professeurs verrouillent les conseils afin d'éviter la prolifération des formations professionnelles. Ces dernières semblent souffrir d'une image négative, le mot « professionnel » sonnant comme péjoratif. Cependant, de plus en plus d'étudiants s'inscrivent dans ces filières et désertent la recherche.

| Masters professionnels à Cergy                                  | Masters professionnels à Nanterre                             |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Chimie                                                          | Cinéma                                                        |
| Economie et gestion : analyse économique                        | Etudes théâtrales                                             |
| Economie et gestion : ingénierie économique                     | FLE diffusion                                                 |
| Economie et gestion : finance                                   | FLE Elan                                                      |
| Economie et gestion : gestion                                   | FLE MAE                                                       |
| Energies et Matériaux avancés                                   | FLE PGCE                                                      |
| Ingénierie Technico-commerciale en solutions globales           | FLE PGDE                                                      |
| Biochimie des matériaux du vivant                               | Traduction anglaise spécialisée                               |
| Biologie cellulaire et moléculaire                              | LEA affaires internationales                                  |
| Collectivités territoriales et politiques publiques             | LEA Marchés Européens en émergents                            |
| Commerce et management franco-allemand                          | Métiers de la culture : Rédaction et édition                  |
| Commerce international                                          | Métiers de la culture et de l'interculturel                   |
| Consultant en affaires internationales                          | Concurrence et régulation des marchés                         |
| Contrôle et qualité                                             | Contentieux des affaires                                      |
| Développement culturel et valorisation des patrimoines          | Droit de l'entreprise                                         |
| Droit et éthique des affaires                                   | Juriste Européen                                              |
| Droit pénal financier                                           | Droit et Economie                                             |
| Droit social                                                    | Droits de l'Homme                                             |
| Exploitation et développement des réseaux de transports publics | Droits des nouvelles technologies et société de l'information |
| Finance- programme international                                | Droit public général                                          |
| Génie civil et infrastructures                                  | Contentieux international et Européen                         |
| Génie électrique et informatique industrielle                   | Droit du commerce international                               |
| Gestion des risques bancaires                                   | Droit notarial                                                |
| Marchés et gestion de capitaux                                  | Droit privé                                                   |
| Gestion des risques en finance et assurances                    | Droit de la protection sociale et de la santé                 |
| Gestion financière des collectivités locales                    | Droit et gestion des RH                                       |
| Ingénierie économique                                           | Economie: développement et environnement des territoires      |
| Ingénierie éditoriale et communication                          | Economie, politique de l'énergie, environnement               |
| Juriste conseil d'entreprise                                    | Droit français-allemand: droit des affaires                   |
| Management et ingénierie des services à l'environnement         | Droit international et européen allemand                      |
| Matériaux, technologies et composants                           | Droit international et européen espagnol                      |
| Modélisation, analyses de données et calculs scientifiques      | Droit international et européen italien                       |

|                                                     |                                                                |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Projet Européen                                     | Banques, monnaies et marchés                                   |
| Sciences de l'environnement                         | Gestion des actifs                                             |
| Culture managériale et expertise sportive           | Gestion du risque en finance et assurances                     |
| Contrôle de gestion et systèmes d'information       | Action commerciale                                             |
| Management des études marketing                     | Comptabilité, contrôle, audit                                  |
| Sciences du management                              | Droit français-droit russe: Droit des affaires                 |
| Systèmes informatiques intelligents et communicants | Droit international et européen russe                          |
| Systèmes pour l'énergie électrique                  | Contrôle de gestion                                            |
| Traduction d'affaires                               | Financement de projets                                         |
| Transports, logistiques, territoires, environnement | gestion financière                                             |
|                                                     | Ingénierie immobilière                                         |
|                                                     | Management général                                             |
|                                                     | Management stratégique international                           |
|                                                     | Marketing opérationnel international                           |
|                                                     | Méthodes scientifiques de gestion                              |
|                                                     | Gestion des collectivités territoriales                        |
|                                                     | Sciences politiques : management du risque                     |
|                                                     | Travail politique et parlementaire                             |
|                                                     | Action publique, action sociale                                |
|                                                     | Analyse du travail                                             |
|                                                     | Conduite de projets culturels                                  |
|                                                     | Organisation de la santé et protection sociale                 |
|                                                     | Ethnomusicologie et anthropologie de la danse                  |
|                                                     | Aménagement, urbanisme et durabilité des territoires           |
|                                                     | Projet urbain et montage d'opérations                          |
|                                                     | Conception et gestion de projets numériques territoriaux       |
|                                                     | Documents électroniques et flux d'informations                 |
|                                                     | Métiers du livre                                               |
|                                                     | Communication rédactionnelle dédiée au multimédia              |
|                                                     | Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers |
|                                                     | Psychologie du développement                                   |
|                                                     | Psychologie de l'enfance, de l'adolescence et des institutions |
|                                                     | Psychologie sociale appliquée                                  |

|  |                                                                                   |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------|
|  | Communication rédactionnelle dédiée au multimédia                                 |
|  | Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers                    |
|  | Psychologie du développement                                                      |
|  | Psychologie de l'enfance, de l'adolescence et des institutions                    |
|  | Psychologie sociale appliquée                                                     |
|  | Psychologie du travail et ergonomie                                               |
|  | Psychopathologie et psychologie clinique                                          |
|  | Ingénierie linguistique                                                           |
|  | Psychologie clinique : méthodes d'évaluation et d'intervention                    |
|  | Sciences de l'éducation: intervention en terrains sensibles                       |
|  | Ingénierie pédagogique en formation des adultes                                   |
|  | Formation à l'intervention et à l'analyse des pratiques – Sciences de l'Education |
|  | Ingénierie statistique et informatique de la finance                              |
|  | Méthodes informatiques appliquées à la gestion                                    |
|  | Electronique embarquée et systèmes de communication                               |
|  | Energétique et matériaux                                                          |
|  | Mécanique des structures et application aux matériaux composites et innovants     |
|  | Conception et évaluation de projets en activité physique adaptée                  |
|  | Management des événements et des loisirs sportifs                                 |

Tableau 5: Comparaison de l'offre de formation. Les Masters Professionnels.

Proposant des stages, les Licences ou Masters professionnels sont devenus attractifs, étant un moyen pour les étudiants de s'immerger dans la vie active mais cette évolution est contrainte par l'organisation de l'université. Les difficultés du monde du travail sont gommées alors qu'en Sciences Humaines, l'insertion professionnelle est particulièrement difficile.

Si l'offre de Licences professionnelles est plus importante à Cergy qu'à Nanterre (18 contre 28), en revanche, l'université de Nanterre propose beaucoup plus de Masters professionnels (83 formations contre 42 à Cergy).

Cependant, pour les élèves de Nanterre, trouver un stage semble plus difficile. Une étudiante en Master 2 Géographie témoigne : « J'ai du rechercher des offres de stage par mes propres moyens, on en trouve beaucoup sur Internet mais la concurrence avec les autres universités ou les écoles est rude. L'université ne m'a pas vraiment apporté d'aide. Un professeur envoyait aux élèves de notre promotion des annonces au compte goutte mais il n'y a pas de véritable réseau ni d'interactions directes avec les professionnels. Ces offres de stage concernaient essentiellement le public, moi je désire plutôt faire mon stage dans le privé. »

De façon générale, le manque de professionnalisation dans les universités françaises a contribué au développement une image négative de l'université qui provoque des stratégies de contournement comme le confirme la baisse des inscriptions à l'université. Cette situation profite aux écoles d'ingénieur ou de commerce, aux formations plus courtes de type BTS.

A proximité de l'arche de la Défense, le pôle universitaire Léonard de Vinci fondé en 1995 par le Conseil Général des Hauts de Seine semble être comme l'antithèse de l'université de Nanterre. Surnommé « fac Pasqua », cet établissement accueillant environ 6 400 étudiants répartis sur 58 000 m<sup>2</sup>, est accusé d'élitisme par ses détracteurs.

Le pôle universitaire abrite une école de Management, une école d'ingénieurs et l'Institut International du Multimédia. Largement subventionné par le Conseil Général, l'établissement attise alors les rivalités. Un partenariat a été conclu entre Paris Dauphine et le pôle de Vinci, plus de 600 étudiants de l'université étudient désormais à la Défense. Alors que cette poignée d'élèves triés sur le volet représentent un chiffre dérisoire, Patrick Devedjian commentait ce partenariat: « L'implantation de Dauphine à la Défense participe au projet du département de faire du quartier d'affaires une cité financière française concurrençant la City à Londres ».

Sur le site web du pôle universitaire de Vinci, un tableau (voir ci-dessous) présente les différents partenaires issus du monde universitaire. Pour l'instant, l'université de Nanterre figure dans ce tableau mais aucun élève de l'université n'y étudie.



|                                                                                   |       |       |       |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|
|  | 1 225 | 1 300 | 1 660 | 1 729 |
|  |       |       | 130   | 308   |
|  |       |       | 60    | 655   |
|  |       |       |       |       |
| <b>Autres<br/>Etablissements</b>                                                  | 530   | 686   | 771   | 420   |

Tableau 6 : Effectifs d'étudiants extérieurs au pôle de Vinci mais qui y suivent des cours (source: devinci.fr)

L'université de Nanterre semble bien en marge de toutes ces ambitions et apparaît comme isolée. Si l'université ne cherche pas à créer des liens avec les entreprises, ces dernières n'ont pas le réflexe de voir en Nanterre un potentiel de recrutement.

Pourtant le CREFOP de Nanterre tente de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en proposant des formations professionnalisantes et des formations continues qui s'adressent aux entreprises, aux organismes de l'économie sociale et aux collectivités territoriales. Cet organisme permet aussi aux entreprises de communiquer des offres de stage.

Dans un tel environnement et un tel contexte, le repli de l'université de Nanterre sur elle même semble paradoxal. La proximité de la Défense semble plus vécue comme une cause de replis plus qu'une occasion de s'ouvrir. La vice-présidente de l'université considère qu'« on ne peut pas faire du financier partout ». Pourtant il serait plus dans l'intérêt de Nanterre de se tourner vers le quartier d'affaires et tisser des liens avec les entreprises. De tels partenariats ne compromettraient en rien la qualité de la recherche de l'université.

Au contraire, Cergy devrait plus penser à développer sa recherche tout en agissant activement en faveur de l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Chaque université semble s'enfermer dans une logique propre, qu'elle soit de professionnalisation ou basée sur la réputation des équipes de recherche. Pourtant, l'université devrait être un lieu de diversité laissant aux étudiants le choix de poursuivre de longues études afin de devenir chercheur ou bien de considérer l'université comme une transition entre la scolarité et le monde professionnel.



### 3. Vie étudiante et culture

#### A - Nanterre: le cloisonnement de la culture étudiante

##### a. La culture dans l'université.

La culture à l'université de Nanterre est surtout présente à travers le théâtre, le cinéma, ainsi qu'au travers de la multiplicité des bibliothèques spécialisées du campus. Contrairement à Cergy, il n'existe pas de partenariats privilégiés entre les étudiants et les structures culturelles extérieures à la faculté, implantées sur le territoire de Nanterre.

L'université a finalement développé une culture qui se présente comme « endogène » :

- La culture politique : ses rassemblements, ses bureaux permanents, ses tracts, ses affiches aux murs,
- La culture alternative : elle reste très réduite et communautaire (gays, amateurs de musique techno, artistes plasticiens, amateurs de cinéma...),



Figure 36: Affiche de l'association « études gayment »

Le fait que les étudiants ne restent pas sur le campus, parce qu'ils habitent loin ou parce que les structures d'accueil hors cours sont pour l'instant inexistantes, est un frein pour le développement de liens entre les étudiants qui soient moins segmentés.

Le cinéma et le théâtre, qui font partie du campus, sont finalement utilisés de façon assez limitée : à peine plus de 4% des étudiants interrogés à Nanterre, qu'ils vivent sur le campus ou non, utilisent le théâtre (cette proportion est sans doute plus importante pour les étudiants en arts du spectacle). Le cinéma est quant à lui utilisé par un peu plus de 7% des étudiants du même panel. La faible utilisation de ces structures s'explique aussi sans doute par le fait que le but de ces séances n'est pas de projeter les derniers films sortis mais d'abord être des films qui amène à une réflexion et qui peuvent s'inscrire dans une démarche pédagogique (un débat suit souvent la projection) alors que les étudiants peuvent souhaiter voir autre chose. Le fait également que les projections aient lieu dans l'amphithéâtre principal du bâtiment B -celui de l'administration- peut être un frein : le bâtiment est d'abord celui que les étudiants ne fréquentent pas, il reste souvent inaccessible

exceptée l'entrée principale, surveillée de façon quasiment permanente. Enfin, la distance au domicile et la perspective de reculer encore le retour chez soi joue clairement un rôle.

L'équipement le plus utilisé est la bibliothèque (bibliothèque d'UFR ou bibliothèque principale) : 74% des étudiants interrogés la fréquentent. Les différentes bibliothèques universitaires sont certes des lieux de culture mais restent néanmoins grandement liées au cursus scolaire : ce ne sont pas des lieux de socialisation. Les bibliothèques des différents UFR sont en général bien pourvues et le panel de revues complet. Un cahier de suggestion d'achat est très largement proposé dans les salles de lecture.

Les vrais lieux de socialisation entre les étudiants restent les cours et donc il n'y a pas ou quasiment pas d'échanges entre des disciplines différentes. La maison de l'étudiant est en cours de construction mais pour le moment les lieux de rencontres (principalement entre communautés) et les expositions sont localisés dans des salles de cours ou dans les salles des associations étudiantes. La rencontre entre les étudiants est aussi rendue difficile de façon physique : le site de l'université est grand, il s'étend sur à peu près 30 hectares. Si les contacts entre les étudiants des mêmes UFR mais pas de la même discipline paraît déjà malaisé, celui entre les étudiants d'UFR différents l'est encore plus, notamment (au-delà aussi des divergences d'opinion) à cause de ces distances entre les lieux de cours, les lieux de vie la journée.

Finalement, sur le campus, la principale activité socialisante reste la pratique d'un sport via la STAPS : 50% des étudiants interrogés font du sport sur le campus. Cependant, ces chiffres sont à relativiser car il s'agit pour la plupart d'étudiants vivant sur le campus (on voit donc bien ici l'influence de la distance au domicile) : les chiffres tombent à 12% lorsque l'on isole les étudiants qui n'habitent pas la cité universitaire. Au-delà des étudiants, il existe des séances (musculature par exemple) ouvertes aux habitants des cités d'habitation voisines et elles sont bien fréquentées.

Enfin, les lieux de socialisation entre habitants aux alentours et étudiants sont pour le moins inexistantes aussi : les cités Anatole France ou les Provinces Françaises par exemple sont fréquentées par moins de 5% des étudiants (tous habitants de la résidence universitaire). Les rapports entre les étudiants et les arènes de Nanterre ou la ferme du bonheur sont aussi ténus : un seul des 94 étudiants interrogés nous a dit aller aux arènes. Par contre les animaux sur le campus leur donnent une image plutôt positive de l'endroit.



Figure 37: Le paon de la ferme du bonheur à l'université (Source : équipe Master, 2010).

La culture étudiante à Nanterre est donc relativement limitée et compartimentée : militantisme, sport, communautés... Elle n'a pour ainsi dire aucun lien avec la ville qui l'entoure.

## b. La culture dans la ville de Nanterre.

Pourtant, la ville de Nanterre est bien pourvue en équipements culturels et sportifs tels que cinéma, salle de sport, piscine olympique, salle de conférences, salles d'exposition, et théâtre. Mais finalement si l'on ne compare que comparativement, tous ces équipements (dans une moindre mesure) sont présents sur le campus. Il est peut-être regrettable, notamment, que les dates et heures des représentations du théâtre des Amandiers, avec sa programmation pointue et sa proximité géographique (à peine cinq minutes de bus) ne soit jamais communiquée aux étudiants via des affiches ou les nouveaux écrans plats informatifs dans le hall des principaux UFR.



Figure 38: Le théâtre des Amandiers (Source : site du théâtre des amandiers)

Le prix d'une place plein tarif est de 25 euros. Pourtant, en cumulant abonnement et carte étudiant, la place revient à 8 euros, mais aucune information à ce sujet n'est faite sur le campus.

Les conférences, et plus précisément la salle communale de l'Agora, sont un peu plus fréquentées par les étudiants mais quasi exclusivement par les étudiants en urbanisme, en carrières associatives ou en sciences sociales applicables à la ville. La communication en direction des étudiants via tracts ou affiches sur l'université est extrêmement rare.

Enfin, le cinéma de Nanterre centre, les Lumières, n'est pas non plus fréquenté par les étudiants, malgré les tarifs très abordables qui leur sont proposés (4.90 euros pour le tarif étudiant) et la proximité à la faculté (à 5 minutes à pied du RER Nanterre Ville). Il est très probable que cette fréquentation ténue est due en partie là encore au manque d'information à destination des étudiants, via un affichage des séances, des tarifs, et un petit plan de situation. Le petit cinéma pourrait en outre être un point d'impulsion vers une fréquentation par les étudiants des commerces et restaurants qui cernent le cinéma. Un travail peut être fait dans ce sens.

Quant à Cergy, les rapports culturels entre les étudiants, la ville, et les structures, bien que mesurés dans les chiffres, sont plus forts et plus institutionnalisés

## B- Culture à Cergy

L'université de Cergy est un lieu de vie pour plus de 17000 étudiants. Ils peuvent bénéficier de nombreux avantages culturels et sportifs. Cergy propose aux étudiants un panel d'activités large et à un coût raisonnable. L'université possède un bon tissu associatif, et l'un des lieux essentiels de l'université de Cergy est sa maison de l'étudiant.

### a. Une maison de l'étudiant qui a un effet structurant.

Réalisée en 2003 par l'architecte Michel Rémon la Maison de l'Etudiant constitue un lieu de rencontre réservé aux étudiants. Cette structure joue deux grands rôles : tout d'abord, elle vise à simplifier la vie des étudiants par l'information et la proximité de certains services administratifs. On y trouve également les services des bourses, de sécurité sociale étudiante (SMEREP, LMDE), le service culturel et le SCUIO, les services d'assistance sociale et les syndicats étudiants. Enfin, elle constitue un pôle de rassemblement et de dynamisme doté d'un cybercafé, salle de répétition, salle de détente.

La fédération de la maison de l'étudiant (fédé MDE) est en charge du réseau associatif. Depuis juin 2008, elle réunit les associations de l'université et les syndicats étudiants, qui sont regroupés dans ce lieu afin d'impulser la vie étudiante. La fédération apporte son aide aux associations étudiantes notamment dans la mise en place et la gestion de projets. Elle assure tous les midis des animations dans le hall et le met également à disposition de groupes de musique qui viennent répéter plusieurs fois par semaine. Ainsi, des concerts peuvent également se produire lors des midis de la MDE. Le service de réservation de salle de répétition accessible gratuitement est un grand succès, « le calendrier de la salle de répétition est plein depuis le début l'année » déclare Monsieur Pascal Lajoie responsable du service vie associative de la maison de l'étudiant.



Figure 39: La maison de l'étudiant du site des Chênes

Pascal Lajoie nous a aussi confié que les débuts de la MDE n'ont pas été faciles, la maison de l'étudiant n'étant pas le centre de la vie étudiante qui avait été imaginé. Le travail des services de la vie associatives et culturelle a alors été « d'aller vers les étudiants, d'initier des manifestations et de les y associer », ainsi ont été imaginés les midis de la MDE.

Nous pouvons trouver à la MDE les bureaux des quatre syndicats étudiants représentés aux conseils de l'université : l'UNEF, l'UNI, le REMED et la confédération étudiante. D'après le journal étudiant de l'université<sup>33</sup>, sur les 36 membres du CEVU (conseil des études de la vie étudiante), 16 sont des étudiants. Ils sont élus pour deux ans par la communauté étudiante, ils siègent au même titre que les enseignants et administratifs. Plus de 60 élus étudiants sont répartis dans les conseils centraux (conseil d'administration, conseil scientifique, CEVU) et dans d'autres conseils de l'université afin de représenter les quelques 17 000 étudiants de l'établissement. Ces porte paroles apportent des idées dans les plus hautes instances et influent par leur vote sur les grandes orientations de l'université.

L'université de Cergy dispose d'atouts en termes de représentativité étudiante, dans les murs d'une structure qui fonctionne. Un membre de l'UNEF et de la confédération étudiante nous a confirmé l'importance d'avoir un endroit réservé à la vie étudiante.

Cependant, la maison de l'étudiant profite très principalement aux 8000 étudiants des chènes, compte tenu sa situation géographique et de l'éclatement des sites universitaires. La maison de l'étudiant de Nanterre ne devrait pas poser ce problème étant donné qu'elle se situe au centre du campus.

b. Des relations institutionnalisées entre la ville et l'université.

L'université souhaite associer les structures culturelles de la ville aux projets culturels de l'université. Le service du développement personnel – que nous avons rencontré – propose à tous les étudiants de bénéficier de tarifs préférentiels grâce au Passe culture qui donne accès à des concerts, des pièces de théâtre, des spectacles de danse, des expositions et des séances de cinéma pour moins de 3€. Le Passe culture coûte 5€ pour l'année, il est proposé à tous les étudiants lors de l'inscription à l'université.



Figure 40: Affiches faisant la promotion du passe culture de l'université

Il est intéressant de revenir sur les différents avantages de ce Passe culture pour montrer les

<sup>33</sup> Allez savoir n°45 – mai 2009



avantages des étudiants de Cergy par rapport à ceux de Nanterre et proposer à l'université Paris X de prendre exemple sur cette démarche.

- En matière de cinéma : Un partenariat a été établi avec le cinéma Utopia, à Pontoise et à Saint Ouen l'Aumône. On y projette des films indépendants ou non, certains en version originale, des rencontres et débats avec des réalisateurs ou des acteurs sont organisés.

- Théâtre : L'université ne disposant pas d'infrastructures culturelles comme un théâtre ou une salle de projection (même si des amphithéâtres sont parfois aménagés), des partenariats culturels locaux ont été mis en place afin de palier à ce manque de locaux. Au théâtre 95, les étudiants suivent leur cours optionnel de théâtre ; à l'Apostrophe a lieu un TD de théâtre; au théâtre en Stock les étudiants peuvent suivre 3h de cours par semaine gratuitement en tant qu'activité extra scolaire. Des partenariats ont été établis avec plusieurs théâtres de Cergy et d'Ile de France et toute l'année de très nombreux spectacles peuvent être vus pour moins de 5 euros dans les lieux suivants:

- L'Apostrophe
- Le théâtre 95
- Le théâtre de l'usine
- Le centre culturel de Jouy le Moutier
- L'imprévu
- Le dôme
- Théâtre en Stock
- Théâtre Uvol
- Le complexe Marcel Paul
- Le théâtre Paul Eluard
- Le centre culturel Le figuier blanc
- Le théâtre studio
- Le lucernaire
- Le festival théâtral du Val-d'Oise
- Autour de Léonardo

- Musique : Les étudiants ayant une option musique peuvent suivre des cours au Conservatoire. Ils bénéficient aussi de tarifs préférentiels pour les activités de l'école d'art. Ces partenariats s'étendent même au delà de Cergy (Concert à Herblay ou à Argenteuil).

Grâce à nos questionnaires nous avons vu que 4% des étudiants fréquentent les salles de concert de Cergy. Même si ce chiffre est faible, Cergy possède un réel engouement pour la culture musicale, c'est un autre atout pour une ville en périphérie de Paris. Elle possède un festival de musique reconnu, le Furia Sound festival mais aussi de nombreuses salles de concert comme l'Observatoire, L'Apostrophe, ou le Pacific Rock qui accueillent chaque année des artistes reconnus de la scène française et internationale ; sans oublier la salle de répétition de la maison de l'étudiant pour les jeunes talents de la ville.

Malgré toutes ces offres, peu d'étudiants utilisent ce passe culture, d'après le service développement culturel de la MDE. Cette initiative qui émanait à la base de l'université a été reprise par l'agglomération de Cergy. Même si le Passe culture est proposé aux étudiants lors de leur inscription, une minorité en profite, « cette opération a eu moins de succès que ce qu'on aurait pu espérer » regrette Isabelle Piasco, responsable du développement culturel à Cergy.

Nous avons vu précédemment qu'excepté le cinéma, les structures culturelles restaient finalement

peu usitées par les étudiants de Cergy. Ces chiffres pourraient probablement être plus élevés si tous les étudiants possédaient le Passe culture. Comme pour une grande partie des étudiants de Nanterre, les résidents des cités universitaires de Cergy n'ont aménagé que dans le but d'étudier. Ils ne prennent donc pas le temps de connaître la ville et ses avantages culturels. « Il n'y a rien à faire ici » constitue leur principale réponse lorsqu'on leur demande pourquoi ils préfèrent sortir à Paris plutôt qu'à Cergy. Pourtant nous avons vu que l'université et la ville mettent en place de nombreuses activités culturelles avantageuses pour leur étudiants. Le problème vient en partie du manque de communication -dans le cadre des cités universitaires on ne trouve aucune affiche de spectacle- mais aussi du manque d'intérêt de la part des étudiants.

Les étudiants originaires de Cergy connaissent mieux leur ville que les résidents qui n'y restent qu'entre 3 à 5 ans. Les liens entre étudiants et résidents seraient à renforcer pour que ces derniers intègrent mieux la ville.

La bibliothèque universitaire (BU) est un lieu particulier de la ville de Cergy, elle se situe sur la dalle près de Nanterre préfecture. Cette bibliothèque est destinée aux étudiants, chercheurs et personnels enseignants et administratifs de l'Université de Cergy-Pontoise, la bibliothèque universitaire est également accessible aux personnes extérieures à l'université. L'accès est libre et gratuit en salles de lecture. Nous avons vu qu'elle est bien fréquentée par les étudiants qui vivent en dehors des cités U. Les personnes situées à l'accueil de la BU nous ont également confirmé que la bibliothèque est fréquentée en très grande majorité par les étudiants et très peu par les habitants.

#### c. Les conférences débats

Autre point clé de l'université – que l'on retrouve également à l'université de Nanterre – sont les conférences débats.

L'université de Cergy-Pontoise propose un cycle de conférences ouvert à tous qui s'intitule « université ouverte ». Un jeudi par mois, des spécialistes –enseignants chercheurs, invités, professionnels divers- abordent des sujets d'actualité, sous forme d'une heure d'exposé suivie d'une heure de débat avec la salle.

Les conférences peuvent être réglées par abonnement (30€ par an) ou à la séance (4€) tout au long de l'année universitaire. L'accès est gratuit pour les lycéens, les étudiants, les enseignants, les demandeurs d'emploi et les personnels de l'université de Cergy-Pontoise.

En matière de communication culturelle, l'effort engagé par Cergy est notable et on trouve beaucoup d'affiches, plaquettes sur les différents sites universitaires, sur internet, sur le site de la maire et de l'agglomération.

#### d. Activités sportives.

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) propose une trentaine d'activités physiques pour tous les étudiants de Cergy. Tout comme à Nanterre l'inscription est obligatoire auprès du service SUAPS.

L'université propose une trentaine d'activités<sup>34</sup> réparties dans 15 structures sportives, sur plusieurs communes du Val d'Oise telles que : Cergy, Pontoise, Cergy St Christophe, Auvers, Argenteuil...<sup>35</sup>. La liste des activités proposées est inférieure à celle de Nanterre, mais cela s'explique sans doute

---

<sup>34</sup> cf annexe liste des activités proposées

<sup>35</sup> cf annexe : Mémento des installations du SUAPS de l'UCP

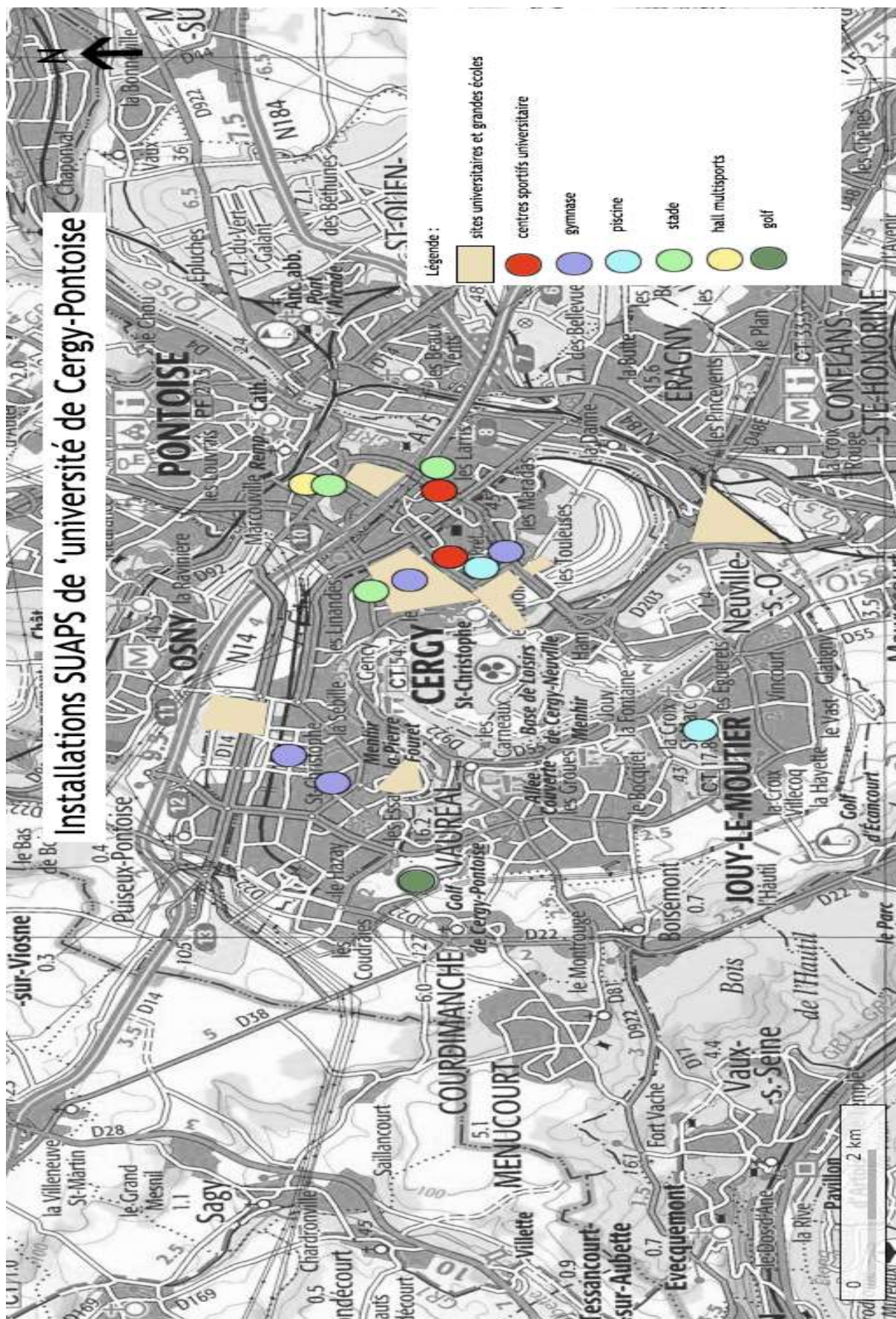
par le nombre inférieur d'étudiants.

| Activités proposées              |        |    |                             |
|----------------------------------|--------|----|-----------------------------|
| Activités physiques et sportives | Loisir | UE | Lieux de pratique           |
| Aikido                           | *      |    | CSU                         |
| Athlétisme                       | *      | *  | Stade Maradas               |
| Badminton                        | *      | *  | CSM + Chênes + IUFM         |
| Boxe                             | *      | *  | CSU + Chênes                |
| Danse moderne                    | *      | *  | CSU                         |
| Danse jazz                       | *      |    | CSU                         |
| Équitation (club)                | *      |    | Auvers-sur-Oise             |
| Escalade                         | *      | *  | Gymnase St-Christophe       |
| Escrime                          | *      | *  | CSU                         |
| Golf                             | *      | *  | Golf de Vauréal             |
| Fitness                          | *      | *  | CSU                         |
| Judo                             | *      | *  | CSU                         |
| Karaté                           | *      |    | CSU                         |
| Musculation                      | *      | *  | CSU/CSM                     |
| Natation                         | *      | *  | Piscine Préfecture          |
| Plongée                          | *      |    | Piscine Jouy-le-Moutier     |
| Qi gong                          | *      |    | CSU                         |
| Tennis                           | *      | *  | CSM                         |
| Tennis de table                  | *      | *  | CSU                         |
| Salsa                            | *      | *  | CSU                         |
| Ski                              | *      |    | Stage                       |
| Squash                           | *      |    | CSM                         |
| Taekwondo                        | *      |    | CSU                         |
| Relaxation/Gestion du stress     | *      |    | CSU                         |
| Basket-Ball                      | *      | *  | CSM/Chênes                  |
| Football                         | *      | *  | Stade Maradas et/ou Ponceau |
| Handball                         | *      | *  | CSM et/ou Pontoise          |
| Volley-Ball                      | *      | *  | CSM + Chênes                |
| Rugby                            | *      | *  | Pontoise                    |

Sous réserve de modifications à la rentrée.

Voir mémento au dos

Figure 41: Activités sportives proposées par le SUAPS aux étudiants





## **Propositions**

Après avoir étudié les différentes composantes de la vie dans l'université et autour de l'université, ainsi que les liaisons avec la ville, il nous a semblé nécessaire de proposer des solutions pour répondre aux servitudes et aux différents problèmes qui résultent de la pratique, de l'espace universitaire et de l'espace urbain environnant. La population universitaire n'est pas seulement composée d'étudiants, dont la durée de pratique du territoire est courte, mais aussi d'enseignants, et de résidents qui jouxtent l'espace universitaire. Les solutions proposées doivent donc prendre en compte d'une part les difficultés morphologiques qui découlent de l'immobilité des infrastructures, mais aussi les différences de pratiques de l'espace selon la population et enfin les difficultés de dialogue qui peuvent trouver leur place entre différents acteurs tels que la Direction de l'université, les collectivités locales, les syndicats étudiants et les organismes d'aménagement.

Nous allons tenter de proposer des pistes de réflexion pour l'université de Nanterre, et dans un second temps pour celle de Cergy-Pontoise.

### **1 - Nanterre : Un campus à réintégrer dans un territoire riche.**

L'université de Nanterre est au cœur d'un territoire pétri de contradictions, de servitudes, de dialogues avortés et propositions urbaines qui sont le fruit de convictions différentes concernant le rôle et le devenir d'un territoire de la proche banlieue parisienne. Le dialogue entre municipalité et université semble en bonne voie mais les relations avec La Défense, formidable opportunité de développement de partenariats, restent ténues. Les pistes de réflexion proposées ci-dessous concernent les partenariats entre l'université, les collectivités locales mais aussi les entreprises qui sont des moteurs économiques. Elles touchent également à la culture, au logement et à la restauration, à la communication qui doit accompagner les projets pour que ceux-ci ne restent pas fantômes et enfin à la vie du campus et à sa morphologie.

#### **A – Partenariats.**

- Le partenariat qui nous semble à la fois le plus évident et le plus difficile à mettre en place est celui qui mettrait en relation l'université et La Défense : en s'appuyant sur de bonnes formations, notamment en droit, en économie, en urbanisme, l'institutionnalisation de partenariats – ne serait-ce que pour des stages ou des commandes, permettrait une collaboration réciproque, l'université profitant de l'appui de sociétés de poids et les entreprises de La Défense profitant des savoirs, des recherches, des spécialistes formés aux métiers qui leur sont nécessaires. Au-delà même des partenariats avec de grosses entreprises, prompts à déclencher de vives protestations au sein de l'université, des partenariats tels que l'aide des étudiants en urbanisme pour de petits projets de réaménagement de la dalle pourraient être un bon moyen de créer du lien.
- Plus modestement, et que ce soit avec la ville, les habitants de Nanterre, la maison de l'emploi et de la formation ou avec des entreprises de La Défense, il pourrait être intéressant de proposer dans la maison de l'étudiant un affichage visible, avec des annonces d'emploi, de stages, de



petits boulots étudiants type cours du soir ou baby-sitting. Cet affichage pourrait être cogéré par les services du CREFOP et des associations étudiantes.

- Afin de rapprocher les étudiants de leur ville d'accueil, pourquoi ne pas proposer aux étudiants de participer, dans le cadre de leur cursus, à des conférences données à l'Agora de Nanterre ? Et inversement, notamment à travers des tracts distribués dans les boîtes aux lettres ou via le journal municipal, pourquoi ne pas informer davantage les habitants de Nanterre sur les conférences-débats qui ont lieu à l'université ?

## B – Culture.

- Il serait très intéressant que les étudiants de Nanterre, comme dans beaucoup d'universités en France, puissent bénéficier des avantages d'un « Passe Culture », comme à Cergy ou à Montpellier. Nous avons vu que le théâtre des Amandiers comme le cinéma de Nanterre ne sont pas fréquentés par les étudiants malgré leurs tarifs attractifs. Le « Passe Culture » permettrait non pas seulement de proposer des tarifs encore plus concurrentiels mais aussi d'informer tout simplement au moment de l'inscription sur les possibilités culturelles qui jouxtent la faculté.
- Afin de pallier le manque d'activités l'été, les habitants, les étudiants étrangers et les étudiants locaux pourraient profiter d'ateliers, d'expositions, de films gratuits et de conférences, qui donneraient à l'université, très agréable l'été, une image moins élitiste et plus accessible.
- Enfin, la proximité des cités Anatole France et des Provinces Françaises ne devraient pas engendrer de la méfiance de la part des uns et des autres. Il pourrait être enrichissant, comme pour les cours de musculation ouverts aux jeunes des habitations voisines, de proposer des cours du soir accessibles aux habitants des alentours. De la même façon, la proximité de la maison d'arrêt peut être une occasion d'inscrire dans les cursus de type sciences éducatives, associatives, sciences du langage, droit, etc. des unités d'enseignement qui pourraient être validées via des cours donnés en prison par des étudiants volontaires.

## C – Communication.

- Malgré l'affiche qui annonce depuis quelques mois la présence de l'université depuis la ligne de RER, les entrées de l'université sont à repenser : les circulations automobiles, les stands, l'asphalte défoncé rendent illisible l'arrivée sud de l'université. Quant à l'entrée nord, avec son bâtiment imposant de recherches anthropologiques, elle pourrait être un atout inexploité.
- Les projets mis en place doivent associer l'étudiant via l'aide du panneau lumineux au sud de l'université, mais aussi par l'intermédiaire d'une communication plus ciblée, à l'aide d'affiches mais aussi de mails. Les efforts en termes de culture (films, pièces de théâtre, conférences) ne sont pas assez mis en valeur sur le campus. Informer sur les atouts culturels de la ville de Nanterre et l'activité de la ville, par exemple par la distribution du journal municipal aux étudiants, pourrait être un bon moyen d'associer les étudiants à la vie nanterrienne, et notamment les étudiants résidant sur le campus. Une carte explicative qui inclurait le campus dans la ville qui localiserait les activités ou les commerces pourrait être un bon moyen de communication. On pourrait distribuer et informer les étudiants sur ce qui se trouve en dehors des murs du campus.

## D – Vie du campus et morphologie de l'université.

- Les étudiants ne restent pas à l'université le soir car il existe un frein de taille : les portes des bâtiments et de la bibliothèque se ferment peu à peu après 19h, 16h le samedi. Les professeurs sont priés de quitter leur bureau peu après 19h, et il faut parfois traverser plusieurs bâtiments pour trouver une porte encore ouverte sur l'extérieur passé cette heure. Ces horaires de fermeture sont certainement dus à un manque de personnel et de moyens, mais il paraît tout de même difficilement concevable qu'une université qui se réclame d'envergure nationale voire internationale n'ouvre pas ses portes jusque 22h.
- De façon plus globale, il serait intéressant de se pencher sur le monopole du CROUS en matière de logement et de restauration sur le campus. Il existe trois structures (dont deux petites) de restauration CROUS pour 35000 étudiants. Les étudiants préfèrent pour la plupart ne pas y déjeuner. L'argument des prix bas et de la connaissance du terrain par le CROUS nous paraît daté. Revoir le statut du foncier des universités qui le souhaitent afin d'accueillir des structures commerciales (aux fonctions déterminées par les besoins étudiants) nous semble une piste de réflexion et à ne pas négliger. Librairies, cafés, restaurants ne sauraient remettre en question le caractère studieux des universités mais leur conféreraient probablement un statut de lieu de socialisation plus enviable qu'aujourd'hui, notamment à Nanterre.
- La question de la Ferme du Bonheur et des arènes de Nanterre, repoussée sur les berges de Seine nous semble importante à traiter également : alors que ces structures originales pourraient profiter de la fréquentation des étudiants et des habitants des cités voisines, il n'en est rien. La vision avancée est que l'université veut des projets en cohérence avec son besoin d'extension et que l'occupation reste illégale sur ce terrain communal. Reste que nous pensons que ces lieux alternatifs pourraient être une véritable signature écologique pour l'université, en associant les étudiants et les nanterriens dans un projet de ferme pédagogique, de lieu d'exposition, de concerts. Il est cependant évident que sans l'aide de subventions et sans soutien aucun, la ferme et les arènes continueront à donner l'image d'un espace défraîchi, inutile, peut-être à dessein.
- Enfin, la question de l'aménagement de l'axe La Défense / Bords de Seine doit pouvoir inclure l'université et non seulement la jouxter. Les barrières physiques des bâtiments Ouest empêchent les étudiants de visualiser le chemin vers la Seine et vers le Parc du chemin de l'Île. Un projet d'envergure, de type « balade plantée » ou coulée verte, permettrait sans doute à l'université de continuer la revalorisation de son image vers un « campus vert » ouvert sur les territoires alentours.

## **2 – Cergy : associer les étudiants au-delà des partenariats institutionnels déjà mis en place.**

Nous avons vu que l'université de Cergy, de part sa morphologie mais aussi grâce à sa distance à Paris, possède les atouts d'une ville universitaire. Cependant, cette connaissance de la ville par les étudiants, enseignants et personnels tien à la limitation de l'aire de recrutement. Lorsque l'on interroge les étudiants qui viennent de loin, notamment en résidence universitaire CROUS, on conclut que la fréquentation de la ville de Cergy par les étudiants est liée à la proximité du lieu d'habitation proche mais certainement pas naturelle de la part des nouveaux arrivants. Encore une fois, nous allons tenter d'esquisser des pistes de réflexion pour répondre à ces attentes.

### **A – Partenariats.**

- L'agglomération de Cergy-Pontoise possède des atouts de charme peu exploités pour associer les étudiants et la ville, notamment les bases de loisir de Neuville et le Lac central de l'agglomération. Créer des chemins plus praticables et fléchés entre les composantes de l'université et ces sites semblent être un bon point de départ. En début d'année, des manifestations pourraient aussi avoir lieux sur ces espaces plus conviviaux que les sites universitaires. Nous pensons que le site de Neuville, qui va bientôt accueillir les réserves du Louvre, a tous les atouts pour devenir un quartier universitaire vivant avec son IUT, sa gare, son restaurant et sa résidence universitaire. Depuis quelques années, des logements sont également construits petit à petit dans cet espace créé ex nihilo. Il serait dommage de faire de ce territoire un quartier avorté qui finalement se transformerait en « cité dortoir ». Il faut accompagner l'essor d'aujourd'hui en facilitant l'installation pour de commerces, d'équipements publics, de services.
- Le PRES est un socle solide pour la coopération entre grandes écoles et université même si les étudiants restent finalement très cloisonnés dans leur discipline et leur lieu d'étude. Il pourrait être intéressant de créer des croisements, au-delà des partenariats administratifs et en termes de recherche, au niveau même des étudiants et ce, dès l'entrée dans l'enseignement supérieur, notamment en facilitant les passerelles entre l'une et l'autre structure. Des « systèmes d'échange » pourraient être aussi un bon moyen de faire communiquer les étudiants entre eux, mais aussi les étudiants avec les différents territoires de Cergy-Pontoise qui accueillent des sites d'enseignement supérieur.
- Il faudrait continuer le chemin fait vers la professionnalisation, qui reste l'objectif principal de l'université de Cergy, avec ses filières courtes et professionnalisantes. Elle gagnerait sans doute à s'orienter vers des filières plus longues, de type Master Professionnel, en associant des entreprises locales ou non, partenaires qui seraient et un financeur pour ces nouveaux masters et un gage de débouchés pour les étudiants. Il ne s'agit pas de « vendre le savoir » via le financement de certains masters spécialisés mais de proposer aux étudiants qui souhaitent intégrer un grand groupe de recevoir la formation adaptée aux besoins de l'entreprise partenaire.

### **B – Culture.**

- Le « Passe Culture » est une bonne initiative mais il serait dommage que celle-ci ne profite finalement qu'à un nombre restreint d'étudiants. Faciliter l'achat dès l'inscription (en incluant par exemple directement le coût dans les frais initiaux) et recevoir chez soi directement le « Passe » en question valoriseraient sans doute énormément les avantages procurés auprès des

étudiants.

- L'atout de la bibliothèque universitaire sur la dalle crée du lien entre étudiants et ville : ils y lisent, y étudient, y déjeune. Mais la bibliothèque reste fréquentée quasi-exclusivement par les étudiants. Il serait bon de rappeler via un affichage adéquat qu'elle est ouverte à tous. Si les livres spécialisés ne sont pas attractifs pour les habitants de la dalle, il reste qu'un éventail plus large de revues ainsi que l'aménagement d'une salle jeunesse, et, pourquoi pas, des cours donnés par les étudiants permettraient de créer du lien entre la population estudiantine et les habitants de Cergy.

### C – Logement et restauration.

- Les étudiants réclament un vrai restaurant universitaire aux Chênes. L'usage de la dalle étant déjà bien entrée dans les pratiques, on peut penser que l'éventuelle construction de ce restaurant universitaire n'empêchera pas les étudiants de continuer à fréquenter le quartier de la préfecture.
- Les résidences universitaires des Linandes Mauves sont en cours de réhabilitation. Cependant, un travail pourrait être fait pour transformer le restaurant universitaire désaffecté en lieu de convivialité (salle de musique, café, salle de lecture, de musculation...). On pourrait ainsi améliorer les chemins vers les Chênes et les écoles proches de façon à les rendre plus praticables : la forte circulation et l'étroitesse des chemins piétonniers sont sans doute un frein pour parcourir les faibles distances qui séparent lieux de vie et lieux d'études.

Enfin, comme pour Nanterre, de multiples partenariats, des cours du soir ouvert aux habitants sont envisageables avec les territoires urbains qui cernent les universités et les écoles. Le manque de fréquentation des territoires urbains qui ne sont pas liés aux pratiques estudiantines peut être pallié par exemple par l'organisation en début d'année de circuits pour « connaître sa ville », organisés par des associations d'habitants, qu'il s'agisse de Nanterre ou de Cergy.

## **Conclusion**

L'analyse menée dans le cadre de cette commande par des lectures, des rencontres et des enquêtes nous a permis d'esquisser des pistes concrètes en matière de culture, de communication, d'aménagement et de partenariats possibles à l'échelle non seulement des deux universités, mais aussi des territoires urbains qui ont un socle plus ancien et qui accueillent à la fois instances politiques et structures socio-économiques.

Nos axes de réflexion ne se limitent pas à des rapprochements institutionnels entre dirigeants, mais répondent à la problématique majeure de l'intégration de l'université dans la ville, avec, à la clé, le sentiment paradoxal, confirmé par nos enquêtes, d'une implication très faible dans le local et d'une appartenance réelle à un territoire, notamment de la part des étudiants, des universitaires, du personnel et des individus qui vivent à proximité des sites universitaires.

Sur le site de Cergy, les pratiques des étudiants dans la ville et dans le cadre universitaire diffèrent selon que ces derniers sont originaires de Cergy ou qu'ils y résident juste le temps de leurs études. Les enquêtes réalisées sur le terrain ont bien mis en évidence les usages différenciés de l'espace et nous ont permis d'identifier des ruptures en vue d'améliorer l'intégration de l'université à la ville.

Le point fort de Cergy tient à l'intensité et à la permanence des liens qui ont été tissés dans le temps avec les entreprises locales. Ces partenariats issus du volontarisme de l'université et des grandes écoles assurent l'intégration des jeunes diplômés dans le tissu économique local. De plus, Cergy possède un fort potentiel en matière culturelle et touristique. Mais ce dernier serait à valoriser davantage afin d'élargir les zones fréquentées par les étudiants.

Spatialement, l'implantation des bâtiments et la dispersion des différents sites d'enseignement supérieur semblent constituer un modèle spatial qui fonctionne à peu près. Elles génèrent de multiples circulations dans la ville, même si chaque site possède sa propre logique et engendre des pratiques étudiantes spécifiques. Ainsi, la ville et l'université sont vécues différemment selon qu'on étudie aux Chênes, à Neuville ou bien à St Christophe.

Cependant, une situation plus équilibrée est à envisager pour parler d'intégration sereine, et valable pour tous, de l'université à la ville. En effet, la maison de l'étudiant ne profite pas à tous, de même que le restaurant universitaire et la bibliothèque universitaire centrale. Le site des Chênes semble favorisé dans la mesure où il se situe à proximité d'une station de RER et de nombreux services. En revanche, le site de Neuville, qui se situe pourtant à une station de RER, c'est-à-dire à peine plus loin, semble excentré. Cette position en marge crée un sentiment d'isolement pour les étudiants.

Quant au site de St Christophe, il faudrait davantage l'ouvrir sur le quartier, mais le processus de paupérisation qui affecte ce dernier empêche une projection dans la ville au-delà des murs du bâtiment universitaire.

Si l'on raisonne en termes dynamiques, l'implantation future des réserves du Louvre à Neuville permettra certainement de générer de nouveaux flux et pourra inciter les étudiants d'autres sites universitaires à se déplacer dans ce secteur. Néanmoins, les espoirs ne peuvent reposer sur cette seule infrastructure culturelle. Il convient d'abord de penser les relations « ville-université » en termes de besoins et d'usages. Ainsi, constituer à Neuville un pôle universitaire offrant services et activités répondant aux souhaits majoritaires des étudiants, et faisant écho au site des Chênes, permettrait de dire que le modèle de la dispersion du bâti dans la ville fonctionne effectivement.



Créer différents pôles universitaires dynamiques ne doit pas conduire à en faire des « microcosmes » isolés et auto-suffisants. Il s'agit plutôt d'encourager les dynamiques locales tout en connectant les différents espaces universitaires.

Par conséquent, le défi majeur à Cergy est, à la fois, l'intégration égale des différents sites dans la ville et leur mise en réseau.

A Nanterre, même s'il se limite à un espace aux frontières relativement appréhendables, le campus reste, dans le fond, presque aussi complexe et composite que celui de Cergy. En effet, on y observe des micro-logiques spécifiques, par exemple selon l'origine des étudiants ou la matière étudiée.

De plus, la distance à Paris est à prendre en compte dans toute cette analyse. L'influence de la capitale reste en effet dominante, et il va de soi que celle-ci est nettement plus attractive aux yeux des étudiants que la ville de Nanterre. L'enjeu est donc ici de renforcer conjointement l'attractivité du campus et celle de la ville de Nanterre. Le site de l'université accueille une population nombreuse, dynamique et jeune grâce à ses enseignements, mais il faut voir plus loin si l'on ne veut pas continuer à le limiter à un lieu qui se réduit à la seule « consommation » du savoir.

Par exemple, l'offre culturelle à Nanterre serait à valoriser ; elle pourrait offrir une alternative salubre aux tarifs élevés des sorties à Paris. Le cadre de vie et l'environnement immédiat du campus pourraient être encore améliorés. Il est clair qu'un même sentiment d'appartenance au territoire de l'université et à la ville peut se développer chez les étudiants seulement s'ils y trouvent un cadre agréable et des centres d'intérêt variés. En ce sens, un travail sur les paysages a déjà été engagé via le nouveau schéma directeur de l'université ; mais, à notre avis, il reste réducteur, car trop centré sur l'intérieur du campus. Enfin, ce dynamisme pourrait être étendu non seulement à la ville de Nanterre, mais aussi à la Défense afin d'y tisser des liens plus étroits avec les entreprises.

Si l'on souhaite encourager l'université à se tourner vers la Défense, une ouverture générale en direction de la Seine pourrait être un projet ambitieux permettant la requalification du quartier. La voie principale de l'université pourrait être intégrée au prolongement de l'axe triomphal parisien et s'inscrire dans le projet Seine-Arche. En améliorant la traversée de l'autoroute, cette voie pourrait être prolongée par le mail qui existe, mais qui n'est pas entretenu, et qui mène aux bords de Seine.

Cette ouverture s'inscrirait dans un ensemble tout à la fois paysager et citadin, offrant un cadre agréable et vert, tourné vers la Seine et l'île St Martin. Ce serait aussi une ouverture spatiale sur la ville, repoussant les limites du campus. Idéalement, cette nouvelle orientation inciterait les étudiants à utiliser les pistes cyclables existantes et le terrain de foot avoisinant.

Afin d'associer les habitants du quartier à cette ouverture, et en particulier les plus jeunes, un projet de ferme pédagogique en association avec la ferme du Bonheur serait un moyen très original de valoriser le campus. Il est déjà prévu que la ferme soit déplacée vers les berges de la Seine, mais nous trouvons dommage de laisser de côté un espace aussi particulier et accueillant à quelques kilomètres de la Défense, pour des raisons foncières ou idéologiques.

Pour conclure, malgré les tensions et les fortes différences qui existent entre les deux universités de Cergy et de Nanterre, nous reconnaissons que chacune d'elles possède des atouts à mettre en valeur et des faiblesses à combler. La refondation des statuts du foncier universitaire, afin de permettre à l'université d'accueillir de réels lieux de socialisation - sans pour autant se perdre en financements excessifs - nous semble inévitable. A cet égard, le séminaire ville/université devrait être une source d'information fort utile. Il nous permettra de partager, à l'échelle nationale, une vision que nous espérons plus proche des considérations estudiantines menant, par innovations successives, à une intégration plus étroite de la ville et de l'université.

## **Bibliographie**

### **1. Ouvrages et chapitres d'ouvrage :**

AUST, Jérôme. ***Sélectionner pour construire. premiers regards sur le Plan Campus.*** In : POIRRIER, Philippe (sous la direction). *Paysages des campus. Urbanisme, architecture et patrimoine.* Dijon. Éditorial universitaire de Dijon. Collection U-Culture(s). 2009. pp. 117-121.

BARIDON, Michel. ***Les campus britanniques.*** In : POIRRIER, Philippe (sous la direction). *Paysages des campus. Urbanisme, architecture et patrimoine.* Dijon. Éditorial universitaire de Dijon. Collection U-Culture(s). 2009. pp. 15-24.

BARON, Myriam ; BERROIR, Sandrine ; CATTAN, Nadine ; LESECO, Guillaume ; SAINT-JULIAN, Thérèse. ***Des universités en concurrence.*** In : SAINT-JULIAN, Thérèse ; LE GOIX, Renaud (sous la direction). *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités.* Paris. Éditions Belin. Collection Mappemonde. 2007. pp. 65-87.

BERNARD, Pierre. ***Les pôles universitaires dans la métropole : du plan Université 2000 au schéma U3M (Universités du troisième millénaire).*** In : PRANLAS-DESCOURS, Jean-Pierre (sous la direction). *Territoires partagés, l'archipel métropolitain.* Paris. Pavillon de l'Arsenal. 2002. pp. 134-141.

CHARENTREAU, Anne-Marie. ***Bibliothèques universitaires. Des ambitions et des attentes.*** In : POIRRIER, Philippe (sous la direction). *Paysages des campus. Urbanisme, architecture et patrimoine.* Dijon. Éditorial universitaire de Dijon. Collection U-Culture(s). 2009. pp. 103-115.

DELASNE, Sabine. ***Illusions et désillusions des premiers campus en France.*** In : POIRRIER, Philippe (sous la direction). *Paysages des campus. Urbanisme, architecture et patrimoine.* Dijon. Éditorial universitaire de Dijon. Collection U-Culture(s). 2009. pp. 43-54.

JASPERS, Karl. ***De l'Université.*** Lyon. Parangon/Vs. 2008.

LEFEBVRE, Henri. ***Le droit à la ville.*** 3<sup>ème</sup> édition. Paris. Anthropos. 2009.

MONNIER, Gérard. ***Un projet urbain improuvable.*** In : POIRRIER, Philippe (sous la direction). *Paysages des campus. Urbanisme, architecture et patrimoine.* Dijon. Éditorial universitaire de Dijon. Collection U-Culture(s). 2009. pp. 167-171.

RONCAYOLO, Marcel. ***Territoires en partage. Nanterre, Seine-Arche en recherche d'identités.*** Marseille. Parenthèses. 2007.

SAUVAGE, André. ***Enquête sur les espaces universitaires, étudiants et leurs aménagements.*** In : DUBET, F. ; FILÂTRE, D. ; MERRIEN, F.-X. ; SAUVAGE, A. ; VINCE, A. *Universités et villes.* Paris. L'Harmattan. Collection villes et entreprises. 1994.

VADELORGE, Loïc. 2009. ***Les Universités dans les villes nouvelles.*** In : POIRRIER, Philippe (sous la direction). *Paysages des campus. Urbanisme, architecture et patrimoine.* Dijon. Éditorial

universitaire de Dijon. Collection U-Culture(s). pp. 71-82.

## 2. Dictionnaires et lexiques :

ASCHER, François. ***Les nouveaux compromis urbains : lexique de la ville plurielle***. Editions de l'Aube. France. 2008.

CHOAY, Françoise ; MERLIN, Pierre. ***Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement***. 2<sup>ème</sup> édition. Paris. Quadrige/Manuel. 2009.

KLEINSCHMAGER, Richard ; PAQUOT, Thierry ; PUMAIN, Denise. ***Dictionnaire La ville et l'urbain***. Paris. Anthropos. Éd. Économique. Collection Villes. 2006.

LIPSKY, Florence ; ROLLET, Pascal. ***Les 101 mots de l'architecture à l'usage de tous***. Paris. Archibooks. Collection 101 mots. 2009.

## 3. Revues et publications :

BERNARD, Pierre. ***Universités nouvelles, pari gagné ?*** In : *Revue Diagonal*. n° 152. Novembre/décembre 2001. pp. 16-20.

BERNARD, Pierre. ***Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, deux options d'aménagement universitaire***. In : *Les cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile de France (IAURIF)*. n° 143. *Les universités en Ile de France: des pôles de développement économique et social*. Paris. Octobre 2005. pp. 96-104.

BERROIR S., Cattan N. et Saint-Julien T. La contribution des villes nouvelles au polycentrisme francilien : l'exemple de la polarisation liée à l'emploi. *Espaces et sociétés* 2004/4, 119, pp. 113-133.

BURGEL, Guy. ***Paris X - Nanterre et le Grand Axe de la Défense***. In : *Les Annales de la Recherche Urbaine*. n° 62-63. *Ville et Territoires*. Paris. PUCA. Juin 1994. pp. 179-186.

DE SAINT-PIERRE, Caroline. ***Créer de la localité en ville nouvelle : l'exemple de Cergy***. *Ethnologie française* 2003/2, Tome XXXVII, pp. 81-90.

LE GALES, Patrick ; OBERTI, Marco. ***Lieux et pratiques sociales des étudiants dans la ville : Rennes, Besançon et Nanterre***. In : *Les Annales de la Recherche Urbaine*. n° 62-63. *Ville et Territoires*. Paris. PUCA. Juin 1994. pp. 252-264.

LOUDIER-MALGOUYRES, Céline. ***L'effet de rupture avec l'environnement voisin des ensembles résidentiels enclavés. Une approche morphologique de l'enclavement résidentiel en France***. In : *Les annales de la recherche urbaine*. n° 102. *Individualisme et production de l'urbain*. Paris. PUCA. Juillet 2007. pp. 69-77.

MERLIN, Pierre. ***Les Universités et les villes nouvelles d'Ile de France***. In : *Les Annales de la Recherche Urbaine*. n° 62-63. *Ville et Territoires*. Paris. PUCA. Juin 1994. pp. 207-214.

RHEIN, Catherine. **Intégration sociale, intégration spatiale.** In : *Espace géographique*. Tome 31. *Morphologie spatiale. Morphologie sociale*. Paris. Éirès. 2002. pp. 193-207.

VADELORGE L. *Grands ensembles et villes nouvelles : représentations sociologiques croisées. Histoire urbaine* 2006/3, n° 17, pp. 67-84.

#### 4. Études :

BEDARIDA, Marc ; LENGART, Denis ; SCHLMBERGER-GUEDJ, Laurence. **Établissements d'enseignement supérieur et villes nouvelles d'Île-de-France. Enjeux urbains et transformations spatiales à Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée et Saint-Quentin-en-Yvelines. Atlas cartographique.** Paris. Commande auprès du Ministère de l'Éducation Nationale. Mars 1997.

CORBINAUD, F., GALLIZIA, P., LAPORTE, T. **Paris X dans le projet Seine-Arche. Vers une meilleure intégration de l'université dans la ville.** 2001.

DUFLOS, Emmanuelle ; EVREN, Gurbuz ; TURCHETTI, Isabelle. **Les pratiques des nanterriens à l'intérieur du campus de l'Université de Paris X.** Mairie de Nanterre. Direction d'Études Urbaines. Commande auprès du DESS Aménagement urbain et Développement local de l'Université de Paris X. Sous la direction de VIEILLARD-BARON, Hervé. 1996-1997.

REY, Olivier. **L'enseignement supérieur sous le regard des chercheurs.** In : *Les dossiers de la ville*. Lyon. Institut national de recherche pédagogique (INRP). Cellule de veille scientifique et technologique. Février. 2005.

#### 5. Documents d'urbanisme et autres documents d'organisation spatiale :

**Actualisation du schéma directeur d'aménagement du campus de l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense. Synthèse du diagnostic.** AS. Architecture-Studio. Egis Aménagement. Éco-Cités. Babylone. Octobre 2009.

**Schéma directeur de la Région Île-de-France 2015.** Paris. Préfecture de la Région Île-de-France. Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France. Avril 1994. En ligne : [http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/texte-complet\\_cle0addb1.pdf](http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/texte-complet_cle0addb1.pdf)

#### 6. Sitographie :

Site internet de l'Université de Cergy-Pontoise : [www.u-cergy.fr](http://www.u-cergy.fr)

Site internet de la Mairie de la ville de Cergy : [www.ville-cergy.fr](http://www.ville-cergy.fr)

Site internet de l'Université de Paris Ouest – Nanterre – La Défense : [www.u-paris10.fr](http://www.u-paris10.fr)

Site internet de la Mairie de la ville de Nanterre : [www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr)

Site internet de l'Institut national de recherche pédagogique : [www.inrp.fr](http://www.inrp.fr)

Site internet du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## **ANNEXE 1 : Questionnaires étudiants : formats, résultats, graphiques**

### **I. Questionnaire pour les étudiants de l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense**

#### **1) Questionnaire-étudiant (Nanterre) : format.**

Dans le cadre de notre Master 2 d'urbanisme à Nanterre, nous menons une étude comparative entre les universités de Nanterre et Cergy. Afin d'évaluer les pratiques des étudiants, nous avons réalisé ce bref questionnaire. Les réponses sont anonymes et seront strictement exploitées dans le cadre de ce travail. Merci de votre participation.

1. Âge :

2. Sexe : homme ☐ femme ☐

3. Etes-vous étudiant à Nanterre? Oui ☐ non ☐

4. Quels types de transports utilisez-vous pour vous rendre à l'université ?

Voiture ☐ RER, train ☐ bus ☐ vélo ☐ marche à pied ☐ autres ☐ .....

5. Où mangez-vous lorsque vous êtes sur le campus ?

Vous apportez à manger ☐ au restaurant universitaire ☐ à l'EnK' ☐ à la terrasse ☐ à l'UNEF ☐ sandwicherie indépendante ☐ autre ☐ .....

6. Où faites-vous vos courses ?

Nanterre ☐ superette de la gare ☐ La Défense ☐ Paris ☐ autre ☐ .....

7. Quels endroits de la ville fréquentez-vous autour de l'université ?

Le vieux Nanterre ☐ les cités adjacentes (Anatole France, Les Provinces Françaises) ☐ aucune ☐ autre ☐ .....

8. Quelles infrastructures culturelles du campus fréquentez-vous?

Théâtre ☐ cinéma ☐ bibliothèque ☐ aucune ☐ autre ☐ .....

9. Etes-vous inscrit à une activité culturelle et sportive sur le campus ?

Oui ☐ non ☐ Si oui, laquelle ? .....

10. Etes-vous membre d'un syndicat à l'université ?

Oui ☐ non ☐ si oui, lequel ? .....



11. Quelle est selon vous la finalité de l'université ?

.....

.....

## 2) Questionnaire-étudiant (Nanterre) : tableaux récapitulatifs des résultats.

| Univers | Âge (ans) |         | Sexe   |        | Occupation |              | Composante |       |
|---------|-----------|---------|--------|--------|------------|--------------|------------|-------|
|         | Écart     | Moyenne | Hommes | Femmes | Étudiant   | Non étudiant | Nanterre   | Autre |
| 112     | -         | -       | -      | -      | 112        | 0            | 112        | 0     |

1. Quels moyens de transports utilisez-vous pour vous rendre à l'université ?

| Moyens de transports utilisés pour se rendre à l'université | Total | %    |
|-------------------------------------------------------------|-------|------|
| 1. Voiture                                                  | 11    | 7,2  |
| 2. RER, train                                               | 103   | 67,3 |
| 3. Bus                                                      | 16    | 10,5 |
| 4. Vélo                                                     | 4     | 2,6  |
| 5. Marche à pied                                            | 17    | 11,1 |
| 6. Autres                                                   | 2     | 1,3  |
| Total réponses                                              | 153   | 100  |

2. Où mangez-vous lorsque vous êtes sur le campus ?

| Lieux pour manger dans le cadre universitaire | Total | %    |
|-----------------------------------------------|-------|------|
| 1. Vous apportez à manger                     | 30    | 16,8 |
| 2. Restaurant universitaire                   | 53    | 29,7 |
| 3. EnK                                        | 11    | 6,1  |
| 4. La terrasse                                | 16    | 8,9  |
| 5. UNEF                                       | 30    | 16,8 |
| 6. Sandwicherie indépendante                  | 37    | 20,7 |
| 7. Autre                                      | 1     | 1    |
| Total réponses                                | 178   | 100  |

3. Où faites-vous vos courses ?

| Lieux pour faire les courses | Total | %    |
|------------------------------|-------|------|
| 1. Nanterre                  | 10    | 7,4  |
| 2. Superette de la gare      | 5     | 3,6  |
| 3. La Défense                | 26    | 20   |
| 4. Paris                     | 28    | 20,5 |
| 5. Autre                     | 66    | 48,5 |
| Total réponses               | 136   | 100  |

4. Fréquentez-vous la ville autour de l'université ?

| Lieux fréquentés autour de l'université                                            | Effectif | %    |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------|------|
| 1. Le vieux Nanterre                                                               | 13       | 10,8 |
| 2. Cités adjacentes (Anatole France, Provinces Françaises)                         | 3        | 2,4  |
| 3. Aucune                                                                          | 92       | 76   |
| 4. Autre (Nanterre-ville, Mont Valérien, La Boule, Parc André Malraux, Préfecture) | 13       | 10,8 |
| Total réponses                                                                     | 121      | 100  |

5. Profitez-vous des infrastructures culturelles du campus ?

| Utilisation des infrastructures culturelles du campus | Effectif | %   |
|-------------------------------------------------------|----------|-----|
| 1. Théâtre                                            | 1        | 0,8 |

|                 |     |     |
|-----------------|-----|-----|
| 2. Cinéma       | 1   | 0,8 |
| 3. Bibliothèque | 92  | 78  |
| 4. Aucune       | 20  | 17  |
| 5. Autre        | 4   | 3,4 |
| Total           | 118 | 100 |

6. Êtes-vous inscrit à une activité culturelle et sportive sur le campus ?

| Participation aux activités culturelles et sportives sur le campus | Effectif                                                                                                                                 | %           |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. Oui                                                             | 17<br>(badminton, yoga, piscine, fitness, boxe, salsa, athlétisme, jiu-jitsu, badminton, tennis, piscine, danse africaine, auto-défense) | 14,4<br>5,2 |
| 2. Non                                                             | 95                                                                                                                                       | 81,6        |
| Total                                                              | 112                                                                                                                                      | 100         |

7. Êtes-vous membre d'un syndicat à l'université ?

| Membres d'un syndicat à l'université | Effectif | %   |
|--------------------------------------|----------|-----|
| 1. Oui                               | 0        | 0   |
| 2. Non                               | 112      | 100 |
| Total                                | 112      | 100 |

8. Quelle est selon vous la finalité des universités ?

| Les finalités de l'université pour les étudiants                                           | Total | %    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------|
| 1. Etudier, apprendre, développer l'esprit critique                                        | 40    | 28   |
| 2. Obtenir un diplôme                                                                      | 26    | 18,2 |
| 3. Obtenir un travail                                                                      | 24    | 16,8 |
| 4. Rencontrer des gens                                                                     | 18    | 12,6 |
| 5. Offrir une formation pour chercheurs et professionnels ; se spécialiser                 | 18    | 12,6 |
| 6. Devenir indépendant ou autonome                                                         | 3     | 2    |
| 7. Autre (connaître les mouvements sociaux, créer des liens avec les entreprises, draguer) | 3     | 2    |
| 8. Sans réponse                                                                            | 11    | 7,8  |
| Effectif total                                                                             | 143   | 100  |

## II. Questionnaire pour les étudiants de l'Université de Cergy

### 1) Questionnaire-étudiant (Cergy) : format.

Dans le cadre de notre Master 2 d'urbanisme à Nanterre, nous menons une étude comparative entre les universités de Nanterre et Cergy. Afin d'évaluer les pratiques des étudiants, nous avons réalisé ce bref questionnaire. Les réponses sont anonymes et seront strictement exploitées dans le cadre de ce travail. Merci de votre participation.

1. Âge :

2. Sexe : homme ☐ femme ☐

3. Êtes-vous étudiant à Cergy Les Chênes ? oui ☐ non ☐

Si oui, depuis quelle année? .....

4. Quels types de transports utilisez-vous pour vous rendre à l'université ?

Voiture ☐ RER, train ☐ bus ☐ vélo ☐ marche à pied ☐ autre ☐ .....

5. Où mangez-vous lorsque vous avez cours ?

Vous apportez à manger ☐ au restaurant universitaire ☐ sandwicherie ☐ cafeteria ☐  
autre ☐ .....

6. Où faites-vous vos courses ?

.....  
.....

7. Quels quartiers de la ville fréquentez-vous ?

.....  
.....

8. Quelles infrastructures culturelles de la ville fréquentez vous?

théâtre ☐ cinéma ☐ bibliothèque ☐ aucune ☐ autre ☐ .....

9. Pratiquez-vous une activité culturelle ou sportive dans le cadre universitaire?

Oui ☐ non ☐ si oui, laquelle : .....

10. Êtes-vous membre d'un syndicat à l'université ?

Oui ☐ non ☐ si oui, lequel : .....

11. Quelle est selon vous la finalité de l'université ?

## 2) Questionnaire-étudiant (Cergy) : tableaux récapitulatifs des résultats.

| Unive<br>rs | Âge (ans) |         | Sexe   |        | Occupation |              | Composante |       |
|-------------|-----------|---------|--------|--------|------------|--------------|------------|-------|
|             | Écart     | Moyenne | Hommes | Femmes | Étudiant   | Non étudiant | Cergy      | Autre |
| 101         | 19-25     | 22      | 31     | 70     | 101        | 0            | 99         | 2     |

### 1. Quels types de transports utilisez-vous pour vous rendre à l'université ?

| Moyens de transports utilisés pour se rendre à l'université | Total | %    |
|-------------------------------------------------------------|-------|------|
| 1. Voiture                                                  | 44    | 29,5 |
| 2. RER, train                                               | 42    | 28,2 |
| 3. Bus                                                      | 50    | 33,5 |
| 4. Vélo                                                     | 6     | 4    |
| 5. Marche à pied                                            | 6     | 4    |
| 6. Autres (mobilette)                                       | 1     | 0,8  |
| Total réponses                                              | 149   | 100  |

### 2. Où mangez-vous lorsque vous avez cours ?

| Lieux pour manger dans le cadre universitaire       | Effectif | %    |
|-----------------------------------------------------|----------|------|
| 1. Vous apportez à manger                           | 43       | 28   |
| 2. Restaurant universitaire                         | 13       | 8,5  |
| 3. Sandwicherie                                     | 53       | 34,4 |
| 4. Cafeteria                                        | 16       | 10,3 |
| 5. Fontaines (centre commercial)                    | 13       | 8,5  |
| 6. Autre (à la maison, en ville, Fast food, Flunch) | 16       | 10,3 |
| Total réponses                                      | 154      | 100  |

### 3. Où faites-vous vos courses ?

| Lieux pour faire les courses                                                   | Effectif | %    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------|------|
| 1. Auchan (Cergy, Osny et autres)                                              | 42       | 53,8 |
| 2. NSPP                                                                        | 5        | 6,4  |
| 3. ED                                                                          | 4        | 5,2  |
| 4. Carrefour                                                                   | 4        | 5,2  |
| 5. Autre (Casino, Super U, Simply, Leclerc, Intermarché, Leader price, marché) | 12       | 15,4 |
| 6. Sans réponse                                                                | 11       | 14   |
| Total réponses                                                                 | 78       | 100  |

### 4. Quels quartiers de la ville fréquentez-vous ?

| Quels quartiers de la ville fréquentez-vous                                                       | Effectif | %    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|------|
| 1. Cergy préfecture (centre-ville)                                                                | 61       | 41,5 |
| 2. Cergy-le-Haut                                                                                  | 19       | 13   |
| 3. Fontaines (centre commercial)                                                                  | 17       | 11,5 |
| 4. Saint Christophe                                                                               | 13       | 8,7  |
| 5. Cergy port                                                                                     | 8        | 5,4  |
| 6. Implantations universitaires (fac)                                                             | 6        | 4    |
| 7. Les Louis                                                                                      | 4        | 3    |
| 8. Autre (Les Limandes, Quartier Notre-Dame à Pontoise, Le parc, Cergy Vauréal, Village, Maradas) | 11       | 7,5  |
| 9. Aucun                                                                                          | 8        | 5,4  |

|                |     |     |
|----------------|-----|-----|
| Effectif total | 147 | 100 |
|----------------|-----|-----|

5. Quelles infrastructures culturelles de la ville fréquentez vous?

| Infrastructures culturelles de la ville fréquentées par les étudiants | Effectif | %    |
|-----------------------------------------------------------------------|----------|------|
| 1. Théâtre                                                            | 14       | 8,8  |
| 2. Cinéma                                                             | 64       | 40,5 |
| 3. Bibliothèque                                                       | 63       | 39,9 |
| 4. Aucune                                                             | 11       | 7    |
| 5. Autre (salle de concert, forum)                                    | 6        | 3,8  |
| Effectif total                                                        | 158      | 100  |

7. Pratiquez-vous une activité culturelle ou sportive dans le cadre universitaire?

| Pratiquant une activité culturelle ou sportive dans le cadre universitaire | Effectif                                                                                               | %   |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Oui                                                                     | 18<br>(tennis, escalade, foot, rugby, fitness, karaté, salsa, badminton, tennis de table, musculation) | 17  |
| 2. Non                                                                     | 83                                                                                                     | 83  |
| Total                                                                      | 101                                                                                                    | 100 |

8. Etes-vous membre d'un syndicat à l'université ?

| Membres d'un syndicat à l'université | Effectif    | %   |
|--------------------------------------|-------------|-----|
| 1. Oui                               | 1<br>(UNEF) | 1   |
| 2. Non                               | 100         | 99  |
| Total                                | 101         | 100 |

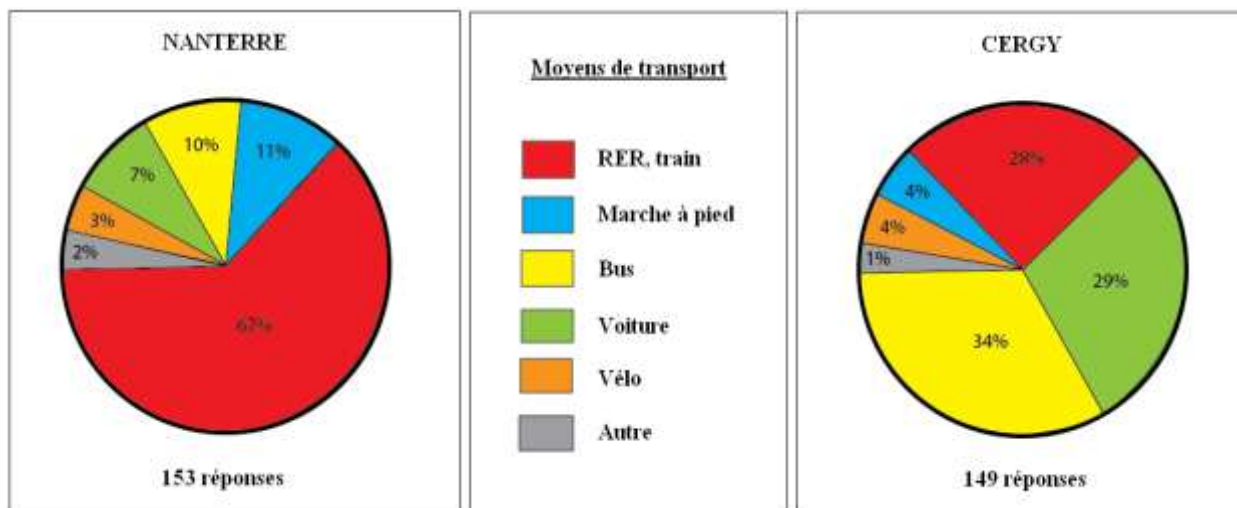
9. Quelle est selon vous la finalité de l'université?

| Les finalités de l'université pour les étudiants                          | Effectif | %    |
|---------------------------------------------------------------------------|----------|------|
| 1. Etudier, apprendre, développer l'esprit critique                       | 11       | 10,9 |
| 2. Obtenir un diplôme                                                     | 38       | 37,6 |
| 3. Obtenir un travail                                                     | 35       | 34,6 |
| 4. Rencontrer des gens                                                    | 2        | 1,9  |
| 5. Offrir une formation pour chercheurs et professionnels, se spécialiser | 4        | 5,3  |
| 6. Devenir indépendant ou autonome                                        | 1        | 0,9  |
| 7. Autre (fonction sociale, forger un avenir)                             | 7        | 6,9  |
| 8. Sans réponse                                                           | 2        | 1,9  |
| Effectif total                                                            | 101      | 100  |

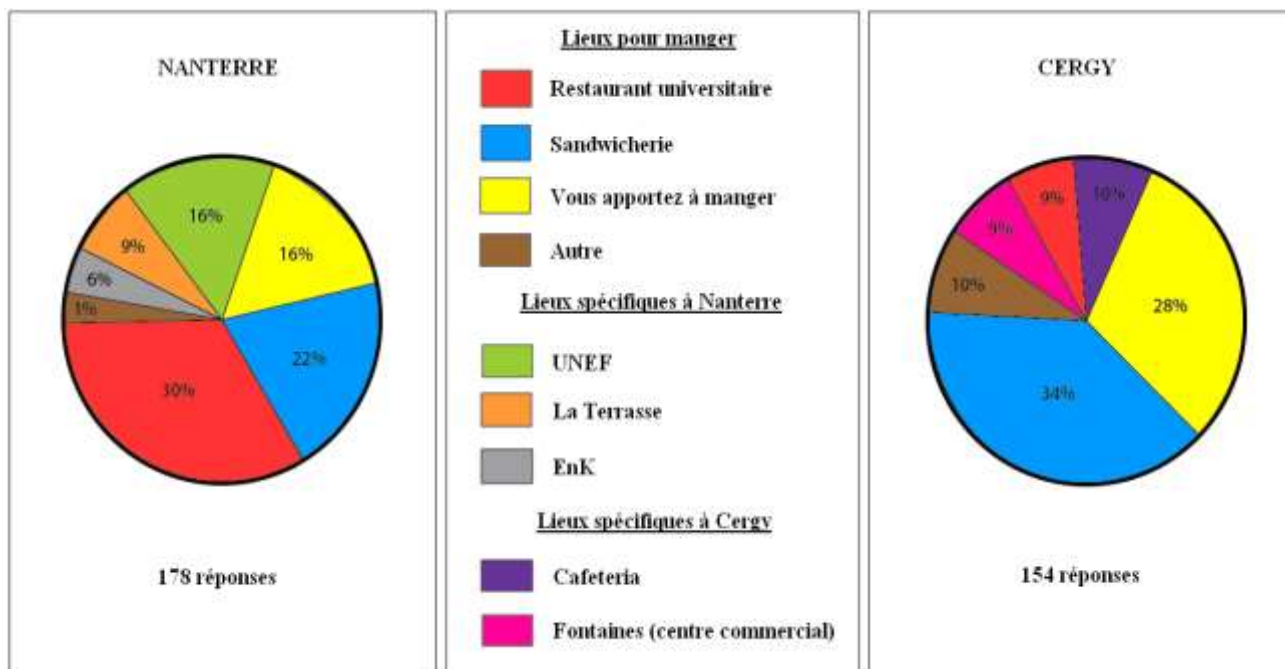


### III. Questionnaire-étudiant (Nanterre/Cergy) : graphiques comparatifs et synthèse des résultats

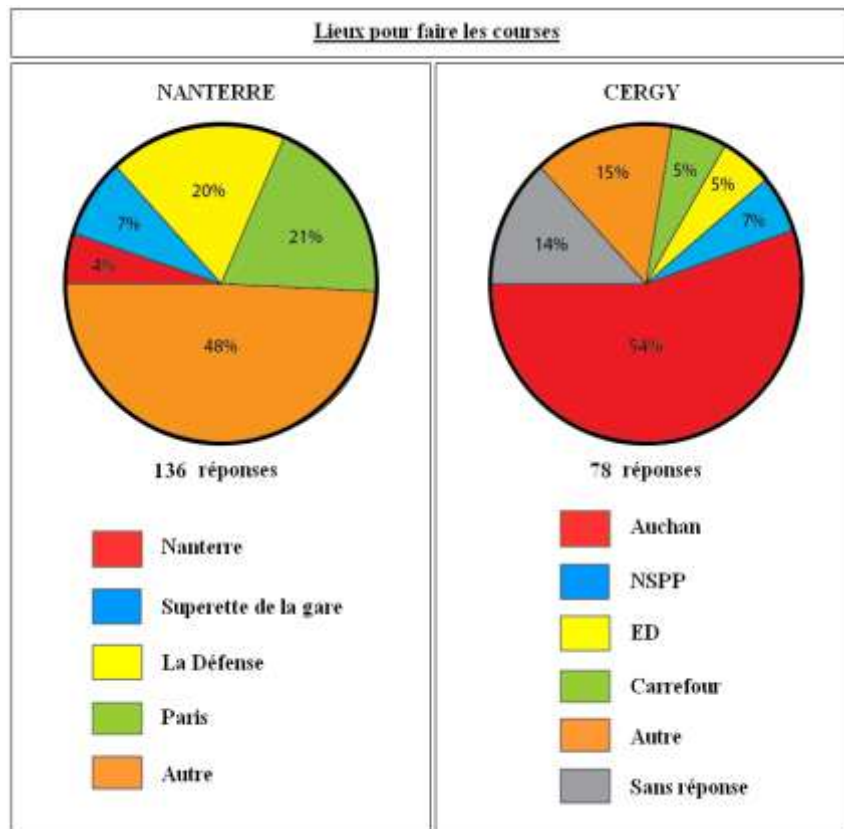
1. Moyens de transports utilisés par les étudiants pour se rendre à l'université.



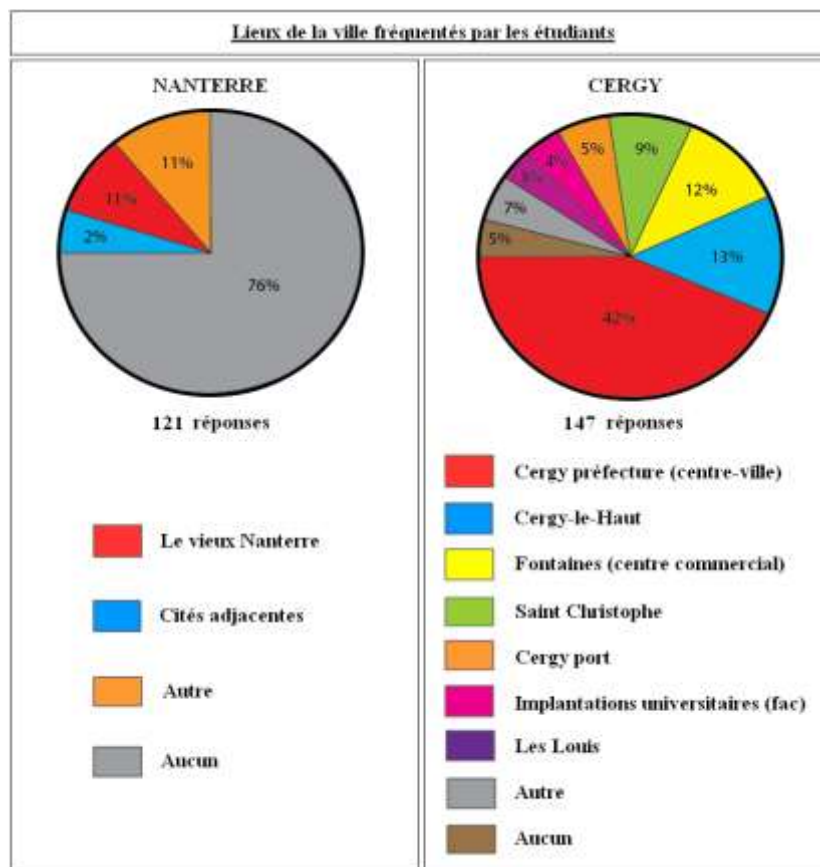
2. Lieux utilisés par les étudiants pour manger entre les heures de cours.



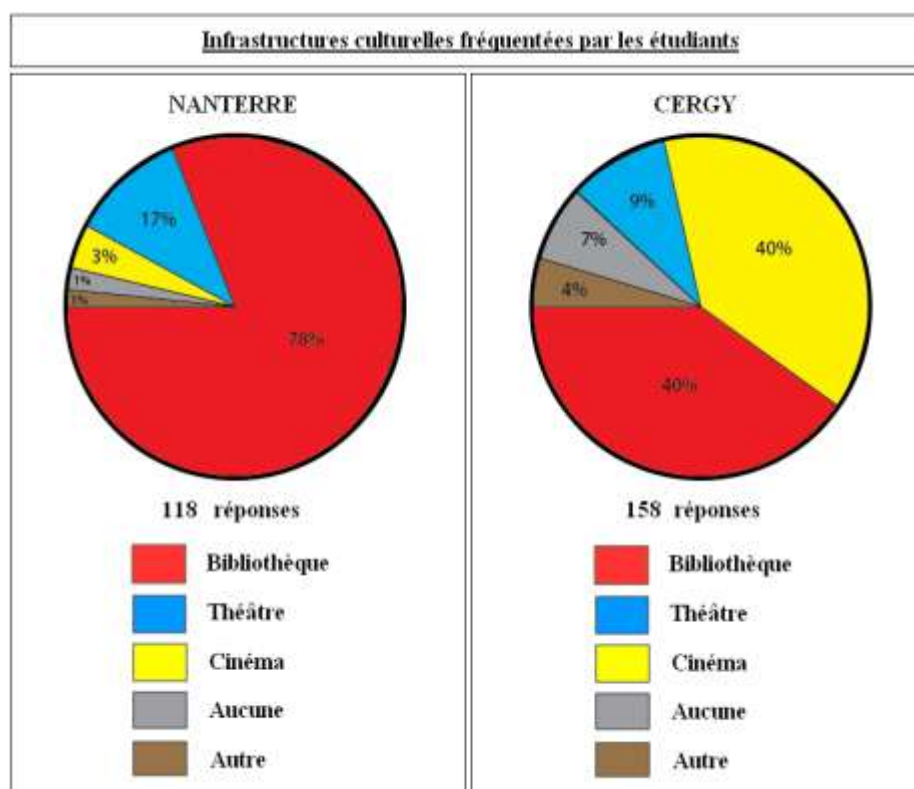
3. Lieux utilisés par les étudiants pour faire leurs courses.



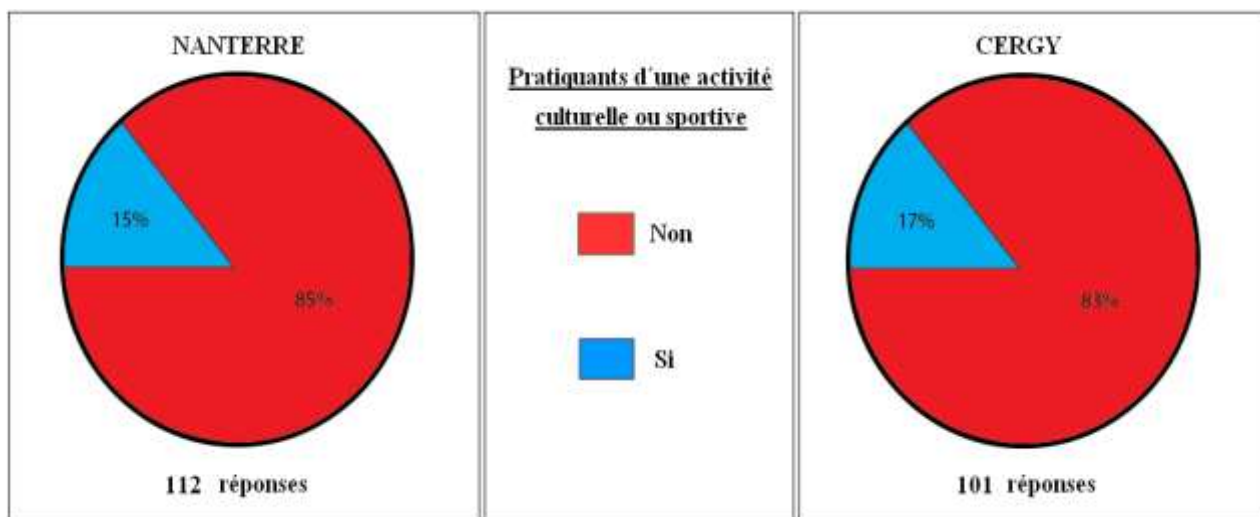
4. Lieux ou quartiers de la ville réceptrice fréquentés par les étudiants.



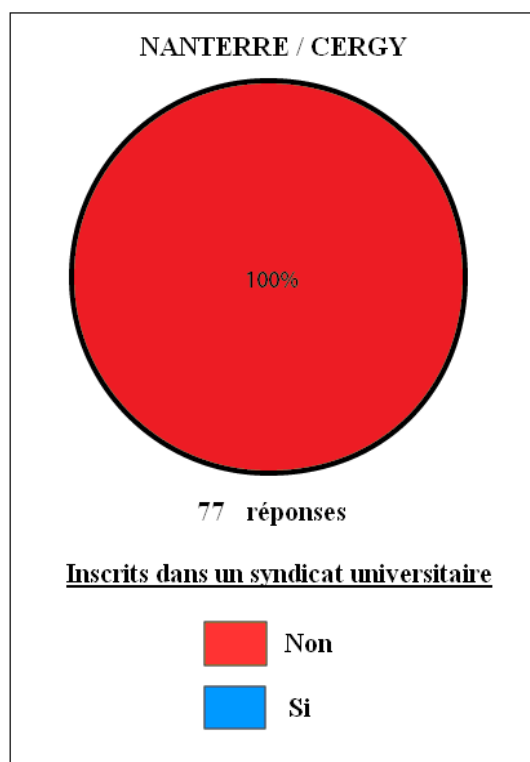
5. Infrastructures culturelles de l'université ou de la ville réceptrice fréquentées par les étudiants.



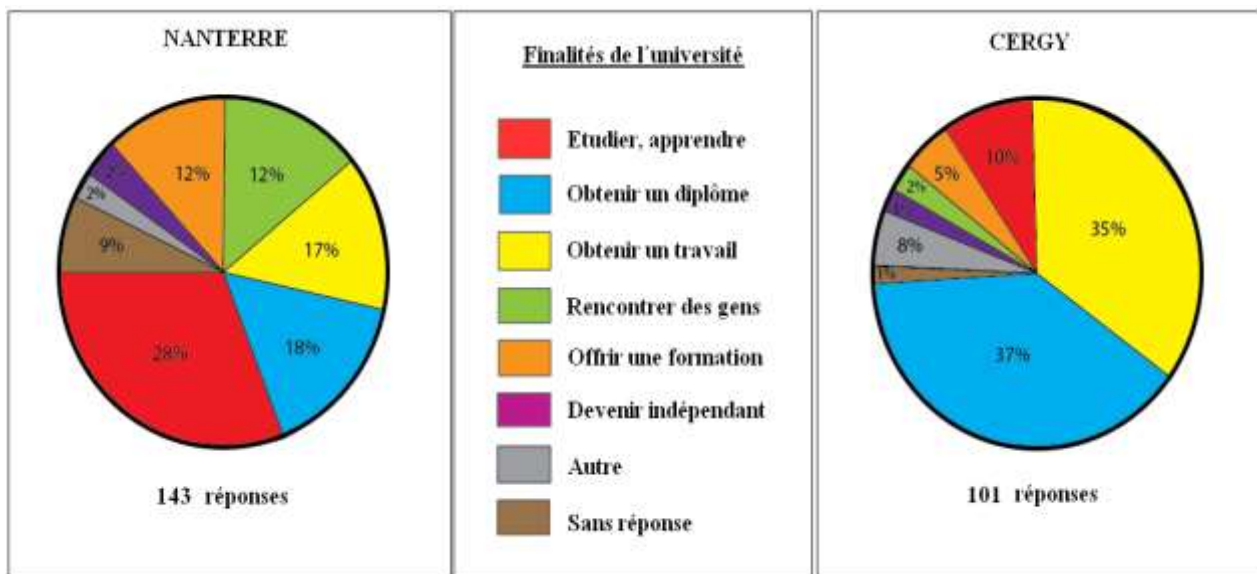
6. Étudiants inscrits ou pratiquant une activité culturelle ou sportive dans le cadre universitaire.



7. Étudiants membres d'un syndicat à l'université.



9. La finalité de l'université selon les étudiants.



## ANNEXE 2 : Questionnaires résidents : formats, résultats, graphiques

### I. Questionnaire pour les résidents des résidences universitaires du campus de Nanterre

#### 1) Questionnaire-résident (Nanterre) : format.

Bonjour, dans le cadre de notre Master 2 Aménagement du territoire à Nanterre, nous menons une étude comparative entre les universités de Nanterre et Cergy. Afin d'évaluer les pratiques des étudiants sur le campus, nous avons réalisé ce bref questionnaire. Les réponses sont anonymes et seront strictement exploitées dans le cadre de ce travail. Merci de votre participation.

1. Vous vivez : En résidence universitaire ☐ Cité Universitaire ☐ Autre ☐ : .....

2. Etes-vous étudiant à Nanterre ? oui ☐ non ☐

Si non, dans quel établissement êtes vous inscrit ?.....

3. Votre Âge :

4. Votre sexe : homme ☐ femme ☐

5. Où mangez-vous lorsque vous êtes sur le campus ?

Dans ma chambre ☐ au restaurant universitaire ☐ à l'AnK' ☐ à la Terrasse ☐ à l'UNEF ☐ sandwicherie indépendante ☐ autre ☐ : .....

6. Où faites-vous vos courses ?

Nanterre ☐ superette de la gare ☐ La Défense ☐ Paris ☐ autre ☐ : .....

7. Quels endroits de la ville fréquentez-vous autour de l'université ?

Le vieux Nanterre ☐ les cités adjacentes (Anatole France, Les Provinces Françaises) ☐  
aucun ☐ autre ☐ : .....

8. Utilisez vous les infrastructures sportives du campus ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, lesquelles? .....

9. Quelles infrastructures culturelles du campus fréquentez vous?

Théâtre ☐ cinéma ☐ bibliothèque ☐ aucune ☐ autre ☐ : .....

10. Où sortez vous le plus souvent ?

Nanterre ☐ Paris ☐ Autre : .....

11. Concernant vos conditions de vie et logement à Nanterre vous êtes:

Pas satisfait ☐ Plutôt satisfait ☐ Satisfait ☐

## 2) Questionnaire-résident (Nanterre) : tableaux récapitulatifs des résultats.

| U<br>n<br>i<br>v<br>e<br>r<br>s | Âge (ans) |         | Sexe   |        | Occupation |              | Type de résidence |        | Nationalité |                                           |
|---------------------------------|-----------|---------|--------|--------|------------|--------------|-------------------|--------|-------------|-------------------------------------------|
|                                 | Écart     | Moyenne | Hommes | Femmes | Étudiant   | Non étudiant | Résidence U       | Cité U | Française   | E<br>t<br>r<br>a<br>n<br>g<br>è<br>r<br>e |
| 4<br>7                          | 18-28     | 23      | 22     | 35     | 47         | 0            | 47                | 0      | 30          | 1<br>7                                    |

1. Etes-vous étudiant à Nanterre ?

| Étudiants de Nanterre | Effectif                                                                                       | %   |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Oui                | 38                                                                                             | 81  |
| 2. Non                | 9<br>(Paris 11, Paris 7, Paris 4, Pôle Léonard de Vinci, Centre de formation et BTS sur Paris) | 19  |
| Total                 | 47                                                                                             | 100 |

2. Où mangez-vous lorsque vous êtes sur le campus ?

| Lieux pour manger dans le cadre universitaire | Total | % |
|-----------------------------------------------|-------|---|
|-----------------------------------------------|-------|---|



|                              |    |      |
|------------------------------|----|------|
| 1. Dans ma chambre           | 39 | 70   |
| 2. Restaurant universitaire  | 13 | 23,2 |
| 3. EnK                       | 0  | 0    |
| 4. La terrasse               | 0  | 0    |
| 5. UNEF                      | 1  | 1,8  |
| 6. Sandwicherie indépendante | 0  | 0    |
| 7. Autre                     | 3  | 5    |
| Total réponses               | 56 | 100  |

### 3. Où faites-vous vos courses ?

| Lieux pour faire les courses | Total                      | %    |
|------------------------------|----------------------------|------|
| 1. Nanterre                  | 10                         | 21,3 |
| 2. Superette de la gare      | 3                          | 6,3  |
| 3. La Défense                | 26                         | 55,3 |
| 4. Paris                     | 5                          | 10,8 |
| 5. Autre                     | 3<br>(Franprix préfecture) | 6,3  |
| Total réponses               | 47                         | 100  |

### 4. Fréquentez-vous la ville autour de l'université ?

| Lieux fréquentés autour de l'université                    | Effectif                                                                | %    |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|------|
| 1. Le vieux Nanterre                                       | 6                                                                       | 12,2 |
| 2. Cités adjacentes (Anatole France, Provinces Françaises) | 4                                                                       | 8,1  |
| 3. Aucun                                                   | 30                                                                      | 61,2 |
| 4. Autre                                                   | 9<br>(Nanterre Ville et Préfecture, Paris, La Défense, Les Fontenelles) | 18,5 |
| Total réponses                                             | 49                                                                      | 100  |

### 5. Utilisez vous les infrastructures sportives du campus ?

| Participation aux activités sportives sur le campus | Effectif                                                                                                                          | %    |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1. Oui                                              | 25<br>(gym, salle de sport, piscine; tennis, rugby, foot, salsa, yoga, cardio, musculation, fitness-step, salsa, piste de course) | 53,2 |
| 2. Non                                              | 22                                                                                                                                | 46,8 |
| Total                                               | 47                                                                                                                                | 100  |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | 0 |
|--|--|---|

6. Quelles infrastructures culturelles du campus fréquentez vous?

| Utilisation des infrastructures culturelles du campus | Effectif | %    |
|-------------------------------------------------------|----------|------|
| 1. Théâtre                                            | 4        | 7,3  |
| 2. Cinéma                                             | 5        | 9    |
| 3. Bibliothèque                                       | 39       | 71   |
| 4. Aucune                                             | 7        | 12,7 |
| 5. Autre                                              | 0        | 0    |
| Total                                                 | 55       | 100  |

7. Où sortez vous le plus souvent ?

| Lieux pour sortir | Effectif                                                                                      | %   |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Nanterre       | 0                                                                                             | 0   |
| 2. Paris          | 42                                                                                            | 90  |
| 3. Autre          | 5<br>(St. Germain, Lyon, Courbevoie, La Défense, « j'ai pas de sous pour sortir alors télé ») | 10  |
| Total             | 47                                                                                            | 100 |

8. Concernant vos conditions de vie et logement à Nanterre vous êtes :

| Degré de satisfaction au sein de la résidence | Effectif                                                 | %    |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------|
| 1. Pas satisfait                              | 5<br>(trop petit, la cuisine commune est souvent fermée) | 10,7 |
| 2. Plutôt satisfait                           | 26                                                       | 55,3 |
| 3. Satisfait                                  | 16<br>(pas cher, refait à neuf)                          | 34   |
| Total                                         | 47                                                       | 100  |

## **II. Questionnaire pour les résidents des résidences universitaires de Cergy**

### **1) Questionnaire-résident (Cergy) : format.**

Bonjour, dans le cadre de notre Master 2 Aménagement du territoire à Nanterre, nous menons une étude comparative entre les universités de Nanterre et Cergy. Afin d'évaluer les pratiques des étudiants sur le campus, nous avons réalisé ce bref questionnaire. Les réponses sont anonymes et seront strictement exploitées dans le cadre de ce travail. Merci de votre participation.

1. Vous vivez :

En résidence universitaire ☐ Cité Universitaire ☐ Autre: .....

2. Êtes-vous étudiant à Cergy ?      oui ☐      non ☐

Si oui, dans quelle composante avez-vous cours ?

Les Chênes ☐    Saint Christophe ☐    Neuville ☐    Saint Martin ☐    Ecole de commerce ☐  
école d'ingénieur ☐    école de sciences sociales ☐    IUFM ☐    Autre ☐ : .....

Si non, dans quel établissement êtes vous inscrit ?.....

3. Votre Age :

4. Votre sexe :    homme ☐      femme ☐

5. Où mangez-vous lorsque vous êtes sur le cadre universitaire ?

Dans ma chambre ☐ Au restaurant universitaire ☐ Dans une sandwicherie ☐ à la cafétéria ☐ Autre ☐ : .....

6. Où faites-vous vos courses ? .....

7. Quels endroits de la ville fréquentez-vous autour de l'université ?.....

8. Utilisez-vous des infrastructures sportives de l'université ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, lesquelles? .....

9. Quelles infrastructures culturelles du campus fréquentez vous ?.....

10. Où sortez vous le plus souvent?

Cergy ☐ Paris ☐ Autre ☐ : .....

11. Concernant vos conditions de vie et logement à Cergy vous êtes:

Pas satisfait ☐ Plutôt satisfait ☐ Satisfait ☐

## 2) Questionnaire-résident (Cergy) : tableaux récapitulatifs des résultats.

| Univers | Âge (ans) |         | Sexe     |         | Occupation |              | Type de résidence |        | Université |                       |
|---------|-----------|---------|----------|---------|------------|--------------|-------------------|--------|------------|-----------------------|
|         | Écart     | Moyenne | Masculin | Féminin | Étudiant   | Non étudiant | Résidence U       | Cité U | Cergy      | A<br>u<br>t<br>r<br>e |
| 30      | 18-26     | 22      | 19       | 11      | 30         | 0            | 30                | 0      | 30         | 0                     |

1. Dans quelle composante de Cergy avez-vous cours ?

| Sites de Cergy fréquentés par les résidents                                                                                                                              | Total | %    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------|
| 1. Les Chênes                                                                                                                                                            | 16    | 53,3 |
| 2. Saint Christophe                                                                                                                                                      | 0     | 0    |
| 3. Neuville                                                                                                                                                              | 2     | 6,6  |
| 4. Saint Martin                                                                                                                                                          | 0     | 0    |
| 5. École de commerce                                                                                                                                                     | 0     | 0    |
| 6. École d'ingénieur (ENSEA, Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique et de ses applications, Ecole d'Electricité et de Production des Méthodes Industrielles, EPMI) | 12    | 40,1 |
| 7. École de sciences sociales                                                                                                                                            | 0     | 0    |
| 8. IUFM                                                                                                                                                                  | 0     | 0    |
| 9. Autre                                                                                                                                                                 | 0     | 0    |
| Total réponses                                                                                                                                                           | 30    | 100  |

2. Où mangez-vous lorsque vous êtes dans le cadre universitaire ?

| Lieux pour manger              | Total | %    |
|--------------------------------|-------|------|
| 1. Dans ma chambre             | 25    | 73,5 |
| 2. Au restaurant universitaire | 6     | 17,6 |

|                          |               |     |
|--------------------------|---------------|-----|
| 3. Dans une sandwicherie | 1             | 5,8 |
| 4. A la cafétéria        | 0             | 0   |
| 5. Autre                 | 2<br>(Mac Do) | 3,1 |
| Total réponses           | 34            | 100 |

3. Où faites-vous vos courses ?

| Lieux pour faire les courses | Total | %   |
|------------------------------|-------|-----|
| 1. Auchan                    | 20    | 50  |
| 2. Leader Price              | 20    | 50  |
| Total réponses               | 40    | 100 |

4. Quels endroits de la ville fréquentez-vous autour de l'université ?

| Lieux fréquentés autour de l'université | Effectif | %    |
|-----------------------------------------|----------|------|
| 1. Cergy Préfecture                     | 8        | 23,5 |
| 2. St Christophe                        | 5        | 14,7 |
| 3. Autour de la résidence               | 1        | 3    |
| 4. Le lac                               | 2        | 6    |
| 5. Aucun                                | 18       | 52,8 |
| Total réponses                          | 34       | 100  |

5. Utilisez-vous les infrastructures sportives de l'université ?

| Participation aux activités sportives de l'université | Effectif                                                                               | %           |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. Oui                                                | 12<br>(musculature, basketball, natation, ping-pong, football, salsa, judo, taekwondo) | 4<br>4      |
| 2. Non                                                | 18                                                                                     | 5<br>6      |
| Total                                                 | 30                                                                                     | 1<br>0<br>0 |

6. Quelles infrastructures culturelles de l'université fréquentez vous ?

| Utilisation des infrastructures culturelles | Effectif | %    |
|---------------------------------------------|----------|------|
| 1. Théâtre                                  | 2        | 5,6  |
| 2. Cinéma                                   | 2        | 5,6  |
| 3. Bibliothèque                             | 12       | 34,3 |
| 4. Salle de musique                         | 1        | 3    |
| 5. Musées à Paris                           | 1        | 3    |
| 6. Aucune                                   | 17       | 48,5 |
| Total                                       | 35       | 100  |

7. Où sortez vous le plus souvent ?

| Lieux pour sortir | Effectif | %  |
|-------------------|----------|----|
| 1. Cergy          | 6        | 17 |
| 2. Paris          | 28       | 80 |
| 3. Autre          | 1        | 3  |

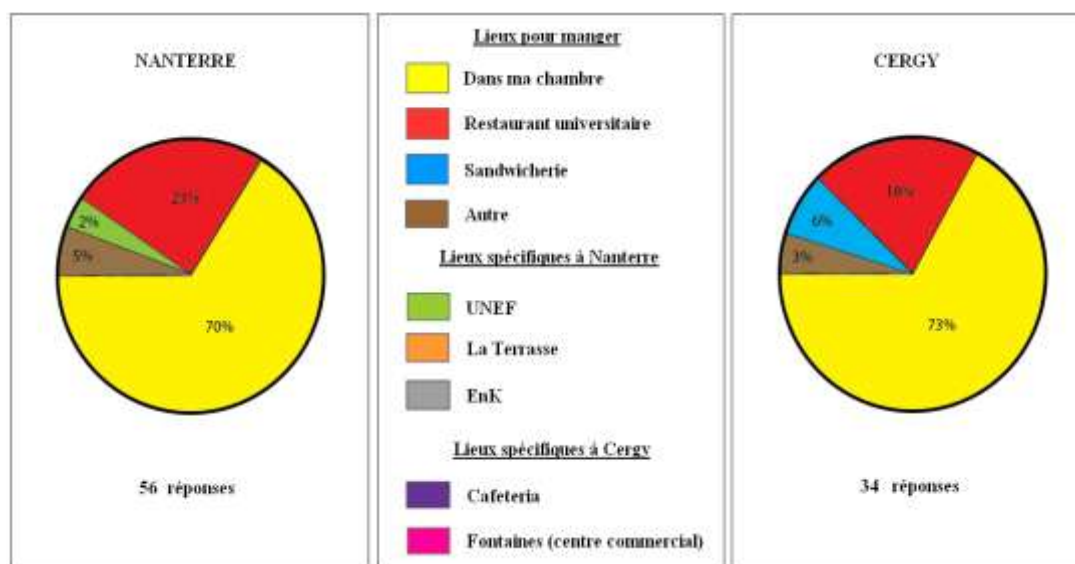
|       |                      |     |
|-------|----------------------|-----|
|       | (« je ne sort pas ») |     |
| Total | 35                   | 100 |

8. Concernant vos conditions de vie et logement à Cergy vous êtes :

| Degré de satisfaction au sein de la résidence | Effectif                                          | %    |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------|------|
| 1. Pas satisfait                              | 10<br>(loin de Paris, insalubre, humide, amiante) | 33,3 |
| 2. Plutôt satisfait                           | 12                                                | 40   |
| 3. Satisfait                                  | 8                                                 | 26,7 |
| Total                                         | 30                                                | 100  |

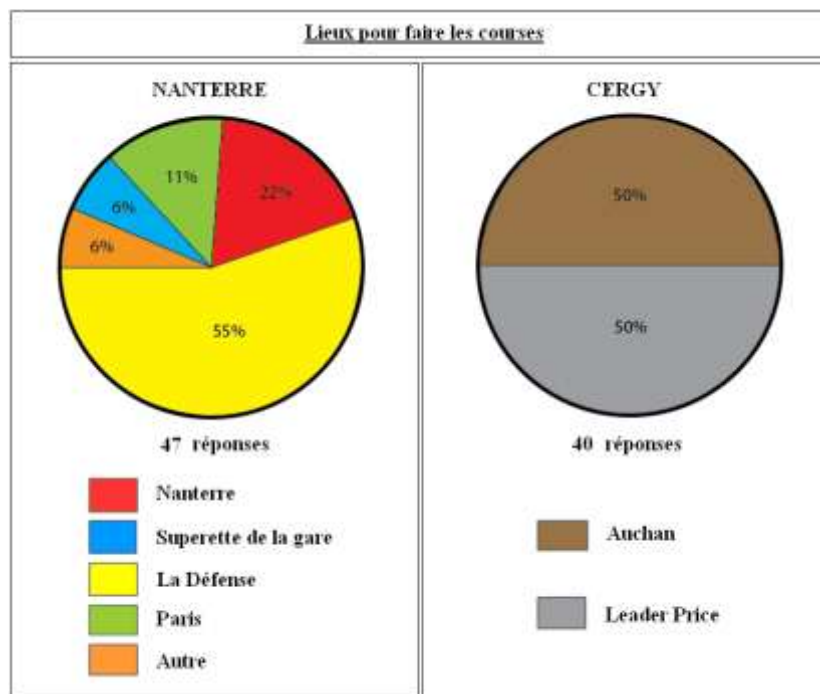
### III. Questionnaire-résident (Nanterre/Cergy) : graphiques comparatives et synthèse des résultats

1. Lieux pour manger pendant le séjour en résidence universitaire

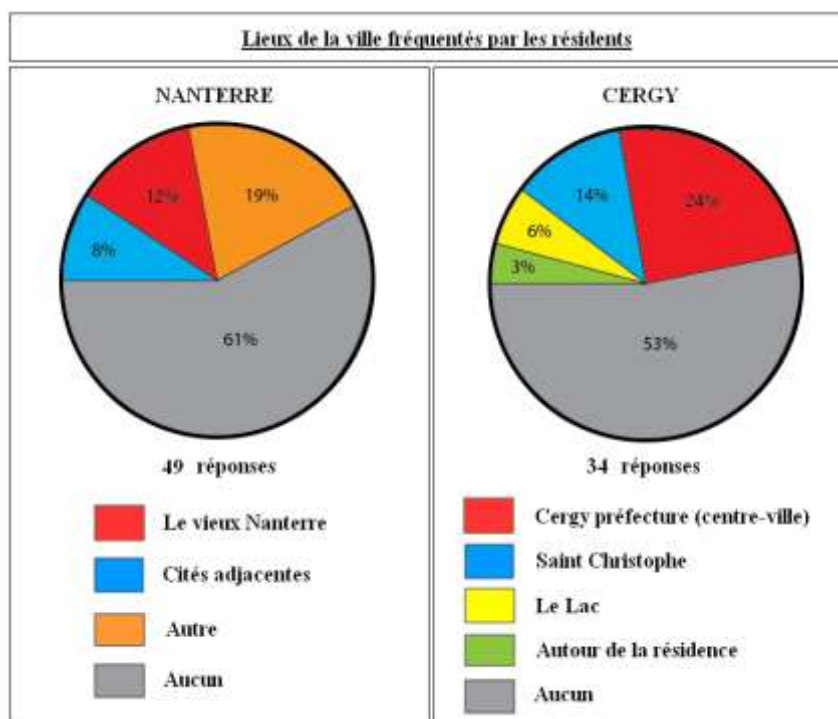


2. Lieux utilisés par les résidents pour faire leurs courses

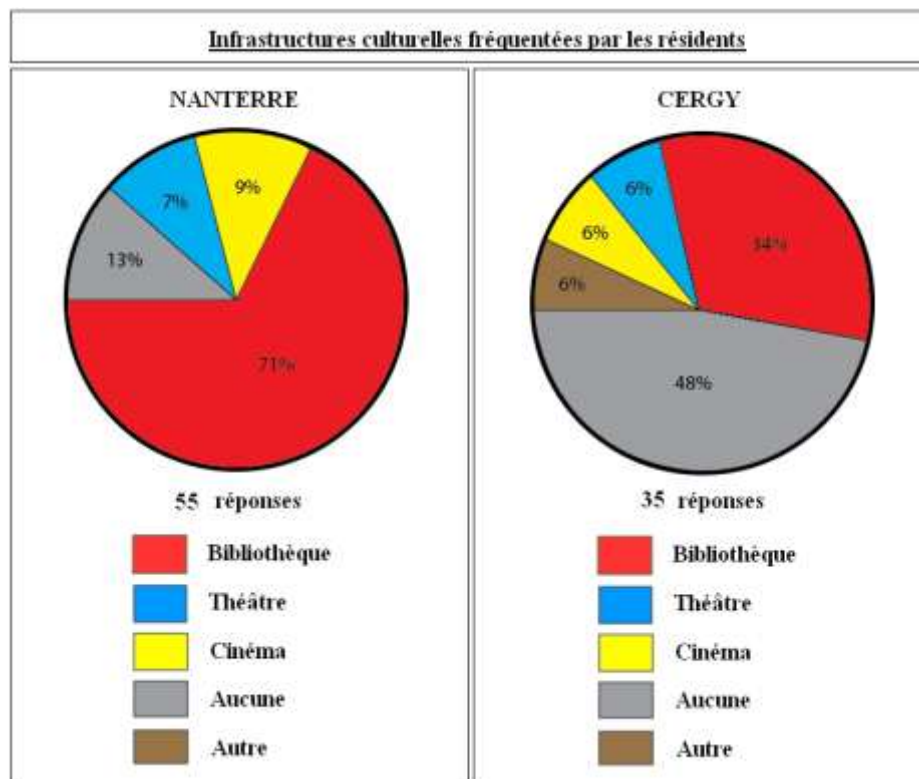




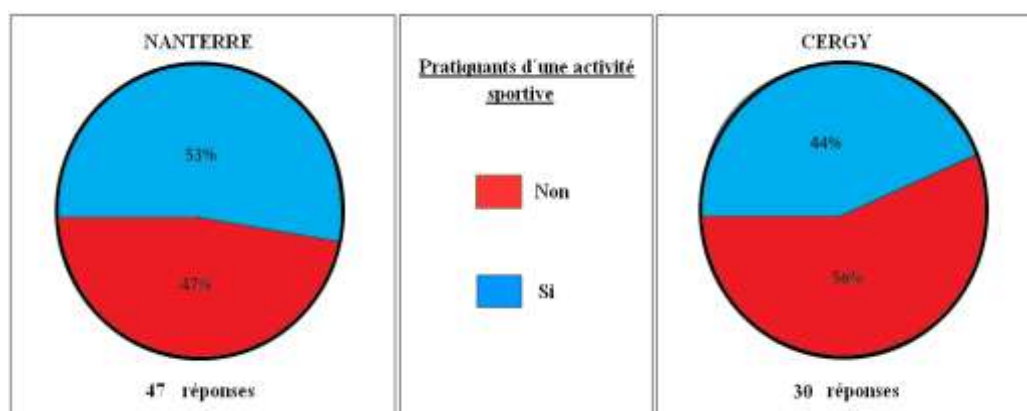
### 3. Lieux ou quartiers de la ville réceptrice fréquentés par les résidents



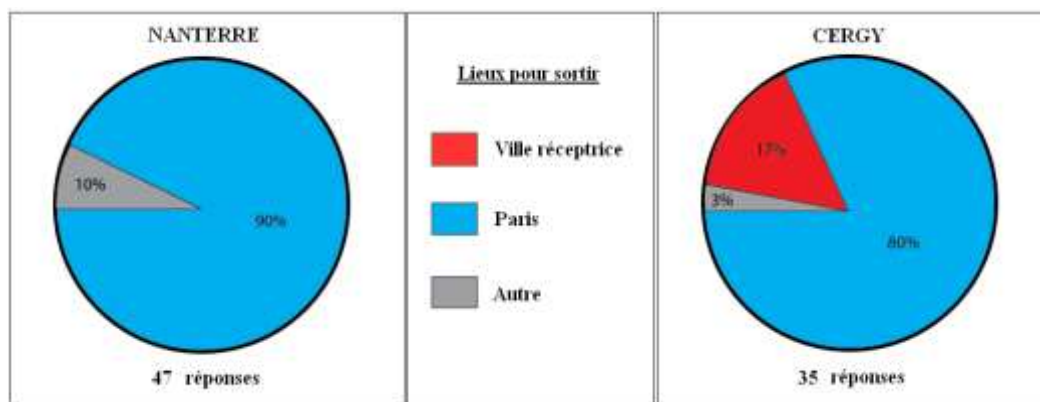
### 4. Infrastructures culturelles de l'université ou de la ville réceptrice fréquentées par les résidents



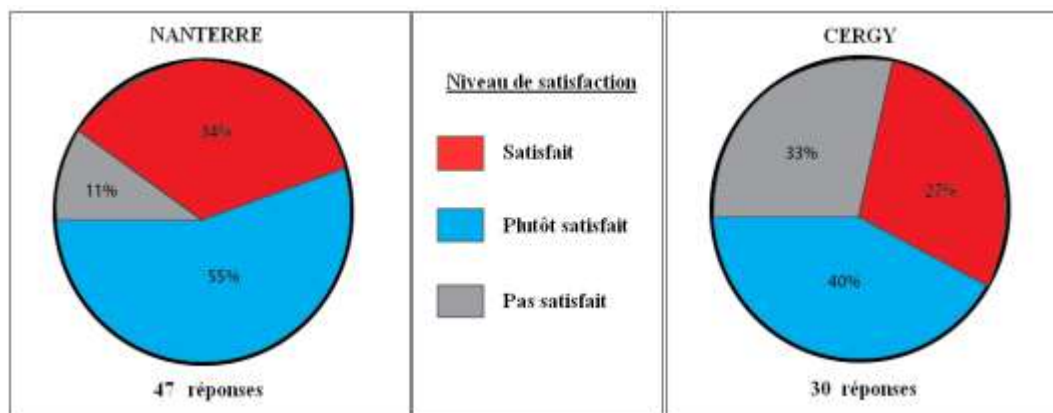
#### 5. Résidents utilisant une infrastructure sportive de l'université



#### 6. Lieux où les résidents sortent le plus souvent.



## 7. Degré de satisfaction au sein de la résidence



## ANNEXE 3: Comparaison des écoles doctorales

| Laboratoires de Recherche à Cergy                                                                                                         | Laboratoires de Recherche à Nanterre                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Analyse, géométrie et modélisation                                                                                                        | Archéologies et Sciences de l'Antiquité                                  |
| Traitement des images et du signal                                                                                                        | Centre d'études juridiques Européennes et comparées                      |
| Fédération Institut des Matériaux                                                                                                         | Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit                            |
| Relations matrice extracellulaire-cellules                                                                                                | Centre d'Histoire Sociale et Culturelle de l'Occident                    |
| Laboratoire Analyse et Modélisation pour la Biologie et l'environnement                                                                   | Centre de Droit International                                            |
| Laboratoire de physique des matériaux et des surfaces                                                                                     | Centre de Droit pénal et Criminologie                                    |
| Laboratoire de physicochimie des polymères et des interfaces                                                                              | Centre de recherche en informations spécialisées                         |
| Laboratoire de physique théorique et modélisation                                                                                         | Centre de Recherche et d'étude sur les Droits Fondamentaux               |
| Laboratoire de mécanique et matériaux du génie civil                                                                                      | Centre de Recherche Pluridisciplinaire multilingue                       |
| Laboratoire systèmes et applications des technologies de l'information et de l'énergie                                                    | Centre de Recherche Populations et Sociétés                              |
| Synthèse organique sélective et chimie organométallique                                                                                   | Centre de Recherche sur l'Art, Philosophie, esthétique                   |
| Laboratoire Géosciences et Environnement Cergy                                                                                            | Centre de recherche sur le Droit Public                                  |
| Laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique                                                                      | Centre de Recherches Anglophones                                         |
| Civilisations et identités culturelles comparées des sociétés européennes et occidentales                                                 | Centre de Recherche d'Histoire de l'art et es représentations            |
| Centre de philosophie juridique et politique                                                                                              | Centre de Recherche Education et formation                               |
| Centre de recherche textes et francophonies                                                                                               | Centre de Recherche en Littérature et Poétique comparée                  |
| Lexiques, dictionnaires et informatique                                                                                                   | Centre de Recherche sur le Sport et le Mouvement                         |
| Laboratoire d'Études Juridiques et Politiques                                                                                             | Centre de théorie et analyse du Droit                                    |
| Laboratoire de géographie mobilités, réseaux, territoires, environnements                                                                 | Centre des Sciences de la Littérature française                          |
| Théorie économique, modélisation et applications                                                                                          | Centre Droit et Cultures                                                 |
| Laboratoire de Didactique André Revuz - Mathématiques, physique, Chimie                                                                   | Centre du Droit civil des affaires et contentieux économique             |
| Laboratoire de recherche interdisciplinaire autour d'un intérêt commun pour l'ensemble des implications des technologies de l'information | Centre d'études et de recherche sur l'espace germanophone                |
|                                                                                                                                           | Economix                                                                 |
|                                                                                                                                           | Etudes Romanes                                                           |
|                                                                                                                                           | Genre, travail et mobilités                                              |
|                                                                                                                                           | Groupe d'analyse politique                                               |
|                                                                                                                                           | Groupe d'Electromagnétisme appliqué                                      |
|                                                                                                                                           | Institut de Linguistique française                                       |
|                                                                                                                                           | Institut de recherche sur l'entreprise et les relations professionnelles |
|                                                                                                                                           | Institut des Sciences Sociales du politique                              |
|                                                                                                                                           | Institut parisien de recherche Architecture, Urbanisme et Sociétés       |
|                                                                                                                                           | Institutions et dynamiques historiques de l'économie                     |

|                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------|
| Psychopathologie de l'identité et de la pensée                     |
| Laboratoire énergétique et d'économie d'Energie                    |
| Laboratoire d'Ethnologie et Sociologie comparatives                |
| Laboratoire d'Ethnologie et Cognition comparées                    |
| Laboratoire de Géographie Comparée des Suds et des Nords           |
| Laboratoire de Mécanique                                           |
| Laboratoire des organisations urbaines                             |
| Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces       |
| Laboratoire Espace, Santé et Territoires                           |
| Dynamiques de l'invention philosophique, scientifique, artistique  |
| Modèles, Dynamiques, Corpus                                        |
| Modélisation Aléatoire                                             |
| Modélisation immédiate de savoirs en ligne, situations d'urgence   |
| Mondes américains, sociétés, circulations, pouvoirs                |
| Préhistoire et Technologie                                         |
| Processus cognitifs et conduites interactives                      |
| Psychologie clinique et psychopathologique                         |
| Psychologie des processus et conduites complexes                   |
| Recherches théâtrales et cinématographie                           |
| Laboratoire de Sociologie, Philosophie en Anthropologie politiques |